L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316–0513 Vol. 25– N°s 3 et 4 Décembre 1998 – Janvier 1999

Conseil d'administration du 21 oct. 1998 au 19 mai 1999 :
De g. à d. Denis Racine, Mariette Parent, Esther Taillon, Suzanne Miville–Deschênes, Robert Tessier, Jacqueline Faucher–Asselin et Patrice Laroche. (Pour les fonctions, voir p. 74.)

SOMMAIRE

Mot du président (Denis Racine) 75
Présentation (Gabriel Brien) 75
Les négociants de Kamouraska, le Madawaska et les anglophones, 1775–1790 (Paul–Henri Hudon) 77
L'ancêtre Simon Peleau dit Pleau (H. André East) 93
Décès de Maurice Mathieu et de Jean–Paul Provencher (Jacques Saintonge) 105
Nouveaux membres 105
Deuxième Congrès mondial acadien (CMA) 106
Louis Hébert et sa descendance (Cora Fortin–Houdet) 107
Concession de lot à Louis Hébert 117
Le congrès du Saint–André à La Rochelle en juillet 1999 (Gabriel Brien) 118
La brève existence de Louis Quémeneur dit Laflamme (Christian Laflamme) 119
Les erreurs en généalogie (Michel Langlois) 122
L'Événement de 1898 (Jacques Saintonge) 127
Service d'entraide (Marcel Garneau) 131
Regard sur les revues (Jean–François Tardif) 137
Courrier de la bibliothèque (Diane Turgeon) 141
Invitation 144

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale – C.P. 9066, Sainte–Foy (Québec), G1V 4A8
Siège social – Salle 4266, Pavillon Louis–Jacques–Casault, 1210, avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte–Foy, Tél. : (418) 651–9127 Télécopieur : (418) 651–2643
Adresse Internet : http://www.genealogie.org/club/sgq.htm Courrier (E – Mail) : sgq@total.net

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Exécutif oct. 1998–mai 1999

Président : Denis Racine
Vice–présidente : Mariette Parent
Secrétaire : G.–Robert Tessier
Trésorier : Patrice Laroche

Administratrices
Jacqueline Faucher–Asselin, Suzanne Miville–Deschênes, Esther Taillon

CONSEILLER JURIDIQUE
Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961–1964
Benoît Pontbriand *	1964–1966
Jean–Yves Godreau *	1966–1968
Gérard Gallienne *	1968–1969
G.–Robert Tessier	1969–1971
Roland J. Auger *	1971–1973
Gérard E. Provencher	1973–1975
Denis Racine	1975–1977
André Breton	1977–1978
Esther Taillon	1978–1979
Michel Fragasso	1979–1980
Jacques Fortin	1980–1982
D. Renaud Brochu	1982–1984
Jacqueline Faucher–Asselin	1984–1987
Diane Duval	1987–1989
Guy W.–Richard	1989–1991
André Beauchesne	1991–1995
Bernard Lebeuf	1995–1998

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Gabriel Brien
Bibliothèque :	Mariette Parent
Conférences et recherches :	Suzanne Miville–Deschênes
Gestion et diffusion de l'information :	Marc–Guy Létourneau
Relations publiques :	Esther Taillon
Service de recherche :	Edmond–L. Brassard

L'ANCÊTRE
L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié 5 fois par année en numéros doubles.

Abonnement–Canada	30,00 $ par année
– É. U. et autres pays	30,00 $ US par année
Prix à l'unité (vol. 1 à 24)	2,25$

Frais de poste
au Canada : 10% (minimum 2,00 $)
autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0316– 0513
Envoi de publication – Permis N° 0512524
Imprimé par Les Impressions Martel Enr.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE
Exécutif
Directeur : Gabriel Brien
Secrétaire : Michel Simard
Jacqueline Faucher–Asselin (repr. du C.A.), Jacques Saintonge, Renaud Santerre.
Collaborateurs : André Breton, Cora Fortin–Houdet, Marcel Garneau, Michel Langlois, Henri–Pierre Tardif, Jean– François Tardif, Yvon Thériault, Diane Turgeon.

COMITÉ DE GESTION ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION
Directeur : Marc–Guy Létourneau
Secrétaire : Guy Fréchet
Groupe responsable :
– **Informatique :** Marc–Guy Létourneau (intérim)
– **Internet :** Julien Burns
– **Publication :** Roland Grenier
– **Autres membres :** Gabriel Brien, Gaston Brosseau, Jean–Paul Chamberland, Georges Gadbois, Florent Gingras, Serge Goudreau, Gaston Paulin, Claire Pelletier, Denis Rodrigue.
Collaborateur : Reynald Lessard.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	30,00 $
* Membre individuel (autres pays)	30,00 $ U.S.
Membre conjoint	15,00 $
* Membre à vie	500,00 $

* Ces membres reçoivent l'Ancêtre

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

Mot du nouveau président

Lors de l'assemblée générale spéciale, tenue le 21 octobre dernier, les membres de la Société ont choisi de former un nouveau conseil d'administration en faisant appel à plusieurs anciens présidents, de même qu'à quelques personnes désireuses de s'impliquer dans la relance de l'organisme.

Puis, le nouveau conseil s'est réuni le 28 octobre suivant et a procédé à l'élection des officiers et à la répartition des tâches. Pour la présidence, comme le dit la chanson, le sort tomba sur le plus jeune. J'ai donc accepté de présider pour un court mandat qui se terminera en mai prochain afin de permettre à la Société de reprendre son souffle après les récentes épreuves et de se donner un nouvel élan pour l'avenir.

Pour ce faire, je compte sur l'appui d'un conseil dont tous les membres ont manifesté un désir peu commun de mette l'épaule à la roue. (Voir couverture intérieure, p. 74, col. 1.)

Il reste deux vacances au sein du conseil. Nous avons choisi provisoirement de ne pas nommer de titulaire pour ces postes en nous donnant le temps d'identifier et, par la suite, de nous associer ceux et celles qui formeront la relève en mai 1999.

D'importants dossiers nous attendent : la négociation avec les A.N.Q. pour nos locaux, la hausse des coûts pour nos activités et publications, le maintien de nos équipes de bénévoles, pour n'en citer que quelqu'uns.

Les membres du conseil ont choisi résolument de se tourner vers l'avenir. L'historique de notre Société, son important membership, le bon état de ses finances, l'apport considérable des nombreux bénévoles, sa bibliothèque, son bulletin et ses activités s'inscrivent à son actif, ce qui en fait un instrument incomparable de développement pour la généalogie et les généalogistes. Il s'agit d'en profiter, de mettre ces moyens au service de nos gens. Jean–Guy Cardinal, ministre de l'éducation du Québec dans les années 1960 et juriste remarquable, disait que « là où existe une volonté, existe un chemin ».

Aussi, je vous convie afin qu'ensemble, nous prenions ce chemin en renouvelant notre engagement dans notre Société pour qu'elle soit meilleure et plus forte.

Pour réaliser cet objectif, je suis certain que je puis compter sur vous et je vous en remercie à l'avance.

En terminant, au nom du conseil, j'adresse ma gratitude à tous les administrateurs démissionnaires qui, malgré les difficultés de la dernière année, n'ont pas été avares de leur temps et de leur énergie dans l'exercice de leur fonction.

* * * * *

Présentation

par Gabriel Brien

Présentation (Gabriel Brien). Le périodique (décembre 1998 et janvier 1999) est notre second envoi sous cette nouvelle forme. Trois autres vous parviendront d'ici juin 1999, tel qu'annoncé précédemment.

Le mot du président. Me Denis Racine est notre nouveau président. Il a été élu au Conseil d'administration au cours de l'assemblée générale spéciale. Elle avait été convoquée par le précédent président, monsieur Serge Goudreau. Denis Racine dirigera donc la Société à partir de maintenant jusqu'en mai 1999. Le fait n'est pas nouveau pour lui, car il a déjà été président de la Société au milieu des années 70. *L'Ancêtre,* son comité et ses bénévoles lui souhaitent un mandat fructueux et offrent leur appui avec leurs félicitations à lui et sa nouvelle équipe du C.A.!

Les négociants de Kamouraska, la Madawaska et les Anglophones (Paul–Henri Hudon). Au début du régime anglais, les marchands et négociants locaux ont dû s'ajuster à la nouvelle réalité des conquérants anglais et, moins de 15 ans plus tard, aussi au nouveau pays voisin dirigé par Georges Washington. L'auteur nous fait revivre, à la veille des célébrations du 325e anniversaire de Kamouraska en 1999, l'épopée de l'un des

commerçants éminents de cette région du Bas–du–Fleuve.

Simon Peleau dit Pleau (André East). On réalise par ce titre que les recherches en France se doivent de s'orienter plutôt sur le nom de famille de l'ancêtre que sur celui de ses descendants, lequel est, dans le cas présent, une variation du patronyme original.

Nouveaux membres. Bienvenue à ceux–ci. La Société de généalogie de Québec compte plus de 1 500 membres. À noter que le temps du renouvellement des cotisations, dues le premier janvier 1999, est arrivé...

Louis Hébert et sa descendance (Cora Fortin–Houdet). L'auteure nous trace un portrait de l'ancêtre de la première famille installée au Canada. Elle traite d'une partie de la nombreuse descendance de ce valeureux pionnier qui, fils d'apothicaire, fut le premier agriculteur de Nouvelle–France, et qui repose en son sein. Louis Hébert, venu de Paris par Dieppe, nous est arrivé en terre d'Amérique via l'Acadie, en tant que compagnon de Champlain, au début des années 1600. Une concession d'un terrain à Québec signale ce fait. Elle est datée de 1626, et émane du Duc de Ventadour, alors « *vice–roi de la nouvelle france* ».

Proclamation. En annexe à la recherche de madame Houdet, nous ajoutons une partie de cette proclamation.

Louis Quémeneur dit Laflamme (Christian Laflamme). Issu de François, l'ancêtre breton, Louis, né au début du 18e siècle, obtient sa place dans l'histoire par la recherche du présent auteur, descendant de cette ancienne famille.

Le Congrès du Saint–André (Gabriel Brien). Cet événement est prévu du 2 au 5 juillet 1999, à La Rochelle, port de France. On y célébrera le 340e anniversiare de la recrue d'une centaine de pionniers emmenée par Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, au service de Montréal, à peine treize ans après sa fondation. Les milliers de descendants de ces hardis colons qui ont implanté ou fondé une quarantaine de familles en Amérique en 1659 sont conviés à ces agapes auxquelles *L'Ancêtre* a fait écho, l'automne et l'hiver dernier. Ceci, afin de rendre hommage à travers le temps, en la ville portuaire de La Rochelle, à leurs ancêtres et aux familles françaises dont ils sont issus.

Les erreurs en généalogie, 2e partie (Michel Langlois). L'auteur du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* (partie A, B, C) continue le relevé d'erreurs présenté au numéro précédent.

***L'Événement* de 1898** (Jacques Saintonge). Extraits relus et sélectionnés pour nous, par le chroniqueur, dans un journal du siècle dernier, *L'Événement*.

Service d'entraide (Marcel Garneau). Des questions récentes de nos membres sont publiées et des réponses ont pu être données à leurs interrogations, suite au patient labeur du chroniqueur et de recherchistes bénévoles parmi nos lecteurs.

Regard sur les revues (Jean–François Tardif). Les sommaires des périodiques spécialisés en généalogie présentés par ce chroniqueur peuvent être consultés avec intérêt par nos abonnés.

Courrier de la Bibliothèque (Diane Turgeon). Cette chronique présente la liste des ouvrages, soit achetés récemment, soit reçus en dons ou en hommage de leurs auteurs. On nous signale aussi, dans cette liste, les bulletins d'associations de familles reçus en échange avec notre périodique, ainsi que les publications récentes de nos membres. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont fait don de volumes ou d'argent à notre centre de recherches généalogiques.

Invitation. La dernière page de ce numéro double présente l'invitation aux deux prochaines conférences mensuelles : celle du 16 décembre 1998 (avec quelques changements par rapport à ce qui avait été précédemment annoncé) et du 20 janvier 1999, à 19h30, au Montmartre, à Sillery. Des frais minimes sont exigés des non–membres lesquels sont bienvenus. Les coordonnées des deux conférences sont indiquées en dernière page de ce bulletin (couverture, p. 144), ainsi que les heures d'ouverture de notre Société et des Archives nationales.

Cours d'initiation à la généalogie. Il aura lieu, samedi, le 16 janvier 1999, en avant–midi et en après–midi. Ceci, au coût de 15 $ pour les non–membres. Il est gratuit pour les membres. Le nombre de 20 candidats est requis. On peut apporter son dîner ou s'en munir aux machines distributrices sur place. Prière de s'informer et de s'inscrire auprès de la Société de généalogie de Québec : Tél. : (418) 651–9127.

* * * * *

Les négociants de Kamouraska, le Madawaska et les Anglophones, 1775–1790

par Paul–Henri Hudon

Ce texte fera connaître au lecteur quelques ancêtres négociants, ainsi que la dynamique marchande de la région de Kamouraska. Mais là n'est pas mon seul objectif.

L'étude du commerce dans une localité nous permet aussi de visualiser comme dans un scénario la difficile ascension sociale des individus; on sait que devenir marchand et accéder à une profession étaient les moyens presque uniques pour un habitant de gravir les échelons de la société, de sortir des ornières du milieu paysan, pour parvenir au merveilleux monde du prestige social et de l'aventure économique. Nous verrons quelques familles émerger au–dessus de la paysannerie : des Chamard, des Michaud, des Dionne.

Par ailleurs, cette étude permet d'illustrer les relations sociales entre les individus et les groupes, elle présente un aperçu du débit économique de la région et dévoile des acteurs, des entrepreneurs et les initiatives de développement de la localité : le chemin du Grand–Portage, le Madawaska, les Indiens, les courriers royaux.

Enfin, la tentative des Anglophones de s'insérer dans le courant commercial, surtout après 1783, nous renseigne sur la réceptivité d'une part, et sur la concurrence d'autre part, qu'auront à subir ces marchands dans les villages. Depuis La Pocatière jusqu'à Cacouna, alors que la propriété foncière des seigneuries passe aux mains des Anglophones (Rivière–du–Loup, 1763; La Pocatière, 1777; Saint–André, 1777), le commerce local allait–il basculer, lui aussi, dans les bras des étrangers?

Alexandre McLennan, négociant de Kamouraska et Jean–Baptiste Chamard

Le négociant Alexandre McLennan vient s'installer à Kamouraska en 1778, où il opère un négoce jusqu'aux années 1788–89 environ; soit quelque dix ans, en une période de faible prospérité accompagnée d'une diminution des prix. Il est de plus assisté de ses deux frères, Gustaves et Kenneth (Étienne) McLennan.

Le 28 décembre 1778 (Not. Saindon), « Alexandre McLennan, négociant résidant à Kamouraska, achète de Jean–Baptiste Chamard, maître forgeron, une terre de deux arpents de front par quarante–deux de profondeur au premier rang de Kamouraska...; lesquels ont aussi convenu de tendre la pêche en société, tant qu'ils pourront s'accorder ensemble; et, en cas de mésintelligence entre eux, auront la liberté de tendre chacun à leur devanture; ...contrat fait en présence de Jean–Baptiste Cureux et de Pierre Dupéré... Coût : 900 francs, dont 450 comptant. »

En 1780, Alexandre McLennan achète encore des terrains à Rivière–des–Caps, localité voisine; il acquiert en effet de William Fraser les lots venant de la succession de son beau–père Simon Dumont. Cette terre voisinait au sud–ouest celle de Jean–Baptiste Dumont et Angélique Bérubé (Not. Colin : 1er septembre 1787).

M. McLennan prend épouse à Québec, le 26 janvier 1782; la mariée est Marie Bengillie, fille de feu William Bengillie et de Marie Campbell, originaires d'Angleterre, comté d'Essex. Le marié est écossais, fils de Kenneth McLennan et de Jeanne Fraser, natif de Kilmuir, Easter, comté de Ross en Écosse. Les époux très britanniques adoptent cependant le mariage en communauté de biens « selon la coutume de Paris » (Not. Michel–Amable Berthelot d'Artigny : 26 janvier 1782). Je n'ai pas trouvé de mariage religieux, ni baptême d'enfants McLennan. J'ignore aussi la date et le lieu de sépulture de ce couple.

Il est important de noter que le beau–père de Marie Bengillie, qui avait épousé la veuve Mary Campbell en 1770, n'est nul autre que le nouveau seigneur de La Pocatière : l'Écossais Lauchlan

Smith (1736–1823), aussi marchand. Marie Bengillie a donc une soeur utérine, âgée de cinq ans : Ann Smith (1777–1852). Ann Smith épousera Joseph Fraser (1765–1844), arpenteur et seigneur de Saint–André. Le beau–père d'Alexandre McLennan avait acheté la seigneurie de La Pocatière en 1777. Mary Campbell décède en 1783.

Le 31 mai 1782 (Not. Cazes), M. Chamard remet quittance à M. McLennan pour le paiement des deux arpents achetés. Et le 14 novembre 1785 (Not. Colin), Louis Chamard, fils de Jean–Baptiste, est embauché, « pour être à Pointe–au–Père avec Gustaves McLennan en qualité d'apprenti–commerçant pour un an, au salaire de six louis... » L'association amicale des voisins Chamard–McLennan avait donc tenu le coup. L'affaire débutait bien. Ne bénéficiait–elle pas aux deux familles?

Les alliances des enfants Chamard

Chamard, Nicolas II;
Chamard, Pierre III, épouse Madeleine Cureux à Québec le 18 juillet 1712;
Chamard, Jean–Baptiste IV (1727–1796) épouse (1) Angélique Larcher (1735–1781) le 7 janvier 1754 à Québec. Angélique Larcher est inhumée à Kamouraska. Il épouse (2) M.–Josephte Dancosse le 21 novembre 1785 à Rivière–Ouelle. Parmi ses douze enfants :

- Joseph, b. le 15 juillet 1774, « clerc–avocat, étudiant en droit demeurant à Québec... légataire universel du curé Trutaut de Kamouraska... » (Not. Dubergés : 12 mai 1800, 5 novembre 1803) et « avocat, résident à Montréal... », a épousé à Montréal Marie–Josephte Dorion (1776–1813), fille de feu Jean–Baptiste Dorion, marchand, et de Marie–Josephte Delinel, le 4 octobre 1803.
- Michel, navigateur et pilote, épouse le 30 janvier 1816 Angèle Amiot à Saint–André; enfant :
  - Angèle Chamard, épouse à Rivière–Ouelle le 19 juillet 1845 William McNichols, fils d'Andrew et de Sarah Canavander, Irlandais originaires de Montréal.
- Marie–Anne, épouse Thomas Costin, commis–marchand, le 18 février 1786 à Holy Trinity Church, Québec : instituteur au Madawaska, à Fredericton, à Kamouraska et à Rivière–du–Loup, il fut aussi juge de paix au Nouveau–Brunswick.
  Enfants :
  - Marie–Anne Costin, épouse Benjamin Michaud, aubergiste de Kamouraska.
  - Frédéric Costin, sellier à Kamouraska, épouse Angélique McIntyre.
- Antoine, marié à Marguerite Melançon le 15 septembre 1795, à Québec.
- François–Xavier, marié à Jeanne Griault le 14 avril 1790, à Québec.
- Louis, commis, marié à Ursule Cordeau–Deslauriers à Kamouraska le 5 novembre 1797.
- Olivier, commis, engagé chez le marchand Pierre Casgrain de Rivière–Ouelle, lieutenant de milice, tient commerce à Saint–Denis sur Richelieu en 1818. En 1829, il est élu syndic pour l' instauration d'écoles à Saint–Denis. Il a épousé (1) Marie–Élisabeth Morrison; et (2) Sophie Rousseau, veuve d'Amable Paradis, à Saint–Michel d'Yamaska le 30 septembre 1851.
- Angélique, épouse Hypolithe Roy–Desjardins le 14 janvier 1794 à Kamouraska.

Les Chamard sont un exemple de l'ascension sociale...; de simple forgeron, on est passé aux professions libérales. Il est vrai que, dans leur ascendance, se trouvaient des entrepreneurs, les Cureux, les Larcher, les Dancosse; ceux–ci ont pu inspirer cette montée sociale. Le contact étroit avec le voisin, négociant anglophone, l'influence du curé de Kamouraska, qui supporte financièrement les études de Joseph Chamard, un mariage avec un instituteur anglophone, ont contribué à élargir les horizons. On épouse des conjoints d'un rang social plus élevé, fils ou fille de marchand. On ne craint pas de s'unir à des Anglophones.

Thomas Costin (1766–1833)

« un apprenti âgé de dix–huit ans », lit–on dans la *Gazette de Québec* en 1784, « environ cinq pieds de haut, teint blanc, cheveux bruns, maigre, l'air sournois, marqué de la petite vérole, bien sale dans ses habillements, parle anglais et français... Il a laissé son maître à Kamouraska le vingt de ce mois où il tenait

magasin pour le compte de son maître; on suppose qu'il s'en vient à Québec. Celui qui le prendra le livrera à Jean–Justus Diehl à Québec ou à Christy Cramer, négociant à Montréal ou à Jean–Baptiste Drouin à Kamouraska...[1] »

Le 7 mai 1785 (Not. Cazes), Thomas Costin, « marchand », demeurait à nouveau à Kamouraska. Ce Thomas Costin, né protestant et anglophone en Nouvelle–Écosse, de John-Frederick Costin et Annah Smythe, étudia chez les Jésuites. On le retrouve juge de paix au Madawaska vers 1789–90; instituteur dans la région de Fredericton en 1796–97; il revint enseigner sous le régime de l'Institution Royale à Kamouraska entre 1806 et 1821; il termina sa carrière à Rivière–du–Loup après avoir épousé en secondes noces Geneviève Fonjamy le 19 juillet 1825 à Notre–Dame de Québec. Son fils, Jean–Frédéric Costin (1792–1882) épouse à Saint–Charles de Bellechasse le 24 août 1819 Angélique McIntyre, fille de Joseph et d'Angélique Gosselin. Ce Costin laissera quelques descendants à Saint–Charles.

Le négoce d'Alexandre McLennan

Alexandre McLennan, en 1785 (Not. Cazes : 11 avril 1785), signe un contrat du titre de « aide de camp du capitaine Alexandre Dionn » (sic). Ce qui n'en fait pas un militaire mais un simple milicien; un citoyen en apparence bien intégré. Il paraît se débrouiller avec la langue française, car tous ses contrats devant les notaires de la région se font en français. Son commerce est installé près de la rivière Kamouraska, le long de laquelle il fera ériger « Un quai de quatre–vingt pieds de front par vingt–cinq de large » (Not. Colin : 19 avril 1787). Il a sûrement résidence à Québec, où le notaire Charles Stewart minute ses affaires et Berthelot d'Artigny, son contrat de mariage. Ce quai, le premier, selon moi, à être construit à Kamouraska, est un investissement appréciable.

Le négoce de McLennan porte surtout sur les fourrures, les pêcheries, les produits agricoles, la spéculation foncière, le transport de marchandises. Je n'ai pas de documents prouvant qu'il tient un comptoir ou magasin de marchandises sèches. Cependant il élabore des projets d'expansion en 1787, achat de terrains, constructions de maisons; et nous croyons qu'il souhaite établir ce commerce de détail.

McLennan est présent aux contrats de meunerie et de transport de blé dans la région (Not. Cazes : 7 avril 1781). Les meuneries de La Pocatière en 1780 et de Kamouraska en 1784 sont passées aux mains de Robert Keith, un entrepreneur anglophone originaire de Montréal; Thomas Kennedy, Irlandais, est engagé meunier à Kamouraska en 1786, en remplacement de Jean–Baptiste Grandmaison. Ainsi une partie du commerce des grains et de la farine glisse aux mains des anglophones locaux, grâce aux menées du seigneur Lauchlin Smith et de son meunier Robert Keith.

(Nb : on voit souvent les signatures de : Findlay Mckenzie et William Ross, négociants de La Pocatière; de Thomas Wilson et Hugh Fraser négociants de Saint–Roch–des–Aulnaies, au bas de plusieurs contrats d'affaires. Jean Griggs (Griegs ?), « négociant anglais », présent à Cap-Saint–Ignace dès 1764 (Notaire Dupont : 13 avril 1764), avait aussi tenté de faire sa marque dans le business local. Et que dire des taverniers anglophones dans la région de Montmagny en 1781 : Donald Henderson, Duncan McDonald, Angus McIntyre à Montmagny; Thomas Cameron, à Saint–Vallier; Donald McKinnon et Donald Kennedy à Berthier; Lauchlin McKinnon à Cap–Saint–Ignace; sont–ils assez nombreux pour rassasier tous les « grandgousiers » de la région?[2]

La concurrence commerciale à Kamouraska entre 1770–1795

À l'époque où arrive McLennan, la région de Kamouraska n'est pas dépourvue en négociants. En effet, on peut dénombrer une bonne vingtaine de commerçants qui font dans toutes les variétés du trafic : une floraison de détaillants, démarcheurs, regrattiers, spéculateurs, taverniers, revendeurs, maquignons, saulniers, colporteurs...; pacotilleurs ambulants, vendeurs de poissons, artisans du cuir et du meuble; chiffonniers, récupérateurs, forgerons–quincailliers, commis, charrons, coureurs de bois...; eaux–de–vie, grains, suif, huiles et poissons, viandes et lard, beurre, toile, laine, tabac, sucre d'érable, peaux et fourrures, tissus, fer en barre, outils, sel, vinaigre, chandelles, animaux, terrains et sommes d'argent,

tout se transige, avec ou sans notaire, parfois suivi d'un huissier. Tout va, et vient, et change de main, avec ou sans crédit, entre Québec, Kamouraska, la Baie–des–Chaleurs et le Madawaska. Ainsi font les soi–disant négociants.

Ces métiers du commerce ne conduisent pas tous à la fortune; certains assurent un revenu appréciable; d'autres précipitent leur auteur à la banqueroute. C'est souvent un métier d'appoint : la plupart des trafiquants, qui sont aussi cultivateurs ou navigateurs, abandonnent parfois après un laps de temps. C'est un métier qui nécessite un talent et un flair exceptionnels.

Le marchand, homme d'intérieur, détaille habituellement au comptoir; le négociant, lui, transige partout; le premier tient boutique; le second court les occasions. Celui–ci est aventurier, celui–là est routinier; mais les deux fonctionnent dans un système de crédit généralisé, qui n'a rien à envier aux endettements actuels. Le négociant spécule sur l'avenir, mise sur l'inconnu, et risque sur les hasards de l'économie.

On a dit que, dans l'économie locale, ce négoce créait rarement une nouvelle richesse; qu'il ne ferait que déplacer le capital; le négociant agirait comme un service public pour faciliter les échanges, même si c'est un service lucratif. Qu'en est–il? Il est vrai que le négociant devient un courtier dans les transactions immobilières, un agent d'immeubles, un facilitateur. Il joue, grâce au crédit, le rôle du banquier moderne; il est l'expéditeur des surplus agricoles et l'importateur des nécessités.

C'est aussi parfois un entrepreneur : moulins à scie, pêches, minoteries, boucaneries, construction de navires, transport. Mais il ne faut pas y voir un industriel de type moderne; c'est à peine un bébé (sic) capitaliste. L'intention du négociant est d'abord de gagner sa vie, ensuite de bien paraître dans sa localité, enfin de laisser un bien–fonds d'impor–tance à ses héritiers. La grande société anonyme à profits et capital–actions, « l'esprit capitaliste », c'est pour demain.

Par contre, je crois que le négociant peut être à la source de nouveaux marchés; à l'origine d'emplois neufs. Il crée des opportunités; sa présence stimule d'autres marchés : tonnellerie, forge, tannerie, fours à chaux, charpenterie. La circulation de la masse monétaire s'en trouve accélérée. Je citerai pour exemples : le projet de Peter Fraser d'établir une « huitrière » à Kamouraska (Not. Cazes : 28 janvier 1784), la tentative de Nicolas Bouchard de s'établir comme « tailleur » à Kamouraska (Not. Colin : 21 novembre 1789). Donc il y a là un moteur économique, dont l'impact, difficile à chiffrer, n'est nullement négligeable.

Un nouveau venu dans le commerce, comme McLennan, doit d'abord affronter des concurrents chevronnés bien chevillés dans le terroir.

Nommons dans la région de Kamouraska les négociants : Pierre Doucet, Acadien (vers 1720–1780); Jean–Baptiste Grandmaison (1713–1793); Jean–Baptiste Cureux dit Saint–Germain (1737–1818); les frères Anselme (1753–1819) et Michel Robichaud (vers 1758–1808); Philippe Voisine (vers 1730–1801) (ép. de Geneviève Côté) et son fils, Pierre Voisine (1760–1798); André Drapeau (1763–1800); François Perrault (1765–1816); François Beaulieu (1773–), mais surtout le solide groupe familial de Louis Michaud (1714–1796), époux de Geneviève Albert, et de ses gendres, qui paraissent former une équipe unie et efficace. D'autant plus efficiente, croyons–nous, qu'elle est née du terroir local, issue des vieilles familles de quatre générations! Des pure laine à multiples cousins!

Louis Michaud, d'une part « associé en son trafic avec le sieur Michel Fortier, négociant de Québec » (Not. Saindon, 1774), est assisté d'autre part, dans la région, de Pierre Sirois (1732–), Alexandre Dionne (1736–1807), navigateur–marchand et capitaine de milice; François Dionne (1734–1797); Pierre Pinet (vers 1735–), navigateur; et Ignace Boucher (1730–1812) de Rivière–Ouelle aussi marchand, tous ses gendres. Louis Michaud et Philippe Voisine détenaient un permis de débiter des boissons en 1781; ce qui leur procurait un avantage évident sur les concurrents pour « liquider » les affaires. Ce Michel Fortier, négociant de Québec, décède en 1779; il était l' époux de Marie–Anne Cureux.

Retenons encore : Jean–Baptiste Drouin, originaire de Québec, qui tient boutique à Kamouraska en 1784–86; Étienne Perrault (1731–

1808), qualifié de marchand et qui entreprend des expéditions de pêche en Gaspésie (1776); François Caillouette (1764–1807), qui se disait marchand en 1781, qu'on retrouve occasionnellement à la Baie–des–Chaleurs et au Madawaska, après sa faillite de 1783 (Not. Cazes : 13 septembre 1783); Joseph Missigué de Québec, « résident à Rivière–Ouelte, commis chez le marchand Pierre Florence » (Not. Cazes : 17 octobre 1783 et Not. Colin : 29 avril 1787), mais qui brasse des affaires à Kamouraska; et quelques navigateurs qui ne négligent pas de débiter à bord de leur navire des marchandises « liquides » et divers colifichets d'utilité venant de la ville.

Enfin des Écossais sont venus se faire la main chez les Francophones de la côte : John McCutcheon (de 1763 à 1772); John McLeod (1778–81); Peter Fraser (1782–84); James Quin (1780–94); James Smith, « marchand–navigateur » (1793). Ils semblent tous chercher un pied–à–terre à Kamouraska et Rivière–Ouelle. Sauf pour Smith, leur négoce fut plutôt mince et éphémère. On retrouve John McCutcheon, époux de Marie–Thècle Charron, dans la région de Chambly en 1779; John McLeod, époux de Catherine Fraser, fait banqueroute en 1781 (Not. Berthelot D'Artigny 30 juillet 1781); Peter Fraser est l'objet d'une faillite en 1785; James Quin, Irlandais, marié à Angélique Hausmann, abandonne femme, enfants et commerce à Rivière–Ouelle, et se cache de ses créanciers aux États–Unis en 1794. McLennan sera un des rares Anglophones d'origine à survivre un temps à l'active concurrence commerciale de cette époque. Sa parenté avec le seigneur de La Pocatière a peut–être contribué à le maintenir à flot plus longtemps.

Selon nous, trois types de commerçants surnagent plus facilement au–dessus de la surenchère commerciale et du crédit généralisé : ceux qui débitent des boissons; ceux qui sont associés à un marchand de la ville; ceux qui disposent d'un réseau social, de contacts bien ancrés dans le milieu.

Enfin ces négociants sont souvent actifs dans la milice : Grandmaison, Anselme Robichaud, Alexandre Dionne, Pierre Pinet, Joseph Boucher, sont officiers dans la milice de leur localité. Fonction qui les place à l'avant–scène, qui « anoblit » leur statut de négociants. Selon le vieux principe de Jules César: « Vaut mieux être empereur dans son village que le second à Rome », ce besoin d'être quelqu'un, et la course à l'image, sont des puissants stimulants économiques aussi bien à Kamouraska, après la Conquête, qu'à Londres.

La dynastie Michaud

Louis Michaud (1714–1796), époux de Geneviève Albert, négociant à Kamouraska, avait été entrepreneur en pêcheries et fourrures au Mont–Louis, pour Joseph Cadet en 1750, puis de nouveau en 1754 et 1757. (Not. Kerverzo : 4 juillet 1750 : la terre de Louis Michaud à Kamouraska). Sous le régime anglais, il obtint un permis d'alcool et opéra un négoce de prêt d'argent, d'achat et vente de terrains. En 1774, il est associé à Michel Fortier, négociant de Québec. Il est intéressant de voir comment ses gendres et petits–enfants deviendront des leaders locaux dans le commerce, les professions et la politique :

- Josephte Michaud (1735–1811), ép. François Dionne (1734–1797); leurs enfants :
  - Anne Dionne, ép. André Drapeau (1763–1800), marchand à Kamouraska.
  - Alexandre Dionne (1770–1801), marchand, ép. M–Anne Roy; Marie–Anne Roy, veuve, épouse (2) Honoré Roy, marchand à Kamouraska.
- Marie–Anne Michaud (1737–1809), ép. Pierre Sirois, commis–agent pour Louis Michaud, son beau–père; leurs enfants :
  - Pierre Sirois, capitaine de milice de Cacouna.
  - Pascal Sirois (1762–1797), député en 1796, marchand à Rivière–des–Caps.
- Madeleine Michaud (1742–av. 1802), ép. Alexandre Dionne (1736–1807), capitaine de milice, entrepreneur en pêcheries, navigateur–marchand en 1797; leurs enfants :
  - Augustin Dionne (1764–1821), notaire à Rivière–Ouelle.
  - Amable Dionne (1781–1852), marchand, seigneur, député, conseiller législatif
  - Benjamin Dionne (1770–), huisssier à Kamouraska, m. à Thècle Robichaud.
    - Benjamin Dionne (1797–1883), marchand à Cacouna, m. Clémentine Fraser.

- Nathanael Dionne, marchand à Saint–Pascal m. Léocadie Dionne.
- Marguerite Michaud (ap. 1801), ép. (1) Pierre Pinet (... –1793), navigateur et capitaine de milice; leurs enfants :
  - Marguerite Pinet, ép. Michel Robichaud (1758–vers 1808), marchand à Rivière–des–Caps.
  - Marguerite Michaud ép. (2) Jean–Baptiste Pelletier; ép. (3) Chrysostôme Chouinard.
- Geneviève Michaud (1740), ép. Ignace Boucher (1730–1812), marchand à Rivière–Ouelle, et capitaine de milice, associé à François Dorion, marchand de Québec. (Not. Pinguet : 2 octobre 1779 et Not. Colin: 5 août 1784)[3].

Cette grappe familiale des filles Michaud illustre bien, à mon avis, ce que peut être un réseau d'affaires à l'époque. Un *family compact* bien tricoté, qui s'étend de Rivière–Ouelle à Cacouna. Pierre Sirois, entre autres, est souvent présent aux importants contrats d'affaires de la région de Cacouna. C'est lui qui gère, au nom de Louis Michaud, les créances de Jean–Baptiste Grandmaison, et qui recueille ses actifs quand il devient insolvable (Not. Saindon: 3 février 1779). L'achat, la vente, le crédit et le transport des produits, les contrats d'affaires, les saisies de créances douteuses, tout ça peut s'opérer au sein de la même famille, par le cousin huissier, par le beau–frère notaire, par le neveu navigateur. Si, de plus, le juge de paix local et l'officier de milice responsable du bon ordre, qui jugent et arbitrent les conflits dans la localité, participent au même réseau familial, on devine aisément l'influence énorme sur la clientèle qu'exerce un tel cartel.

Comme pour la famille Chamard, des Michaud et des Dionne ont profité de l'ouverture sociale qu'apporte le négoce dans une localité. Le commerce leur a offert un modèle de vie différent et une rampe de promotion sociale. Plusieurs personnes de ces familles manifestent des réussites économiques enviables.

Les pelleteries du Madawaska

La Côte–du–Sud connut une relance du commerce des fourrures durant les trente ans qui suivirent la Conquête. Beaucoup d'habitants s'adonnaient l'automne et l'hiver à la chasse dans les bois. « À l'ouest de la rivière Sain–Jean, en 1761, à environ trois lieux... vivaient une douzaine de familles françaises dont la principale activité était le commerce avec les Indiens... » (11janvier 1761 : Rapport de J. Belcher aux Lords of Trade). Le notaire Saint–Aubin note, le 14 avril 1771, qu'à Rivière–Ouelle, « plusieurs habitants sont absents, relégués depuis plusieurs semaines dans les bois à la chasse... ». Le rapport Deane–Kavanagh fait état que les habitants installés au Madawaska s'adonnaient à la chasse dans les années 1780–90.

En même temps qu'il affermait le « Domaine du Roi » aux commerçants anglais, le gouvernement anglais avait circonscrit, le 24 janvier 1765, le territoire du Madawaska comme territoire exclusivement réservé aux Indiens pour la chasse. Cependant ces Indiens continuent à troquer leurs fourrures, comme ils l'ont fait depuis des temps immémoriaux, avec les Canadiens de la côte ou avec les Acadiens de la rivière Saint–Jean. En 1784, la province du Nouveau–Brunswick était créée, détachée de la Nouvelle–Écosse, d'où une « nouvelle administration » désireuse de développer ses régions. Vers 1778–79, des Albert et des Hayot de Kamouraska sont dits « demeurant au Madawaska ». Les registres nous renvoient les noms de plusieurs Indiens Micmacs, Malécites et Abénaquis qui descendent sur les rives du Saint–Laurent.

Le seigneur Donald McKinnon de Matane, qui tient aussi un débit de boisson à Berthier[4], veut attirer des Acadiens sur sa seigneurie. Il se rend à l'Île du Prince–Édouard en 1772 pour en recruter. Échec, on refuse. Nous croyons que le nouveau seigneur rêvait d'avoir son propre commando de chasseurs de castors. Tout l'arrière–pays, région de la Matapédia, est disponible aux coureurs.

Le 31 mai 1781[5], on met en vente à l'encan « une grande quantité de fourrures et peltries (sic) de toutes sortes sauvées du naufrage du navire "Le Général Haldimand" qui a échoué au–dessous du Bic. On peut voir ces fourrures chez MM. Johnson & Purris sur le quai du Roi à Québec... » La mode est aux fourrures !

Les fourrures du Madawaska auraient dû parvenir à la baie de Fundy et Halifax, via la rivière Saint–Jean, si on avait suivi la voie naturelle. Mais les négociants de Québec

entendaient bien drainer vers le Saint–Laurent le commerce de la fourrure : le 27 septembre 1768, John Lymburner de Québec engage Pierre Robichaud (1710–1784) de L'Islet, un réfugié acadien, désigné « indian trader, to trade with Indians living under His Majesty's protection in the southern part of this Province... » Cet engagement est renouvelé en octobre 1786 en faveur de Régis Robichaud (1753–1809), son fils, par Simon Fraser, pour les régions « de Mont–Louis et de Madawaska »[6].

Les frères Anselme et Michel Robichaud, négociants de Rivière–des–Caps et cousins des précédents, auraient aussi négocié les fourrures indiennes dans la même région, selon l'historien Thomas Albert. Il faut comprendre que ces commerçants embauchaient des dizaines de *coureurs de bois* à leur compte, et encourageaient tout entrepreneur privé et les Indiens à rapporter leurs pelleteries à leur comptoir. À la tête du commerce, trônent les maîtres anglais; à la base, les Canadiens francophones, *les porteurs de peau* (!) de service. Une bonne partie de la richesse de l'arrière–pays, région bien connue des Acadiens et des Québécois, franchit les Appalaches et se déverse sur la rive sud du Saint–Laurent.

La course des bois et le trappage étaient redevenus lucratifs et assez répandus pour que les seigneurs de Grand–Métis, de Matane, de Mont–Louis et de Rimouski se plaignent des chasseurs qui hantaient leurs domaines; ils réclament du gouvernement un privilège exclusif de traite dans leurs propres seigneuries[7].

Inutile d'insister sur le troc fourrures–boissons, joyeuse paire des antiques trappeurs; le rhum continue toujours de couler vers les camps de chasse, pour mieux écouler les pelisses sur les marchés de Québec. Y a–t–il des abus ? Mgr D'Esgly écrivait au curé de l'Île–Verte, M. Adrien Leclerc, le 22 septembre 1787 le prévenant que « ... les vendeurs d'eau–de–vie aux sauvages seront privés des Pâques, refusés pour parrains et privés de la sépulture ecclésiastique... » L'année précédente, le 10 juillet 1786, Mgr Hubert avait recommandé au même curé Leclerc « ...de montrer beaucoup de condescendance envers les sauvages, qui sont venus s'adresser au gouverneur... » L'abbé Leclerc desservait les Indiens et habitants du Madawaska entre 1786 et 1790. Ça bouge dans le secteur ! On devine une sorte de nervosité depuis l'assassinat par des Indiens du courrier Joseph Dufour au Madawaska en 1783.

Enfin, comment expliquer cette énigmatique inscription aux registres de Kamouraska le 15 novembre 1789 : « ... Ont été inhumées dans Je cimetière de Kamouraska deux têtes de sauvages; une tête portée par... (illisible) ...de Joseph LeSauvage, autrement dit "Grand–Joseph"; l'autre d'une sauvage, appelée ici "la Sauvagesse"; lesquelles têtes nous ont été présentées par Alexandre Roy, capitaine de la compagnie de Kamouraska; les dites têtes enveloppées dans un linge dans une boîte en bois de pain (sic) neuf avec une couverte, laquelle boîte a été scellée par le cachet du roi par M. Choveau (sic), écuyer, juge de paix et envoyé dans cette paroisse pour en faire la visite... » On mentionne aussi « ... une lettre lue par M. Panet, écuyer, juge...; une autre lettre de M. Duchesneau, et du consentement du grand juge de Québec ... » L'inhumation, légalement autorisée, a lieu en présence de : « Alexandre Dionne, capitaine; Jean–Baptiste Cureux, Charles Rousseau Joseph Chamard, Gabriel Phaucas, François LePoidevin ». François LePoidevin est maître chirurgien de Trois–Pistoles, installé à Kamouraska vers 1792. Nous restons pantois, stupéfaits à la lecture d'un tel document.

Le terme Madawaska couvre ici tout le bassin de la rivière Saint–Jean et de ses affluents; donc une partie de l'État du Maine actuel et le Témiscouata; les trappeurs couraient sans doute tout l'arrière–pays boisé allant de Montmagny à Matane, et la Matapédia jusqu'à Ristigouche. Régions aux frontières mal définies.

Alexandre McLennan, Pierre Dupéré et des fondateurs du Madawaska

Sitôt arrivé à Kamouraska, Alexandre McLennan dépêche des coureurs de bois vers l'intérieur des terres. Pierre Dupéré (1758–1825) de Rivière–Ouelle « ...s'oblige de continuer à faire les voyages comme il a coutume de faire pour l'avantage de la société, comme il a pu faire pendant son terme qu'il a été au service de M. McLennan, pour à l'égard des Sauvages... » (Not. Louis Cazes : 2 octobre 1782). La société de McLennan et Dupéré est renouvelée le 2 octobre

1782 pour trois autres années. McLennan fournit les marchandises pour leur commerce, « tant pour la traite des Sauvages (sic) que besoin du public »; les serviteurs que Dupéré prendra pour son besoin seront nourris et payés par la dite société; la société assume aussi les frais de transport des marchandises et de retour des pelleteries.

Pierre Dupéré n'était pas le seul, ni le dernier, à monter au Madawaska et au Maine quérir les fourrures. François Perrault faisait des affaires avec les Roderick Fraser et Murdock Mckenzie, qui, eux, négocient les fourrures dans la région de Bonaventure et de Ristigouche. (Not. Cazes : 10 février 1789). Pierre Lizotte (1769–1854) de Rivière–Ouelle, Germain Dubé (b. 11 juillet 1770) et Augustin Dubé (b. 8 décembre 1763), enfants, baptisés à Rivière–Ouelle, de Jean Dubé et de Marie–Anne Ayotte, suivront bientôt Pierre Dupéré. (Not. Collin : 5 octobre 1787). Nous croyons que des Albert et des Ayotte de Kamouraska ont pu aussi faire la traite avant de s'installer le long de la rivière Saint–Jean.

Dupéré, Charles II et Marie–Josephte DesRivières :
Dupéré, Pierre–Charles III (1727–1760), Marie–Louise Plourde, m. à Rivière–Ouelle le 9 janvier 1758.
Dupéré, Pierre IV, b. le 15 décembre 1758. Célibataire, un des fondateurs du Madawaska; il *monte au* Madawaska depuis les années 1777, croyons–nous.

Lizotte, Nicolas II et Madeleine Mignier de Rivière–Ouelle et La Pocatière; enfant :
Lizotte, Nicolas III et Madeleine Miville : un certain « Nicolas Lizotte » est présent à la rivière Saint–Jean (Village Français) le 22 décembre 1771, où il ondoie un enfant de Joseph Thériault ; leurs enfants :

- Lizotte, Basile IV (1743–1779) « habitué chez les Sauvages », épouse le 5 février 1774 une métisse du nom de Marie–Josèphe Saint–Castin « Acadienne et Sauvagesse ».
- Lizotte, Jean IV et Marie–Louise Plourde, veuve de Pierre–Charles Dupéré, mariés à Rivière–Ouelle le 11 janvier 1762; enfants :
  - Lizotte, Pierre V, baptisé à Rivière–Ouelle le 23 décembre 1769. Un des fondateurs du Madawaska, il épouse Marguerite Cyr, fille de Jean–Baptiste et de Judith Guéret–Dumont, à Saint–Basile le 14 octobre 1794. Il aurait hiverné chez les Indiens en hiver 1782; il revient au Madawaska en 1784 avec Pierre Dupéré, son frère utérin, où ils établissent un comptoir d'échange avec les Indiens[8]. Il sera lieutenant de milice à Saint–Basile.
  - Lizotte, Jean–Baptiste V, m. à Euphrosine Dubé à Rivière–Ouelle le 28 janvier 1793.
  - Lizotte, Marie–Louise V, m. à Lambert Hudon à Rivière–Ouelle le 29 janvier 1787. Pierre Lizotte, Jean Lizotte et Lambert Hudon laisseront plusieurs descendants, des pionniers du Madawaska.

Dubé, Mathurin II et Anne Miville :
Dubé, Augustin III et Marie–Anne Soucy :
Dubé, Jean IV et Marie–Anne Ayotte, m. à Kamouraska le 10 janvier 1752 : Marie–Anne est la fille de Zacharie Ayotte et de Marie–Josephte Levasseur; leurs enfants :

- Dubé, Marie–Anne V, fille de Jean et de Marie–Anne Ayotte, épouse Jean Tardif à Kamouraska le 27 janvier 1777. Tardif est un des « fondateurs » du Madawaska.
- Dubé, Augustin V, m. à L'Île–Verte le 13 octobre 1788 à Ursule Dion. Il détenait un lot sur la rivière Saint–Jean, côté du Maine en 1786, qu'il a vendu à Anselme Albert.
- Dubé, Germain V, m. à Saint–Basile, Madawaska le 21 février 1797 à Geneviève Bourgouin, fille de Jean–Baptiste et de Geneviève Levasseur. Le 5 octobre 1787 (Not. Colin) Germain Dubé, « seize ans, s'engage pour Alexandre McLennan comme commis et serviteur pour sept ans... pour tenir les livres, faire les courses... »
- Dubé, Isidore V, marié à Kamouraska le 25 novembre 1783 à Marie Roy–Desjardins, engagé par M. McLennan pour « tendre une pêche à marsouins à Kamouraska, au salaire de 168 francs, couper et appointer 6000 perches de grosseur ordinaire de dix–sept à vingt pieds... » (Not. Colin : 12 décembre 1784).

Dubé, Louis IV, maître charpentier, et Marie–Jeanne Dionne, m. à Kamouraska le 17 janvier 1763 :

- Dubé, Euphrosine V, m. à Jean–Baptiste Lizotte.

Albert, François II et Marie–Joseph Boucher, m. à Kamouraska le 10 avril 1736 :
Albert, Alexandre III (1748–1832) marié à Marie–Madeleine Sirois le 12 octobre 1778.
Albert, François III (1744–1829) marié à Marie–Anne Paradis le 22 novembre 1774.

Les deux frères Albert sont dits « établis au Madawaska » dès le 29 novembre 1779 et le 5 janvier 1780[9].

Ayotte, Zacharie IV, m. à Kamouraska le 17 novembre 1727 à Marie–Josephte Levasseur : Ayotte, Alexandre V (1732–1808) et Charlotte Saucier, m. le 30 mars 1761, fille de Charles–François Saucier; « demeurant pour le présent à la grande rivière Saint–Jean » (Not. Cazes : 16 septembre 1781), où il était établi vers 1779. Ayotte, Alexandre VI (1763–1833) et Catherine Paradis sont au Madawaska vers 1792.

Les soeurs Charlotte, Madeleine et Josephte « Hayot » ont épousé les frères Paul, Pierre et François Cyr, fils de Jean Cyr et de Marguerite Cormier, Acadiens demeurant au Village Français (selon Adrien Bergeron).

Desnoyers, Jean–Baptiste, et son épouse, Anne Gautreau, Acadiens originaires de l'Île Saint–Jean, demeuraient à l'Île–Verte avant de s'établir à la rivière Saint–Jean vers 1780, puis au Madawaska en 1785.
Desnoyers, Marie–Josephte, ép. le 12 avril 1780 à Tracadièche Gabriel Audet.
Desnoyers, François, ép. le 1er mai 1780 à Rivière–Ouelle Madeleine Dubé, fille de Louis et de Françoise Côté.
Desnoyers, Marie–Geneviève (1764–...), ép. vers 1781 Pierre Dubé, fils de Louis et de Françoise Côté.

Il faudrait encore mentionner les Louis Saucier, Pierre Andivarique (Antoiric), Gemain Soucy, Louis Sansfacon, Jean–Baptiste Fournier, Mathurin Beaulieu, qui montent à la rivière Saint–Jean et qu'on retrouve au Madawaska vers 1777–1785. Et que dire des familles acadiennes, Thibaudeau, Potier, Cormier, Cyr, Martin, qui se réfugient un temps sur la Côte–du–Sud, puis retournent à la rivière Saint–Jean entre 1765 et 1790. Il nous paraît évident que ces gens faisaient affaires avec les négociants de Kamouraska, qu'ils accompagnaient les *courriers* et les guides dans leur trajet; qu'ils empruntaient, entre autres, le chemin du « Grand–Portage »; qu'ils ont pu mettre la main au négoce de fourrures, avant de s'enraciner dans la « république brayonne ».

Ainsi la société McLennan–Dupéré contribua à développer l'intérêt pour les établissements de la rivière Saint–Jean. Le 15 avril 1785, Pierre Dupéré achète – est–ce un projet personnel d'expansion, ou un actif de la société McLennan ? – « une terre de quatre arpents de front située à l'entrée du portage de la rivière Saint–Jean, seigneurie de Rivière–du–Loup... » Le vendeur est Henri Luneau, forgeron de Rivière–des–Caps. Augustin Dubé est témoin de l'achat. L'emplacement, très passant, est idéal pour un commerce[10].

Faillite ou rupture ?

Cependant en 1786 rien ne va plus dans la compagnie McLennan & Dupéré. Que s'est–il passé ? Mésentente ? Insolvabilité ? J'ignore les raisons de la rupture, mais on décide de fermer les livres et régler les comptes (Not. Louis Cazes : 13 février 1786). Pierre Dupéré « gardera les livres en sa possession pour ramasser les dettes de la dite société aussitôt qu'il lui sera possible ». Il devra « faire payer, pendant l'espace de trois ans, toutes les dettes qui sont dues dans la société depuis le Témiscouata jusqu'au bas de la rivière Saint–Jean, tant par les Sauvages que par les Français... » M. McLennan se charge, lui, de « tout ce qui est dû à la société par les Français le long du fleuve Saint–Laurent, excepté le compte de Joseph Messigué... » Enfin Étienne McLennan reçoit procuration « de retirer et faire poursuivre en justice toutes les personnes qui sont en devoir... »

Les sociétaires avaient acquis des immeubles. Il faut départager ce qui relève de la société et ce qui est une propriété personnelle : « ...la maison de la rivière des Caps bâtie par M. McLennan n'est

aucunement dans la société avec M. Dupéré...; pourtant c'est M. Dupéré qui avait acheté le fonds de terre. M. McLennan donne procuration au sieur Smith de Québec de louer une maison, propre à établir un magasin, divisée en plusieurs appartements et garnie de meubles, pour un an..., de plus la moitié d'une pêche, avec un emplacement, sur lequel est une maison, d'environ deux arpents, située à Rivière–des–Caps, près le portage de la Témiscouata. » (Not. Colin : 29 et 30 avril 1787). Ce sieur Smith de Québec est, comme on l'a vu, le seigneur Lauchlin Smith de La Pocatière, beau–père de McLennan. Le même Smith « sera curateur de la succession » du seigneur en faillite Donald McKinnon de Matane en 1792[11].

Bon ! Qu'est–ce qui se passe ? à mon avis, le crédit, dont on a abusé, menace de ruine les deux associés, et Pierre Dupéré craint la faillite d'Alexandre McLennan. D'autre part, la situation est active du côté du Madawaska, ou les Acadiens, chassés par les Loyalistes, remontent la rivière Saint–Jean pour s'installer près de l'actuel Saint–Basile. Il y a eu aussi le malheureux assassinat du courrier Joseph Dufour en 1783. Le chemin du Portage est construit en 1783. Enfin la province du Nouveau–Brunswick, détachée de la Nouvelle–Écosse, est créée en 1784. Dupéré rêve–t–il de fonder son propre *business* au Madawaska ?

Au sommet, les grandes firmes britanniques de Québec, Lymburner, Crawford, Shaw & Fraser, et autres se partagent les territoires; elles établissent des *filiales* ou des représentants dans les régions; ces derniers dépêchent des exploitants sur le terrain. C'est à la base que la compétition dégénère parfois en conflits. Le même phénomène se voit chez les voyageurs de la Compagnie du Nord–Ouest et les *engagés* de la Baie d'Hudson.

Est–il plausible d'affirmer que deux groupes se disputent le négoce des fourrures de la région ? Le clan Lymburner–Robichaud–Durand–Cyr versus le groupe Fraser–McLennan–Costin–Dupéré–Lizotte–Mercure–Dufour ? Le premier clan plutôt acadien, le second plutôt québécois. Le premier se réclamant de l'ancienneté de territoire, le second formé de parvenus ? Le premier de L'Islet, le second de Kamouraska ? Le premier réclamant le sud–ouest de la rivière Saint–Jean, soit le Maine, le second rôdant plutôt au nord–est, soit le Nouveau–Brunswick actuel ?

Quand se crée le Madawaska en 1785–91, les colons se partagent les deux côtés de la rivière Saint–Jean. L'historien Antoine Bemard écrivait : « C'est déjà le moment de signaler une certaine situation tendant à diviser les esprits en même temps que les paroisses dans la colonie de Madawaska. Deux groupements se faisaient face sur la rivière Saint–Jean, et déjà chacun parlait sur un ton détaché des gens de l'autre bord, que l'on voyait plus rarement et dont on redoutait, naturellement toutes les entreprises...[12] » N'y a–t–il là que simple esprit de clocher ?

Le chemin du Grand–Portage

En juin et septembre 1783, le gouvernement fait procéder aux travaux routiers du chemin du Grand–Portage. « Ayant jugé nécessaire pour le service du roi et le bien public de faire rouvrir la communication qui conduit au lac Témis–couata.... [13]», écrit–on, on fait transporter des provisions de lard « chez François Marquis », et des ustensiles jusqu'à Rivière–du–Loup, « trois lieues » en bas de l'entrée du portage; « Employez le plus de travaillants que vous pourrez trouver sans nuire à la culture...; un peu d'eau de vie distribuée à propos paraît être d'un grand secours parmi vos travaillants; si vous vous trouvez dans le besoin, l'on pourra vous en envoyer encore quelques barils... » On ne lésinera sur rien pour huiler les efforts ! C'était le premier investis–sement public venant d'un gouvernement dans la région.

Ce sont les officiers de milice des paroisses depuis Rivière–du–Loup jusqu'à L'Islet inclusi–vement qui embauchent les quelque trois cents ouvriers, bûcherons, essarteurs, scieurs de long, forgerons, cantonniers, charroyeurs, pontonniers, manoeuvres, « guides », attelages, boeufs–essou–cheurs et tombereaux requis; les capitaines Pinet, Ignace Boucher et Alexandre Dionne (de la dynastie Michaud) étant surtout mis à partie. Jean Renaud, le grand voyer, supervise; John Collins arpente; François Dambourgès, « lieutenant au 84e régiment », hurle les ordres. R. Mathews fournit le lard salé, noyé de rhum.... Deux ans plus tard, il faudra déjà tout réparer. Mais pour le moment cela donne « un chemin de vingt–deux à

vingt–quatre pieds avec les fossés de chaque bord... »

En effet le 3 octobre 1786, le grand voyer Renaud renâcle : « Les travaux de l'été 1785 n'ont consisté qu'à détruire à grands frais ce qu'à grands frais et fatigues j'avais érigé en 1783; j'ai été bien surpris de trouver les chaussées que j'avais faites sur les bas–fonds détruites et les pieux qui les composaient jetés au bord du chemin... » Valait mieux des chaussées que des fossés, comprends–tu ? De toutes façons, continue le sieur Renaud, fin renard : « ...Il reste encore un pont à faire; il devrait y avoir quatre postes établis : un à la rivière du Loup; un au sud de la rivière Saint–François; un au sud « du marais des sentiers »; un quatrième au lac... et faire un abattis d'arbres de chaque côté de quarante–cinq pieds.... » Rien que ça.

Un certain David Higginbothom dispose à cette époque « d'une habitation » le long de ce chemin du Portage (Not. Colin : 24 octobre 1786 et Grands voyers : 3 octobre 1786); M. Dambourgès y tient « un camp » quelque part; et « il y a plusieurs endroits où la terre est bonne en culture, assez pour y installer des habitants en les encourageant », écrit M. Renaud.

Il y a eu là des retombées pour les marchands de la région. Et beaucoup de promesses d'avenir.

Les courriers royaux

Il est difficile de reconstituer la chaîne continue des courriers qui ont relié l'Acadie à la Nouvelle–France, et Québec à Halifax, par la route du Portage. J'ai pu en retracer quelques–uns :

Pierre–Noël Malboeuf, « 27 ans, est courrier pour l'Acadie en 1759 (Notaire Hilarion Dulaurent : 27 janvier 1759). C'est un résident de Saint–Pierre–du–Sud, fils de Noël et de Marguerite Quessy. Il épousera Marguerite Fontaine le 3 mai 1761 (Nicolas–Charles Lévesque).

Michel Dubord, résident de Berthier (en bas) est « courrier du Roi » en 1777 (Not. Saint–Aubin : 31 janvier 1777). Au recensement de 1762, Michel Dubord était dit « réfugié ». Il épousa le 23 novembre 1761 Marie Chartier à Berthier.

Pierre Durand, est « courrier de Québec à Halifax en 1784. Je crois qu'il s'agit de Pierre Durand époux de Josette Robichaud; il pourrait s'agir aussi de Pierre–Amable Durand, son fils, qui épouse Marie–Françoise Roy à Saint–Vallier le 29 janvier 1793. Ils sont résidents de L'Islet–Cap–Saint–Ignace.

Ces trois courriers originaient de la région de L'Islet–Montmagny. Ils connaissaient les Robichaud, trafiquants de fourrures.

Nous savons que Louis Mercure (1753–1816) « travaillait comme courrier et guide en 1780, transportant des dépêches militaires entre Halifax et Québec...[14] » Celui–ci apparemment tirait de bons bénéfices de sa fonction. Le gouverneur s'en plaignait et cherchait à le remplacer. La rumeur voulait qu'il profite de ses voyages royaux pour transporter des effets qui n'avaient rien de gouvernemental. En 1783–85, il se pose en porte–parole des Francophones établis à Sainte–Anne des Pays–Bas, pour leur faire obtenir des concessions de terre au Madawaska. Louis Mercure et Michel, son frère, s'établirent sur la rive nord de la rivière Saint–Jean, près de Saint–Basile.

Les Mercure de la rivière Saint–Jean ont détenu quelques arpents de terre à Rivière–des–Caps. En effet, « Joseph Mercure, père, et Louis Mercure, fils, résidents à « Mataouesca » (sic), gouvernement de la Nouvelle–Brunswick (sic), à présent à Kamouraska, vendent à Jean–Baptiste Michaud de L'Islet–du–Portage, trois arpents et une perche de terre de front par quarante–deux de profondeur avec la maison dessus construite à Saint–André; cette terre venait d'un échange d'avec Alexandre Albert et Madeleine Sirois, sa femme, au Nouveau–Brunswick; Louis–Michel Mercure, petit–fils, n'étant point en âge lors de l'échange le 16 janvier 1792 » (Not. Cazes : 19 juillet 1793). (Not. Nic.–Charles Lévesque : 7 août 1785 : Engagement de Joseph Mercure à Alexis Robin).

En 1783, un courrier, nommé Joseph Dufour, et un Anglophone du nom d'Archibald McNeil sont assassinés par un couple d'Indiens du « fort Madoueskak » non loin de Saint–Basile[15]. Pierre Durand le remplace en janvier 1784. Plus tard, Jean–Baptiste Martin, vers 1790–1795; Jean–Baptiste Desgranges en 1795–1802, Philippe Long

(Lang) vers 1805–1810, originaire de L'Islet, seront aussi courriers entre Québec et Halifax.

Le 24 novembre 1795, Philippe Long, marié à Julie Couillard–Després, fait baptiser Judith Lang à L'Île–Verte. (Not. Cazes : 18 février 1795, Not. Pitt : 29 mars 1808).

« Étienne Michaud de Rivière–du–Loup, (sera) courrier depuis Québec jusqu'au Grand Sault de la rivière Saint–Jean » en 1808. (Not. Pitt : 14 juillet 1803 et 29 mars 1808) (N.B. : Le député de L'Islet en 1792, James Tod, était un exportateur de fourrures).

Joseph Mercure, Acadien, négociant et capitaine d'infanterie de l'Île–Saint–Jean, épouse Marie–Anne Gauthier (1728–1800), veuve de Pierre Bergeron (Bergereau) (1720–1746) à Cap–Santé le 6 août 1747. Marie–Anne Gauthier avait eu une fille de son premier mariage, baptisée Marie Bergereau (1745–1822), qui épouse à Rivière–Ouelle le 11 janvier 1768 Jérémie Hudon dit Beaulieu (1743–1829). Marie–Anne Gauthier a été inhumée à Rivière–Ouelle le 14 août 1800, « âgée de 72 ans ». Quatre enfants étaient nés du mariage Mercure–Gauthier :

- Louis Mercure (1753–1816), *courrier*, épousa vers 1773 Madeleine Thibodeau.
- Marie–Louise Mercure, née en 1755.
- Michel Mercure (1756–1810), épousa à Kamouraska le 14 juillet 1777 Marie–Angélique Potvin. Sa fille, Françoise Mercure épousera Charles Beaulieu, fils de Mathurin le 12 mai 1812 à Saint–Basile. Charles Beaulieu sera *courrier* comme son beau–père.
- Angélique Mercure (1766–1809), employée domestique à Rivière–Ouelle, « où elle a été élevée depuis son bas âge chez le bourgeois Pierre Boucher », elle épouse le 27 février 1783 Paul–Hilarion Boucher à Rivière–Ouelle.

Joseph Dufour, (1740–1783), courrier vers 1781–83, fils de Joseph et de Marie–Anne Tremblay, épouse (1) Josephte Morin, fille de Joseph et de Dorothée Therrien à Kamouraska le 10 août 1770; et (2) le 26 octobre 1772 Marie–Josephte Autin, fille de Jean et de Véronique Charest à Kamouraska. Marie–Josephte Autin, veuve Dufour, épousera Étienne Perrault, fils d'Étienne et de Marie Plourde à Kamouraska le 18 juillet 1785, frère du négociant François Perrault. Pierre Dupéré et Joseph Dufour étaient des amis. Les Perrault brassaient des affaires avec des gens de Ristigouche et de la Gaspésie.

Le 24 mai 1785 (Not. Colin), était fait l'inventaire de la communauté de feu Joseph Dufour, « à la requête de veuve Josephte Autin, en présence de Baptiste Landry, leur cousin...; les items sont montrés par Étienne Perrault, garçon demeurant en la dite maison depuis trois ans... » « On voit qu'il laisse des dettes entre autres aux marchands suivants :

Alexandre McLennan, marchand	24 francs
Philippe Voisine	2 francs
Louis Michaud,	37 francs
Antoine Lebel, maître de poste de Kamouraska	182 francs
Louis Alexandre, navigateur de Rivière–Ouelle	185 francs...»

Le 1er juillet 1797 (Not. Augustin Dionne), Étienne Perrault et M.–Josephte Autin, s'obligent à remettre à Joseph et David Dufour « ....une somme de 10 livres, 10 chelins, égale à la somme de 300 livres françaises, ... tant pour leur quote–part d'inventaire que pour l'affermage de leur part de terre... »

Dans quelles circonstances Dufour remplaça–t–il Mercure comme courrier ? Je l'ignore. Il laisse six enfants, dont deux fils qui s'établissent et prennent épouse au Madawaska :

- Joseph Dufour (1774–1834) ép. (1) Rose Thériault en 1799; (2) Charlotte Antoiric, 1812.
- David Dufour (1778–1842) épouse Charlotte Potier en 1799.

Jean–Baptiste Desgranges, « maître courrier pour le Roy depuis Québec jusqu'à Grand–Sault, résidant ordinairement à Québec... » (Not. Dubergés : 6 octobre 1800). Parfois nommé Grange ou Degrange, le courrier Jean–Baptiste Desgranges était marié à Madeleine Séguin, fille mineure de Joseph–Emmanuel Séguin, tonnelier, et de Madeleine Mounier. Il est le fils de feu Pierre Grange dit des Granges, et de défunte

Madeleine Pampalon de Québec. (m. Notre–Dame de Québec, 12 novembre 1791; Procès–verbaux des grands voyers : 8 novembre 1795, 18 août 1802)

Ces courriers voyageaient–ils en solitaires ? Je n'hésite pas à affirmer qu'on devait se regrouper en caravane, formée de guides, de canotiers, des courriers, des trappeurs, des marchands, des voyageurs, apportant qui des bagages, qui des fourrures, les colis royaux, les lettres, les canots, les toiles, couvertures, nourriture, etc. La sécurité exigeait de tels voyages en groupe; ça me paraît évident. D'ailleurs tout ce monde itinérant se connaissait très bien; et chaque *montée*, même menée rondement, devait être une joyeuse partie, sorte de camping sauvage. L'établissement de postes de relais allait bientôt faciliter la navette entre les deux colonies, et permettre l'usage de chevaux. Par ailleurs nous croyons que les courriers ne négligeaient pas de transporter des marchandises qu'ils revendaient à leur propre bénéfice.

Mentionnons que c'est lors des périodes où les guerres étaient menaçantes (1775–1783, 1795–1799 et 1812) que la réfection du Chemin du Grand–Portage a été reconnue nécessaire.

Alexandre McLennan et Paul Lepage de Mollais

Outre les fourrures du Madawaska, Alexandre McLennan s'intéresse aussi aux richesses naturelles de la Gaspésie. Le 17 avril 1783, il acquiert pour dettes de Jean Volant de Champlain, marchand, les trois-quarts de lieue de front que formait la seigneurie de Pointe–au–Père. En réalité, depuis octobre 1781, cette seigneurie, propriété de Paul Lepage « de Mollè » depuis 1773, avait été donnée au sieur de Champlain moyennant une pension viagère au vendeur. Lorsque McLennan acquiert la seigneurie, il achète en même temps l'antique seigneur, « attaché sur sa terre ». Il doit donc « l'entretenir et le nourrir ». Le 7 octobre 1786 (Not. Colin), M. McLennan vendait des marchandises à M. Jean de Champlain, moyennant hypothèque; il devait donc être au service de son créancier; Louis Chamard était témoin à ce contrat.

Le 24 novembre 1784, Gustave McLennan s'occupe de gérer les affaires de la seigneurie de Pointe–au–Père. On y pratique la pêche; on y reçoit aussi sûrement les produits de la chasse. Devant le notaire Collin, le 24 novembre 1784, Gustave McLennan et Louis (?) Molè (Lepage) s'entendent par convention : « Louis Molè doit travailler aux intérêts de la maison de M. McLennan à Pointe–au–Père ». Entendons par là qu'il devra éviter de favoriser les concurrents. Cependant, le 17 avril 1790, McLennan abandonnait, après sept ans, son fief et ses ambitions seigneuriales à son créancier, la société Fraser & Young de Québec. Il est intéressant de noter que la seigneurie de Matane suit un cheminement semblable : passée aux mains de Donald McKinnon (ép. d'Angélique Malouin), Matane est finalement saisie par les mêmes créanciers, la maison Simon Fraser en 1793.

Pointe–au–Père « et l'Anse–au–Lard », appartenant à Paul Lepage, septième enfant de Pierre Lepage (1710–...), passent donc successivement aux mains de Jean de Champlain, marchand, d'Alexandre McLennan, négociant, de la société Fraser & Young, *estate–agent*, puis finalement de Joseph Drapeau (1752–1810), marchand et seigneur, en 1790. Drapeau ramenait dans le giron canadien–français des seigneuries détenues un temps par des Anglophones[16].

Entre–temps, il se trouve que Pierre Colin, un habitant de Rimouski, avait emprunté une minime somme d'argent d'Alexandre McLinne (sic), le 30 novembre 1784 (Not. Colin). Était–ce de l'équipement pour la pêche? pour l'agriculture?, pour la course de bois? Je ne sais. Cependant, le sieur Colin n'a toujours pas remboursé deux ans plus tard; McLennan dépêche donc son frère Gustave et le huissier à Rimouski « ... pour prendre état (écrit M. Colin) de ce que je possède : à savoir : une jument et ma charette (sic), un porc, un coffre, une hache et mon tarière, une couchette et un sciotte, ma marmite, quatre assiettes, quatre cuillères... Monsieur, plaide–t–il dans une lettre, c'est tout ce que j'ai... Vous êtes maître d'en disposer comme bon vous semblera, suivant l'hypothèque que je vous ai faite; mais j'espère que vous aurez pitié de ma femme et de mes enfants. Autant que je pourrais vous satisfaire, je vous satisferais de tout mon coeur. Je vous prie de renouveler l'hypothèque.

Monsieur, je suis votre obéissant serviteur, Pierre Colin » (Not. Colin : 1786).

Ce Pierre Colin est le fils du notaire Jacques Colin; il avait épousé Charlotte Lavoie à Rivière–Ouelle le 26 février 1781. On retrouve Pierre Colin à Rivière–Ouelle et La Pocatière en 1785 et 1786, où il fait baptiser des enfants. Je doute qu'il ait obtenu son délai de grâce. Ce détail illustre le risque financier que courait constamment le négociant. Les mauvaises créances sont monnaies courantes dans les inventaires des marchands. La pitié s'accorde mal avec la rentabilité.

Jean Ross, fils de Guillaume Ross, est engagé « en qualité de capitaine, pour la navigation le printemps prochain depuis Québec jusqu'à la Baie–des–Chaleurs, pour le compte de MM. Alexandre et Gustave McLennan... » (Not. Colin : 14 novembre 1785). Jean Ross avait épousé Geneviève Saint–Laurent; il désirait abjurer le protestantisme en 1787[17].

Le négociant McLennan disposait aussi d' une « barge à trois voiles de dix–huit pieds de quille », qu'il avait vendue en 1784 à Joseph Laverny, et qui n'est toujours pas payée deux ans plus tard.[18]

Guillaume (William) Ross (vers 1732–1809), Écossais, épouse Josephte Proulx à Montmagny le 8 janvier 1764; c'est un autre négociant anglo–phone installé sur la rive sud. Le 20 février 1765, il faisait baptiser à Cap–Saint–Ignace un enfant du nom de Guillaume. Il s'installe à Sainte–Anne–de–la–Pocatière vers 1769; les affaires de William Ross ne sont pas des plus florissantes; le 23 avril 1781 (Not. Cazes), M. Smith, seigneur, lui consent un prêt de « deux cents louis », moyennant hypothèque; il quitte pour la région du Bic vers 1787. Il est alors « surintendant des pilotes » du Saint–Laurent, poste qu'il avait obtenu en 1781. Le 16 janvier 1787, le seigneur Smith fait saisir sa terre de La Pocatière.

Grâce à son métier de navigateur, qui le conduit à Miramichi en 1779, au Bic en 1781, et ses fonctions de « pilote » sur le Saint–Laurent, il arrive à se tirer d'affaires et élever une famille d'au moins six garçons. Il dépose son testament chez le notaire Dubergés le 19 juin 1802; il est alors « résident de Rimouski, au ruisseau à la Loutre », depuis plus de dix ans.

On trouve aussi les signatures d'Alexandre Ferguson au bas de divers contrats de M. McLennan. Un certain Guillaume Cotter, « qui est sur le point de faire un voyage éloigné... » (Not. Colin : 27 septembre 1786), fait aussi un bref séjour à Kamouraska chez les McLennan.

Des investissements à Kamouraska

Le négociant Alexandre McLennan, malgré sa rupture avec Pierre Dupéré, poursuit ses affaires à Kamouraska; en mai 1784 (Not. Cazes : 23 mai 1784), Alexandre McLennan s'était engagé avec huit autres habitants de Kamouraska dans un projet de pêche aux marsouins. En fait, la seigneuresse, Mme Louise Decharnay, veuve Magnan, avait désigné M. McLennan en remplacement de Peter Fraser de L'Île–Verte, qui avait baillé la dite pêche; mais ce dernier s'était désisté. Bien sûr, M. McLennan ne se mouille pas les pieds dans les battures de la grève; il embauche Isidore Dubé (Not. Colin : 12 décembre 1784) de Kamouraska, au salaire de 168 francs, pour faire la basse besogne. Il envisage même de consolider ses affaires à Kamouraska.

En avril 1787, il fait aménager « un quai de quatre–vingt pieds de front et de vingt–cinq pieds de large sur la rivière de Kamouraska..., par Antoine Morel, menuisier et Alexis Nadeau, charpentier... » (Not. Colin : 19 avril 1787; 29 avril 1787; 30 avril 1787; 14 juin 1787 et 7 juillet 1787). On rehausse solidement sa maison sur un solage neuf.

En juin 1787 (Not. Colin : 14 juin 1787), Antoine Morel, menuisier, est engagé pour lui construire une écurie de vingt pieds par seize. En octobre 1787, il embauche pour « tenir les livres et faire les courses » le sieur Germain Dubé, seize ans; McLennan s'engage à lui apprendre les secrets du métier. On semble ambitieux et optimiste...

Mais rien n'y fait. Le business ne décolle pas. Un an plus tard, (Not. Charles Stewart : 15 octobre 1788 et 29 janvier 1789), les créanciers le contraignent à négocier des arrangements avec leurs avocats. Les créanciers de McLennan sont la

société William Shaw & Simon Fraser de Québec, les avocats sont Simon Fraser junior et John Young. Sa dette dépasse les 4,115 livres anglaises pour des marchandises « qu'il est incapable de payer à présent... » C'est énorme! Pour assurer le paiement de cette importante somme, « ... McLennan and wife transferred and assigned all his real property consisting of lands, houses, effects, goods, wares, merchandises, moneys, books, debts, bonds bills, accounts, claims, rights, dues and demands... ». Tout y passe. Cependant une clause prévoit que, s'il peut remettre d'ici deux ans 2,057 livres, soit 50 % de sa dette, la société lui rendra ses livres; M. McLennan pourra alors opérer à nouveau, afin de lui permettre de finaliser « the residue of his estate... » Pour comparaison, je citerai le cas de Peter Fraser de l'Île–Verte, qui fit l'objet d'une saisie par les mêmes créanciers le 18 novembre 1785, pour seulement « 1007 pounds » (Not. Stewart).

Quant aux dettes déclarées dues à la société McLennan & Dupéré de « 462 livres, 13 chelins, elles seront payées au représentant de estate of Shaw & Fraser, as there is agreed, exclusive of the sum of 4,115 pounds... ». C'est la saisie totale. McLennan est hors circuit. Il ne lui reste qu'à liquider ce qu'il peut de ses actifs et payer ses dettes. Dupéré, dont on fait un cas particulier, devra passer aussi au pressoir financier.

Le 5 février 1789[19], on met en vente ce qui reste des actifs de la maison McLennan: « À vendre : une très bonne ferme, située à Rivière–des–Caps, de quatre arpents par quarante, aussi le fief et seigneurie de Pointe–au–Père, paroisse de Rimouski de trois–quarts de lieues de front, très bien adapté pour la traite avec les sauvages et contenant des pêches très bien établies. S'adresser à Alexandre McLennan de Kamouraska ou au notaire Charles Stewart; aussi à louer : une maison et une écurie avec toute ou partie de la ferme, il en donnera possession au premier mai prochain ». Enfin en 1790, Alexandre McLennan réussit à vendre à Joseph Marquis et à Joseph Drapeau (Not. Alexandre Dumas : 27 avril 1790 et 17 août 1790). C'en était fini des entreprises McLennan à Kamouraska.

Le 30 avril 1789 (Not. Colin), McLennan avait pourtant donné procuration à son beau–père, Lauchlan Smith, marchand et seigneur de La Pocatière, « de louer une maison propre à établir un magasin, divisée en plusieurs appartements, et garnie de meubles, pour un an; et de plus, la moitié d'une pêche à poissons, avec un emplacement sur lequel est bâtie une maison, d'environ deux arpents de terre encore, située à Rivière–des–Caps, près le portage du lac Témiscouata, avec la facilité de faire pacager une vache et un cheval sur la terre, à tel prix qu'il conviendra... ». Ultime tentative. Mais je ne crois pas qu'on ait réussi à louer cet emplacement.

Mes recherches à date ne m'ont pas permis de retrouver l'endroit où Alexandre McLennan s'installe en quittant Kamouraska. Je perds sa trace après 1790. Serait–il retourné en Écosse? A–t–il migré vers le Haut–Canada?

Conclusion

En dépit d'un investissement courageux à Kamouraska et en périphérie, l'aventure commerciale d'Alexandre McLennan reste éphémère dans la région du Bas–Saint–Laurent. D'ailleurs, tout le négoce local des Anglophones à cette époque dans nos campagnes du sud fut en général temporaire et superficiel. On ne s'enracine pas.

Les Anglophones auront plus de succès, lorsque, depuis Londres ou Québec, des grossistes tels John Young et James McCallum intéresseront les marchands locaux, comme Pierre Casgrain, dans la production d'orge pour les brasseries de Québec, vers 1798–1810. Là, à distance, ils marqueront des points. Les Lymburner & Crawford tenteront aussi de tirer avantage des pêcheries de marsouins de Rivière–Ouelle vers 1795–1800; idem, les distilleurs Harrower en 1810 à Saint–Jean–Port–Joli.

Il semble bien que la cohésion familiale des Canadiens Français, la barrière de la langue et, peut–être, le réflexe de « l'achat chez–nous », auraient eu raison du plus tenace négociant étranger sur la Côte–du–Sud. Puisque le champ politique, les postes gouvernementaux, la fonction publique, les hautes sphères de la finance et du commerce sont peu accessibles aux Canadiens Français, il leur reste le négoce local. Si le sommet leur échappe, ils s'approprient discrètement la base. Si les étrangers ont libre cours dans le parterre des Canadiens, ces derniers

par contre entendent bien décider chez qui dans le village ils achèteront leur mélasse. Le réflexe du « maîtres chez–nous » était déjà opérant bien avant la révolution tranquille de 1960.

À part James Smith, entre 1793 et 1803, et John Miller de 1804 à 1832, à Kamouraska, aucun négociant « étranger » ne s'y installera en permanence. À Rivière–Ouelle, aucun marchand anglophone ne réussit à survivre. L'héritier du seigneur Lauchlan Smith à La Pocatière cédera la seigneurie à Amable Dionne.

Seuls, à La Pocatière, fin du XVIIIe siècle, (je néglige Métis) et surtout à Rivière–du–Loup au début du XlX[e], seigneuries détenues par des anglophones, quelques négociants anglais sur–nagent, parmi d'autres marchands du terroir. Ailleurs, ils échouent.

Il est vrai que les années 1769–71 et 1785–89 fourmillent de banqueroutes marchandes dans la région. Les faillites frappent indifféremment Anglais et Canadiens. L'économie subit les décisions prises à Londres, à Paris et à Washington; elle échappe à l'emprise des décideurs locaux. Dans une économie paysanne, ce sont les aléas climatiques qui déterminent pour une bonne part les succès économiques de la saison. Des négociants régionaux d'expérience, tels Pierre Mailloux, Pierre Duchouquet, Jean–Baptiste Dupéré, Jean–Baptiste Cureux, Jean–Baptiste Grandmaison, Ignace Boucher, Jean–Baptiste Bonenfant, William Ross, Peter Fraser, abandonnent le commerce ou font banqueroute; on voit des emprisonnements pour dettes (Dupéré et Cureux); des saisies de biens–fonds (McLeod); des rentes sont confisquées (Grandmaison); des carrières réorientées (Boucher, Ross, Bonenfant, Fraser); cette période est sans pitié pour les disciples de Mercure.

Malgré cela, la classe montante marchande francophone ne veut pas céder l'ascenseur social, seule porte de sortie des élites, l'entonnoir unique des esprits ambitieux et entreprenants. Doit–on, pour réussir, se frotter un temps aux étrangers. Soit, on le fera. La jeunesse canadienne se tâte les muscles dans le négoce; l'aventure et les risques ne l'effraient pas. Il y a ce puissant ressort qui les pousse à s'évader de la condition paysanne; à espérer mieux et plus; à rêver de grands espaces; à maîtriser l'avenir.

Notes et références

1. *Gazette de Québec* : 28 octobre 1784.
2. *Gazette de Québec* : 26 avril 1781.
3. Sur les Michaud, voir Françoise Michaud–Dufresne : *Les Michaud poitevins au Canada : les quatre premières générations,* 1990, Kamouraska, Association des familles Michaud, 425 pages.
4. *Gazette de Québec* : 26 avril 1781.
5. *Gazette de Québec.*
6. *Fur Trades Licences, 1763–1790*, vol. 115.
7. *L'Estuaire généalogique* : décembre 1995, p. 72, par Georges Simard : « Donald McKinnon, deuxième seigneur de Matane ».
8. Thomas Albert, *Histoire du Madawaska*, 1982, p. 42.
9. Registre de Kamouraska.
10. Mme Rosaline Guitard, généalogiste de Petit–Rocher, et Mme Linda Côté–Dubé de Madawaska, Maine, m'ont fourni gracieusement de précieuses informations sur les pionniers Dubé, Desnoyers, Lizotte et Dupéré du Madawaska, Nouveau–Brunswick. Je les remercie au nom des lecteurs.
11. Georges Simard : *L'Estuaire généalogique*, mars 1996, p. 10.
12. Antoine Bernard : *Survivance des Acadiens*, p. 192.
13. Procès–verbaux des grands voyers, mai 1783.
14. Sheila Muriel Andrew : Louis Mercure, *Dictionnaire biographique du Canada*, tome 5.
15. Thomas Albert, *Histoire du Madawaska*, p. 21.
16. L'Estuaire généalogique, juin 1996, n° 58, p. 28; Pointe–au–Père, Une lumière sur la côte, 1882–1982, en collaboration, 461 pages. Mgr Antoine Gagnon, Histoire de Matane, 1677–1977, 1977, 638 pages.
17. Lettre de Mgr Hubert au curé Leclerc, 1er août 1787 et 8 octobre 1787.
18. Nic.–Charles Lévesque, 12 mars 1759, n° 899 : *Joseph Laverny, navigateur et chirurgien résidant chez le nommé Gagnon de Rivière–Ouelle.*
19. *The Gazette of Quebec.*

* * * * *

L'ancêtre Simon Peleau dit Pleau

par H. André East

Aux dix–septième et dix–huitième siècles, quelques individus portant le patronyme Pleau sont venus de France au Canada.

Le 4 avril 1684, un René Plaut était confirmé à Québec. Il n'a pas laissé d'autre trace.

Étienne Plau dit Labourette était à Montréal le 1er août 1685 alors qu'il s'engageait avec Louis Baribaud à Pierre Foubert de St–Lambert pour faire un voyage au pays des Outaouas pour la somme de 300 livres[1]. On ne sait pas ce qu'il est devenu.

Le 6 septembre 1756, Augustin Plau dit Lafontaine, soldat de la compagnie de St–Victoret mourait à l'Hôpital Général de Québec. Il fut inhumé le lendemain[2].

François Playe (Pleau) dit Argentcourt, originaire de la paroisse de Jerbeville en Lorraine, fils de François Playe et de Françoise Cayout, a passé un contrat de mariage le 7 mai 1757 devant le notaire André Souste avec Isabelle Defois, fille de feu Antoine Defois et d'Isabelle Morant.

Pierre Pelot dit Laflèche, soldat de la compagnie de Montigny, a fondé une famille au Québec. Il était le fils de Guillaume et Louise Chevalier, de Saint–Thomas de La Flèche, diocèse d'Angers, Anjou. Il a épousé à Montréal, le 18 avril 1713, Marguerite Chapelain, fille de Bernard[3]. Une terre de 6 arpents par 20 arpents lui a été concédée par Robert Gaulin à l'île Jésus le 16 juillet 1719[4]. On retrouve cette famille à Québec lors du recensement de 1744. Plusieurs membres de cette famille et leurs descendants ont aussi été désignés sous le patronyme Bleau, Blot.

Mais celui qui est l'ancêtre de la majorité des Pleau du Québec se prénommait Simon. Le seul document trouvé à ce jour donnant des détails sur ses origines est son acte de mariage célébré à Neuville le 28 novembre 1680. Dans cet acte, il est nommé « Simon Peleau dit Lafleur fils de deffunt Etienne Peleau et de Martine Audebert ses père et mère de la paroisse de Notre–Dame de la motte de Chatillon sur Loire évêché de Bourges »[5].

Le *Dictionnaire Universel de la France* (1726) de Claude Marin Saugrain ne mentionne aucune paroisse du diocèse de Bourges portant le vocable de Notre–Dame de Châtillon. Il donne par contre Notre–Dame de Pouligny, élection de la Châtre, Notre–Dame de Saint–Savin, élection d'Issoudun et Notre–Dame d'Estrée située à trois kilomètres de Châtillon–sur–Indre près de Châteauroux. Aucune de ces paroisses n'est sur le bord de la Loire. Est–ce qu'il aurait pu y avoir erreur lors de la rédaction de l'acte de mariage et qu'il s'agirait de Châtillon–sur–Indre ?

Située à environ 110 km au nord–ouest de Bourges, Châtillon–sur–Indre n'a qu'une seule paroisse et l'église est sous le vocable de Notre–Dame. Toutefois, l'église datant du XIe siècle n'est pas construite au sommet mais sur le flanc d'une colline. De plus, elle ne fut placée sous le vocable de Notre–Dame que le 15 juillet 1801. Avant cette date, elle était dédiée à saint Outrille[6]. Cette paroisse ne correspond donc pas à celle décrite dans l'acte de mariage de Simon Pleau.

Comme à cette époque le diocèse de Bourges s'étendait à l'est jusqu'à la Loire, la commune de Châtillon–sur–Loire située sur la rive gauche de la Loire faisait alors partie de ce diocèse et correspond assez bien à la description de la paroisse d'origine de Simon Pleau faite dans l'acte de son mariage. Aujourd'hui faisant partie du département du Loiret, arrondissement de Montargis, cette commune d'environ 2500 habitants se cache sur la rive gauche de la Loire dans un paysage champêtre à environ 80 km au sud d'Orléans et 15 km au sud de Gien sur la D951. Jusqu'au concordat de 1801, ce village de l'ancienne province du Berry relevait de l'archevêché de Bourges du point de vue religieux mais depuis 1293 pour l'administration civile était sous le bailliage d'Orléans[7]. Au sommet d'une colline qui domine la commune se dresse l'église catholique paroissiale. Toutefois, la paroisse est et a

toujours été sous le vocable de saint Maurice et de saint Posen.

Alors pourquoi l'acte de mariage affirme-t-il que Simon Pleau était de la paroisse Notre-Dame ? L'abbé Thomas Cochard, dans une monographie publiée en 1876 par la Société archéologique et historique de l'Orléanais, nous en donne peut-être l'explication. Les origines de Châtillon-sur-Loire remontent au début du IXe siècle alors que des moines bénédictins de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, aujourd'hui Saint-Benoit-sur-Loire, y fondèrent un petit monastère. Vers l'an 960, les moines abandonnèrent leur premier monastère pour en construire un autre sur la colline de Châtillon, « mons Castellionis »[8]. Ils y restaurèrent une chapelle dédiée à saint Posen et y érigèrent deux autels, l'un en l'honneur de saint Maurice et l'autre en l'honneur de saint Posen. « C'est depuis cette époque que la paroisse de Châtillon honore ces deux saints comme ses patrons » [9].

Au Xe siècle, le monastère fut érigé en prieuré et une seconde nef fut ajoutée à la petite église. Cette nef « se terminait par *une* chapelle dédiée à la Vierge, où, chose rare pour cette époque, la mère de Dieu était représentée par une statue en bois sculpté » [10]. Cette église fut détruite par le feu au début du XIe siècle et reconstruite en pierre au XIIe siècle. Puis elle fut presqu'entièrement détruite en 1557 pendant les guerres de religion. Seule la voûte du clocher fut épargnée [11]. En 1624, on entreprit de la restaurer avec l'aide financière de Richelieu alors abbé de Fleury-sur-Loire. Mais, faute d'argent, « on se contenta d'asseoir sur la voûte de l'ancien clocher une tour carrée écrasée par une toiture pyramidale, de fermer le chevet par un mur composé de moellons et de terre sans chaux, et d'accoler à la chapelle de la Vierge et à la cage du clocher devenue le nouveau sanctuaire deux nefs... » [12].

Peut-être les paroissiens qui avaient été privés de leur église pendant soixante-dix ans désignèrent-ils leur église restaurée et intégrant la chapelle de la Vierge par le vocable de Notre-Dame ? L'abbé Cochard ne dit rien à ce sujet. En 1654, la très grande majorité de habitants de Châtillon-sur-Loire était calviniste, « sur cinq cents feux dont se composait la ville, trente seulement étaient catholiques » [13]. Faute de moyens financiers, l'église demeura donc longtemps dans cet état et elle y était encore lorsque Simon Pleau quitta la France.

Dans l'église actuelle, construite en 1878, on peut lire sur l'autel de la Vierge, l'inscription suivante: « Ici même depuis le Xe siècle fut toujours érigée une chapelle à la mère de Dieu ». On peut aussi y voir une statue polychrome en bois sculpté représentant la Vierge et datant de 1628. Cette statue de même que le tabernacle proviennent de la vieille église de 1624.

Il est donc très probable que « la paroisse Notre-Dame de la motte de Châtillon-sur-Loire, évêché de Bourges, » désignée dans l'acte de mariage de Simon Pleau corresponde à la paroisse Saint-Maurice de Châtillon-sur-Loire, arrondissement de Montargis, dans le Loiret actuel. L'église y est construite au sommet d'une colline, une chapelle dédiée à la Vierge existait en ce lieu depuis le Moyen Âge, cette chapelle a été intégrée à l'église en 1624 et, au XVIIe siècle, la paroisse était rattachée au diocèse de Bourges.

Les registres des baptêmes de la paroisse catholique de Châtillon-sur-Loire conservés à la mairie débutent en 1580, mais les années 1596, 1635 et 1636 manquent. Y sont aussi conservés les registres des mariages des années 1581, 1582 et 1663 et suivantes et les registres des sépultures des années 1618 à 1627 et de 1658 et suivantes. Les registres de l'église réformée ne débutent qu'en 1671. Des microfilms de ces registres sont disponibles aux Archives départementales à Orléans.

L'année de la naissance de Simon Pleau ne nous est connue que de façon très imprécise. Au recensement de 1681, il est dit âgé de 40 ans; ce qui le ferait naître en 1641. Son acte de sépulture au Cap-Santé, en octobre 1711, le dit âgé de 80 ans. Il serait donc né entre 1631 et 1641.

Les registres de la paroisse catholique de Châtillon-sur-Loire du début de septembre 1581 au 9 février 1650 ont été consultés à la mairie de Châtillon-sur-Loire. On y trouve quelques actes concernant des Pollaud, Plau, mais aucun concernant des Audebert, Audibert. Aucune trace de Simon Peleau fils d'Étienne et de Martine Audebert. De même les registres des sépultures des années 1665 à 1669 ne mentionnent pas de Peleau.

Toutefois, comme plusieurs actes n'ont pu être lus, que d'autres sont très difficiles à lire et que la recherche a été faite assez rapidement, il est possible que des actes concernant ces familles soient passés inaperçus. Par contre les actes suivants ont été trouvés :

(1) « Le 5 avril 1586 fut baptisé Pierre fils de Toussaint (?) Pollau (deux mots raturés), et de Françoise Pompale, les parrains Pierre Polaud et François Monfort (?) la marraine Jehanne Pollaud. »

(2) « Le 25 mars du même an (1588) fut baptisée Marie Pollaud fille de Toussaint (?) Pollaud et de Françoise Pompale, le parrain (?) les marraines Marie et Françoise Polau ».

(3) « Le septième may 1632 fut baptisé Johan fils de Jacques Pollaud dit Plaud et de Vincenne Voyturin fut son parrain Johan Girvey, la marraine Domitilde Forgiaud. »

(4) « Le 8 du dit mois (février 1633) fut baptisée Françoise fille de Louis Mavola (lecture incertaine) et de Jeanne Polau ses parrain et marraine furent François Polau et Louise Butoche (lecture incertaine). »

(5) « Le 9 du dit mois (février 1633) fut baptisé Johan fils de Estienne Plau et de Martine Audenau (Audenar ?) ses parrain et marraine furent Jean Beauboy et Claudine Plau. » Le nom de famille de la mère n'est certainement pas Audebert.

(6) « Ce 9 jour de mars 1643 fut baptisé Nicolas fils de Jacques Plau et de Vincenne Voiturinne ses père et mère les parrain et marraine Nicolas Sagor et Jeanne Baiene. »

(7) À la fin du volume G6, on trouve une liste de ceux qui ont payé les droits de Pâques pour l'année 1644. Le nom de Jacques Pollaud est le seul de ce patronyme apparaissant sur cette liste.

Donc, à l'époque qui nous intéresse, des familles du nom de Pollaud dit Plau vivaient à Châtillon–sur–Loire.

M. Jacques Amirault, généalogiste français, à qui j'avais fait part du résultat de mes recherches à Châtillon–sur–Loire, m'a aimablement donné copie d'un document qu'il a trouvé au cours de ses recherches sur la famille Amirault. Ce factum concerne la succession d'un Bernard Pellault, fils unique de René Pellault sieur de Colombier, décédé célibataire à Bourgeuil le 28 août 1693, laissant des biens considérables entre autres les seigneuries du Colombier, de Chaunais et de la Mare en Touraine [14]. Il est intéressant de noter que cette succession était contestée par André Pellault, ancien notaire royal à Gien, à des parents de René Pelaud, sieur de Boisbernier.

Ce document nous apprend comment Jean Pellault, grand–père de Bernard, a pu réussir à se faire passer pour noble, à devenir le seigneur de Boisbernier et à épouser une fille de la noblesse. Ce Jean Pellault s'était mis au service de son oncle Jean Pellault, hôtellier à Gien. René de Chambes, seigneur comte de Montsoreau [15], s'arrêtait souvent à l'hôtellerie de Gien et se prit d'amitié pour le jeune Jean Pellault. Un jour, il l'ammena en Anjou à l'insu de son oncle. Le jeune Jean Pellault servit le comte de Montsereau comme laquais pendant quelques années, puis devint son valet de chambre. En 1608, le comte lui donna un arpent et demi de terre. Grâce à son travail, Jean Pellault augmenta considérablement sa fortune à un point tel qu'il songea, probablement à la suggestion du comte de Montsoreau, à déguiser sa naissance. Or, vivait dans le voisinage René Pelaud, seigneur de Boisbernier, un pauvre gentilhomme « de la plus ancienne noblesse d'Anjou ». Jean Pellault, ambitieux, voulant s'établir et ayant constaté que René Pelaud n'avait pas d'enfant et était peu jaloux de sa noblesse, décida de se faire passer pour son fils. Le puissant comte de Montsoreau a probablement « convaincu » René Pelaud de jouer le jeu. Par l'entremise du comte, Jean Pellault fit la connaissance de Renée Amirault, fille de René Amirault, Sieur de Sabusson, avocat à Bourgeuil, et de Françoise Chauvin. Cette famille était une des plus notables de Bourgeuil et en fort bons termes avec le Comte de Montsoreau. Grâce à ces subterfuges, le roturier Jean Pellault réussit à épouser cette fille de noble. Le 16 février 1610, à Chinon, ils passèrent contrat de mariage. Jean Pellault y est qualifié de « noble homme, Sieur de Boisbernier, et fils de Noble homme René Pelaud et de Damoiselle Renée de Buards, demeurant audit lieu de Boisbernier ». Aucun membre de cette famille ne signa l'acte ni protesta. Après leur

mariage, les époux allèrent demeurer au château de Boisbernier à Noellet, Anjou. Jean Pellault continua à se faire passer pour noble, seigneur de Boisbernier, et fils de René Pelaud. Ce dernier était sûrement de connivence puisque, dans un contrat d'achat de bestiaux passé le 21 octobre 1618 avec lui, Jean Pellault se déclara son fils. Il continua donc à usurper ce titre de fils de René Pelaud et de seigneur de Boisbernier jusqu'à la fin de ses jours. Son fils René qui eut comme parrain René de Chambes, comte de Montsoreau, Chevalier de l'Ordre du Roi, marquis d'Avoir, continua par la suite.

Le factum conclut que la famille de Bernard Pellault, seigneur de Colombier et celle de René Pelaud, seigneur de Boisbernier, ne sont nullement reliées. Ces familles étaient « très différentes par leurs noms, leurs religions, leurs qualitez, et le lieu de leur origine ». « Le véritable nom de famille du défunt s'écrit avec trois L et un T à la fin. Mais le nom de ces autres s'écrit avec un L feulement et un D final » Le défunt était « constamment de la famille routurière des Pellaults vignerons de Gien et non pas de la famille noble des Pelauds d'Anjou ». « Les véritables ancestres de Bernard Pellault ont toujours esté de la Religion Catholique, Apostolique, et Romaine » alors que ceux de René Pelaud « ont toujours esté Calvinistes ». Le document donne le nom du père, de la mère et du seul frère de René Pelaud, véritable seigneur de Boisbernier et conclut que « le lieu de l'origine dudit Jean Pellault Sieur de Boifbernier ayeul dudit Bernard Pellault de la succession duquel il s'agit, est de la Parroisse de S. Martin sur Ocre prés Gien, où ses veritables ancestres n'estoient que de simples vignerons fort peu accommodez. » Ce factum donne en outre la généalogie ascendante de Bernard Pellault sur quatre générations et celle des membres de la famille de son grand–père paternel « juftifiée & établie par des Contrats autentiques, confirmez par des Extraits en bonne forme des Registres des Baptesmes & Sepultures, tant de la Paroisse de Noellet, que de la Paroisse de Saint Martin fur Ocre. » On trouvera en appendice le tableau généalogique de cette famille fondé sur l'information donnée dans le factum et complété par les actes tirés de la Table des mariages de Gien [16]. Selon ce factum, le grand–père du défunt est né à Saint–Martin–sur–Ocre le 23 juin 1585. Tous les membres de la famille du grand–père de même que leurs enfants sont nés à Saint–Martin–sur–Ocre [17].

Or Saint–Martin–sur–Ocre est situé entre Gien et Châtillon–sur–Loire, à environ 3 km au sud de Gien et à 12 km au nord de Châtillon–sur–Loire.

Les registres de Saint–Martin–sur–Ocre et ceux de Gien datant d'avant la Révolution sont conservés aux Archives départementales d'Orléans. Malheureusement les vieux registres de Saint–Martin–sur–Ocre ont été perdus ou détruits. Le plus vieux conservé date de 1667. Le plus vieux registre des baptêmes de Saint–Laurent de Gien débute en 1611. Les registres des baptêmes des années 1631 à 1641 (sauf l'année 1638 qui manque) ont été consultés de même que les registres des mariages des années 1638 à 1640 inclusivement. Un seul acte concernant les Pellault a été trouvé :

(1) le 20 avril 1632 fut baptisée (le prénom n'a pu être lu) fille de Jehan Plaud et de Marie Masse son parrain Jehan Plaud sa marraine dame Marie Munière (qui a signé) tous de cette paroisse de Saint–Laurent de Gien.

Une Marie Pelaux, fille de Jean et de Marie Masse, a épousé Luc Poitevin à St–Laurent de Gien le 25 février 1647 [18]. Il s'agit probablement de la même.

Le plus vieux registre de Saint–Pierre–Saint–Louis (Gien le Vieil) de Gien débute en 1621. Les registres des années 1629 à 1638 inclusivement ont été consultés sans trouver aucune référence à des Plaud ou Pellault. Enfin les registres de la paroisse Saint–Eutrope de Gien pour les années 1630, 1637 et 1638 ont été consultés. Le plus vieux registre débute en 1630. On note que le 27 octobre 1630 fut baptisée Johanne, fille de François Polaud et de Johanne C.(le nom n'a pu être lu) sa femme.

Aux Archives Départementales d'Orléans, ont aussi été consultées les « Tables des mariages » [19] des communes de Saint–Firmin (1603–1792) et de Saint–Brisson (1624–1792) situées entre Châtillon–sur–Loire et Saint–Martin–sur–Ocre. Aucun Pelleault, Pollau, Audebert, Audibert, Audinau n'est mentionné à Saint–Firmin. Par contre on donne un Jacques Plaut et une Catherine Plaut, enfants de Jacques Plaut et de Jeanne Richet; le premier marié le 17 novembre 1750 et la deuxième le 19 novembre 1754. Dans la « Table des mariages de Gien (1621–1699) », on trouve le mariage de plusieurs Pelault, Pellault, Pelaux, Pellot, dont :

(1) le 23 avril 1624, Marie Pellault, fille de Guillaume Pellault et de Guillemette Duché, a épousé à Saint–Louis de Gien Étienne Fermier, fils de Antoine Fermier et de Anne Cortot. Devenue veuve, elle s'est remariée le 23 février 1626 à Saint–Louis de Gien à Germain Couvreux, dont les parents ne sont pas donnés;

(2) le 29 avril 1624, Charlotte Pelault, fille de Guillaume Pelault et de Guillemette Duché, a épousé à Saint–Louis de Gien Guillaume Dalancon, fils de Jean Dalancon et de Michelle Chaulat;

(3) le 2 mai 1639 à Saint–Louis de Gien, Étienne Pelault, fils de Étienne Pelault et de Anne Moireau, a épousé Marguerite Poumet, fille de Jacques Poumet et de Louise Bessonnier;

(4) le 1er mai 1662, Marguerite Pellault, fille d'Étienne Pellault et de Marguerite Pommet, a épousé Nicolas Chauvet, fils de François Chauvet et de Marie Rochereau.

Ces deux derniers actes confirment et complètent l'information donnée dans le factum cité.

On trouve aussi des Audebert et des Audibert, dont :

(1) le 25 juin 1645, Toussine Audebert, fille d'Étienne Audebert et de Guillemette Rasle, a épousé à Saint–Laurent de Gien Jacques Robillard, fils de Paul Robillard et de Jeanne Debernes;

(2) le 7 octobre 1646, Jean Audebert, fils d'Étienne Audebert et d'Antoinette Rasle, a épousé Jeanne Bonnet, fille de Jean Bonnet et de Perrette Binsle.

De ce qui précède, on peut conclure que :

1) le nom de famille de Simon Pleau était Pellault en France comme il est déclaré dans son acte de mariage et que le diminutif Plau y était aussi utilisé;

2) la paroisse Notre–Dame de la motte de Châtillon–sur–Loire, évêché de Bourges donnée comme le lieu d'origine de Simon Pleau dans son acte de mariage est bien la paroisse catholique de la ville de Châtillon–sur–Loire de l'ancienne province du Berry et aujourd'hui du Loiret, arrondissement de Montargis;

3) quelques familles portant le patronyme Pellault vivaient dans la région de Gien – Châtillon–sur–Loire dès le XVIe siècle;

4) au moins une famille Audebert vivait à Gien en 1645 – 1646;

5) si Simon Pleau n'est pas né à Châtillon–sur–Loire, ce qui n'est pas prouvé, les registres de 1635 et 1636 manquant, il est probablement d'une paroisse environnante.

Quand Simon Pleau arriva–t–il en Nouvelle–France ? Dans les recensements de 1666 et 1667 on ne trouve aucun individu dont le nom de famille pourrait ressembler à Pleau ou Pelleau. La première trace de sa présence en Nouvelle–France est sa confirmation à Québec le 23 avril 1669[20]. Il était donc au pays en 1668 puisqu'un seul navire vint de France en 1669 et qu'il accosta au port de Québec à la fin de juin.

Dans un acte passé devant Gilles Rageot le 5 avril 1671, Simon Pleau est qualifié de « volontaire ». Selon Marcel Trudel,[21] ce qualificatif n'a, à cette époque, aucune connotation militaire, mais désigne « un immigrant venu au pays sans être lié par un contrat ». D'après Gustave Lanctôt, les volontaires étaient des « engagés » qui avaient terminé leur contrat et qui, ayant décidé de demeurer au pays, travaillaient à leur gré sans attache quelconque[22]. Aucun contrat d'engagement de Simon Pleau n'a été trouvé en France. S'il est venu comme engagé, son contrat était terminé en 1670 alors qu'il vendit une terre qui lui avait été concédée par les Jésuites. Il aurait alors signé son contrat d'engagement au plus tard en 1667 et serait arrivé à Québec au cours de l'été ou de l'automne 1667 puisque, comme nous l'avons vu plus haut, il était à Québec en avril 1669.

Il faut aussi considérer la possibilité qu'il soit venu au pays avec le régiment de Carignan. En effet, Simon Pleau porta le surnom de Lafleur et semble avoir tenu à ce surnom qui est mentionné dans son acte de mariage, les actes notariés qu'il a passés et même dans son acte de sépulture. Mais

aucun de ses enfants ne l'a porté. Or, parmi les soldats du régiment de Carignan qui portèrent le surnom de « Lafleur », au moins un n'a pas été identifié[23]. Bien que quelques–uns des cosignataires de contrats d'engagement passés par Simon Pleau aient été d'anciens soldats du Régiment de Carignan, rien ne prouve que Simon Pleau en était un. De plus, au recensement de 1681, Simon Pleau n'avait pas de fusil, ce qui serait plutôt curieux pour un ancien soldat.

Donc, suivant l'hypothèse que l'on veut retenir, Simon Pleau est arrivé en Nouvelle–France entre juin 1665 et l'automne 1668.

Le 9 novembre 1670, Simon Pleau vendit à Philippe Cazaillier dit Saint–Giron[1*] une terre située à la Petite Rivière Saint–Charles. Cette terre qui avait deux arpents de front lui avait été concédée par les Jésuites du Collège de Québec. L'acte de vente ne donne pas la date de cette concession ni de détails sur la localisation de cette terre [24]. Par contre, il nous apprend que Simon Pleau habitait au lieu dit La Petite Rivière et que la terre contenait deux arpents de « terre faite ». Le 9 janvier 1672, Philippe Cazaillier vendit cette terre à Paschal Lemaître [25]. Cet acte nous renseigne davantage sur la localisation de cette terre; elle était située dans la seigneurie des Pères Jésuites, elle avait deux arpents de front sur la rivière Saint–Charles, était bornée d'un côté par Philippe Matou dit Labrie et de l'autre par Estienne Boyer dit Lafontaine. Elle était donc située dans la seigneurie de Notre–Dame–des–Anges, du côté nord de la rivière Saint–Charles dans ce qui est maintenant connu comme le quartier Limoilou.

Le 5 février 1671, devant le notaire R. Becquet, avec Guillaume Vanier[2*], Morice Ollivier[3*], Martin Dorat[4*], Jean Gardel[5*], Noël Sommereuil[6*] et Louis Ballar, [26] Simon Pleau s'engagea à Pierre Duquet pour faire du défrichage au salaire de 18 livres.

Le 5 avril 1671, il remettait à Mathurin Moreau une concession située dans la seigneurie des R.R. Soeurs Hospitalières. Lors de l'achat verbal de cette terre, Simon Pleau s'était engagé à habiter sur cette terre et à la mettre en valeur. Simon Pleau y avait travaillé quelque temps puisque Mathurin Moreau s'engageait à payer Simon Pleau pour le travail fait[27].

Vers 1676, Simon Pleau acheta verbalement de Guillaume Jean dit Laforest[7*] une terre dans la paroisse de Neuville [28]. Cette terre de 3 arpents de largeur par 40 de profondeur est située dans la partie ouest de la paroisse et porte les numéros 255 et 256 du cadastre officiel actuel. Son voisin du côté est était Louis Ballard et celui du côté ouest, François Vandal [29]. Ce Louis Ballard dit La Tour est le même qui, le 5 février 1671, avait signé avec Simon Pleau un contrat d'engagement à Pierre Duquet. Il était le fils de Pierre Ballard et de Sébastienne Pilin de Saint–Lazare d'Autun, Bourgogne (Saône et Loire) [30]. Le 4 avril 1667, il avait signé, à La Rochelle, un contrat d'engagement à Pierre Gaigneur[31]. Est–ce que Louis Ballard et Simon Pleau s'étaient connus à La Rochelle et que leur amitié datait d'alors? Louis Ballard s'est établi à Neuville à la même époque que Simon Pleau, vers 1676; il fut confirmé à Neuville en 1676. Il épousa Marguerite Migneron, veuve de François Meunier, à Québec le 14 avril 1676. Simon Pleau fut le parrain de leur fille aînée, Marie, baptisée à Neuville le 23 février 1678, et de leur autre fille, Marguerite, baptisée à Neuville le 14 février 1683[32]. Louis Ballard fut témoin au mariage de Simon Pleau et le parrain de son fils aîné, Simon, baptisé à Neuville le 5 décembre 1682[33].

À Neuville, le 28 novembre 1680 Simon Pleau, âgé de près de 40 ans, quitta le célibat et épousa une jeune fille de 15 ans, Jeanne Constantineau, fille de feu Julien Constantineau et de Marie Langlois. Parmi les témoins on note Louis Ballard et François Vandal, voisins de Simon Pleau, et Simon Lefebvre[34]. D'après le dictionnaire Jetté, Julien Constantineau et Marie Langlois s'étaient épousés à Saint–Martin, île de Ré, vers 1657. Ils étaient à Québec le 30 septembre 1669. Julien Constantineau est décédé à Neuville en 1678. Sa veuve épousa Denis Gentil à Neuville le 11 août 1678. Elle mourut à Neuville le 7 juin 1698.

Lors du recensement de 1681, Simon Pleau a déclaré être âgé de 40 ans et son épouse, Jeanne Constantineau, de 15 ans. Ils habitaient à Neuville et n'avaient pas d'enfant. Ils avaient 10 arpents de terre en culture et deux vaches.

Vers 1691, son ami et voisin Louis Ballard quitta sa terre de Neuville et alla s'établir à l'Île–aux–Oies; son fils Augustin fut baptisé au Cap Saint–Ignace le 8 octobre 1691. Louis Ballard est décédé le

23 décembre 1724 probablement à l'Île–aux–Oies et sa sépulture eut lieu au Cap Saint–Ignace le 19 mars 1725[35]. Il a une descendance par ses fils Augustin (Marie–Jeanne Sylvestre) et Louis (Marguerite Brûlé) et par ses filles Marie (Germain Guimond) et Simone (Jean Métivier)[36].

En 1696 débuta une longue série de procès entre Simon Pleau et son voisin François Vandal ou plus exactement entre Simon Pleau et l'épouse de François Vandal, Madeleine Pinel[37]. En effet, François Vandal ne s'est jamais présenté en Cour, il a toujours été représenté par son épouse. Peut–être aussi que cette affaire a nui à sa santé puisqu'il est décédé au début de décembre 1697.

François Vandal avait coupé des pins sur la terre de Simon Pleau qui l'avait poursuivi devant la Cour de la Prévôté à Québec. Le 14 mars 1696, cette Cour prononça son jugement et condamna François Vandal à payer à Simon Pleau les arbres qu'il avait coupés sur la terre de ce dernier. La valeur des arbres serait établie par des estimateurs choisis par les parties. De plus la Cour ordonna à François Vandal de ne plus couper d'arbre sur la terre de Simon Pleau sous peine de cinquante livres d'amende.

Comme la femme de François Vandal avait refusé de nommer un estimateur, Simon Pleau se présenta devant le Conseil Souverain, vendredi le 25 février 1697, et appela de la sentence de la Prévôté. Le Conseil annula la sentence de la Prévôté et ordonna que Simon Pleau prît le bois qui avait été coupé sur sa terre dans l'état où il se trouvait pour en disposer à son profit comme il le voulait. Toutefois, il devait payer François Vandal pour le travail qu'il avait fait pour abattre, équarrir et traîner les arbres suivant l'estimation qu'il en serait faite par « le nommez Augé et Léonard St–Maurice ». François Vandal était condamné aux dépens tant de la cause principale que de l'appel. Une amende de cinquante livres lui serait imposée s'il coupait d'autres arbres sur la terre de Simon Pleau.

Apparemment Simon Pleau ne fut pas satisfait de ce jugement qui reconnaissait qu'un tort lui avait été fait mais qui le condamnait à payer le travail de celui qui lui avait causé ce tort. Toujours est–il qu'il refusa de payer le travail fait par François Vandal. Madeleine Pinel s'en plaignit et Simon Pleau fut sommé de comparaître devant le Conseil Souverain le lundi 16 mars 1699. Il s'y fit représenter par sa femme. Les estimateurs Angers, St–Maurice et Pierre Jallet soumirent leur procès–verbal dans lequel ils avaient déterminé « que les quarante quatre billes de bois de pin » coupées par François Vandal sur la terre de Simon Pleau faisaient « le nombre de cinq cent quatre vingt trois planches » et que ce dernier devrait payer sept livres et dix sols pour chaque cent de planches pour le travail fait par François Vandal. Le Conseil ordonna que le jugement du 25 février 1697 fut exécuté et condamna Simon Pleau à payer à la veuve Vandal la somme de quarante trois livres quatorze sols et six deniers déterminée par les estimateurs. De plus Simon Pleau devait payer les dépens de ce jugement.

Les deux parties ne furent pas satisfaites de ce jugement; Simon Pleau ne voulait pas payer la veuve François Vandal pour un travail qu'il n'avait pas demandé et la veuve Vandal prétendait que les arbres avaient été coupés sur sa terre.

Le 8 janvier 1700, Simon Pleau reçut une nouvelle assignation à comparaître devant le Conseil Souverain le 1er février suivant au sujet de cette cause.

Le 18 janvier 1700, la veuve Vandal, avec l'accord de Simon Pleau, présenta une nouvelle requête au Conseil Souverain. Elle demandait que la ligne séparant la terre des héritiers de François Vandal de celle de Simon Pleau fût de nouveau vérifiée par les arpenteurs Jean Le Rouge et François de la Joüe accompagnés d'un troisième nommé par le Conseil. Les frais seraient aux dépens de la partie qui serait trouvée dans le tort. Le Conseil accepta la requête de la veuve Vandal.

Il semble que la vérification des arpenteurs ait confirmé Simon Pleau dans ses droits. Mais ce dernier n'acceptait toujours pas le jugement du 16 mars 1699 et refusait de payer à la veuve Vandal la compensation décrétée. Celle–ci demanda et obtint un ordre de saisie d'une partie de la récolte de blé de Simon Pleau. Ayant eu vent des intentions de la veuve, Simon Pleau transporta son blé chez son beau–frère, Pierre Constantineau, marié à Marie Angers. Ayant été mis au courant, les huissiers se présentèrent chez ce dernier avec le mandat de saisie. Mais Marie Angers refusa de leur donner le

blé parce que le mandat de saisie était fait au nom de Michel Constantineau et non à celui de Pierre, son mari.

Suite à la sommation reçue le 8 janvier précédent, la veuve Vandal se présenta, le 1er février 1700, devant le Conseil Souverain. Simon Pleau était malade et s'y fit représenter par le Procureur Général. Le Conseil Souverain déclara la saisie bonne et valable et ordonna que le nommé Constantineau chez qui la saisie avait été faite soit assigné à comparaître.

La veuve Vandal intenta alors une poursuite contre Marie Angers, la femme de Pierre Constantineau. Le 12 juillet 1700, elles se présentèrent toutes deux devant le Conseil Souverain. Marie Angers affirma que, lors de la saisie faite en sa maison, il s'y trouvait huit minots de blé appartenant à Simon Pleau à qui elle avait par la suite remis ces minots de blé étant donné que la saisie était faite au nom de Michel Constantineau et non à celui de Pierre, son mari qui était alors absent en Acadie. La veuve Vandal admit que Pierre Constantineau était absent lors de la saisie. Le Conseil Souverain rejeta l'action intentée par la veuve Vandal contre Marie Angers tout en lui laissant son recours contre « qui elle avisera bon estre si faire ce doit pour la repetition des frais de la dite saisie. » Le Conseil déclara à nouveau la dite saisie bonne et valable[38].

Simon Pleau, probablement dégoûté de l'issue de ces procès qui avaient duré plus de six ans, vendit peu après sa terre à Jean–Baptiste Hardy pour la somme de huit cents livres. L'acquéreur s'engageait de plus à payer au seigneur Dupont 66 livres douze sols et 4 deniers « pour la cloture et censives de la présente ». Le contrat fut passé devant le notaire Louis Chamballon le 2 avril 1701. Jeanne Constantineau signa, le 7 avril 1702, devant le même notaire, une quittance à Jean–Baptiste Hardy pour le solde de 200 livres.

La famille Vandal aimait sans doute les procès. Le petit–fils de François Vandal et Madeleine Pinel, François Vandal, fut en procès contre son frère Nicolas de 1755 à 1757 pour une histoire de voiture et de chevaux qui avaient passé sur sa terre ensemencée[39].

Après la vente de la terre de Neuville, la famille Pleau déménagea dans le deuxième rang de la seigneurie de Bélair ou des Écureuils, aujourd'hui Donnacona.

En effet, dans un acte passé devant le notaire Bernard Larivière, le 24 mai 1709, le seigneur des Écureuils, Jean–Baptiste Toupin dit Dussault concédait à Simon Pleau « une terre consistan en trois arpents de frond et quarante arpant de profondeur tant en terre desertée qu'an bois de bout pour en avoir jouy depuis plusieurs années sans avoir de contrat de concession ». Cette terre est située au 2e rang de la seigneurie de Bélair, les lots 94, 95 et 96 du cadastre actuel.

Simon Pleau a probablement profité de cette occasion pour établir son fils aîné Simon–Denis. En effet, le 3 juin 1709[40], le seigneur Toupin Dussault concédait à Simon Pleau, fils, une terre de quatre arpents et demi de front sur quarante de profondeur située dans le 2e rang de la seigneurie de Bélair. L'acte ajoute que Simon Pleau jouissait depuis un certain temps de cette terre qui lui avait été « abandonnée par la veuve de Nicolas Pinel pour les arérages de rante quelle devait sans qu'il y eut de désert sur la dite terre ainsy délaissée suivant l'ordonnance de Monseigneur l'Intendant ».

Le 12 février 1707, Jeanne Constantineau mourait à la suite d'un accouchement à l'âge de 41 ans. Son acte de sépulture de même que celui de l'enfant mort–né apparaissent au registre de Neuville car il n'y avait pas de curé résidant aux Écureuils à cette époque.

Après le décès de Jeanne Constantineau, il semble que sa fille Jeanne, alors âgée de 18 ans ait pris charge de la maison et des enfants dont la plus jeune, Marie–Anne, avait à peine deux ans et demi et était sourde et muette. Elle y consacra sa vie. Elle est demeurée célibataire.

Le 1er décembre 1710[41], Simon Pleau signa avec d'autres censitaires une convention avec le seigneur Toupin Dussault pour apporter son grain au moulin que le seigneur proposait de construire sur le bord de la rivière Jacques–Cartier.

Simon Pleau dit Lafleur mourut au mois d'octobre 1711. L'acte de sépulture au registre du

Cap–Santé ne précise pas le jour de son décès ni de sa sépulture. Il est dit âgé de 80 ans.

Il semble qu'après son décès les enfants vécurent ensemble dans la maison paternelle, Simon–Denis cultivant la terre avec son frère et les filles tenant la maison. Jeanne y demeurait en 1714, lorsqu'elle fut confirmée par Mgr St–Vallier. En 1716, Marie–Thérèse se maria suivie, en 1720, de Simon qui alla vivre au Cap–Santé sur la terre de son épouse, Françoise Sylvestre, veuve de Laurent Matte. Le 4 février 1722, François–Ignace épousa Madeleine Gaudin et ils demeurèrent sur la terre paternelle avec ses autres frères et soeurs. Lors de l'Aveu et Dénombrement du 17 février 1723, le seigneur Toupin Dussault déclara que la terre des héritiers de feu Simon Pleau contenait 15 arpents labourables et qu'il s'y trouvait une grange. Le seigneur a omis de mentionner la maison et l'étable puisque l'inventaire des biens de François–Ignace et de son épouse fait le 24 juillet 1751[42] mentionne une « méchante » maison estimée à 25 livres, une « méchante » grange et une étable estimées à 12 livres. Ces bâtiments étaient donc vieux. Suzanne se maria en 1728 suivie de Geneviève en 1729. À la même époque Auxibi quitta à son tour la maison paternelle pour apprendre le métier de tailleur de pierre. Il est probable que Jeanne et Marie–Anne demeurèrent à la maison paternelle avec leur frère François et sa famille. Marie–Anne mourut à l'Hôpital Général de Québec le 3 mai 1742. Le 24 juillet 1751[43], François–Ignace Pleau et son épouse firent don de la moitié de leur terre à leur fils Jean–Baptiste qui s'engageait à loger et nourrir convenablement ses père et mère jusqu'à la fin de leurs jours et ses frères et sœurs mineurs jusqu'à leur majorité. Il n'y est pas fait mention de Jeanne. Elle était alors décédée ou avait quitté la maison paternelle.

Simon Pleau et Jeanne Constantineau comme la majorité des ancêtres des Québécois, n'étaient pas riches et menèrent une vie de dur labeur et de privations. Ils laissèrent une descendance qu'on trouve aujourd'hui non seulement au Québec mais aussi dans plusieurs provinces du Canada et dans plusieurs états des États–Unis.

Enfants de Simon Pleau et de Jeanne Constantineau

Nom	Naissance	Décès	Mariage
Simon–Denis	4 déc.1682	23 déc. 1749	11 nov. 1720 Françoise Sylvestre
Françoise	19 oct. 1684	26 oct. 1684	
Marie–Anne	25 jan. 1686	19 jan. 1759	4 sept. 1701 Charles–François Brière
Jeanne	25 juin 1688		cél. en 1714
Louis	30 oct. 1690		
Thérèse	19 nov. 1692	30 oct. 1724	11 juil. 1716 François Dussault
Suzanne	10 mars 1695		9 mai 1728 Antoine–Louis Martinet
François–Ignace	15 jan. 1697	28 jan. 1759	4 fév 1722 Madeleine Gaudin
Geneviève	28 déc. 1699	27 août 1734	24 avr. 1729 Jacques Damiens
Joseph–Auxibi	1er juil. 1702	19 sept. 1759	3 juil. 1731 Marie–Jeanne Guénet
Marie–Anne	5 sept. 1704	3 mai 1742	
Anonyme, mâle	12 fév. 1707	12 fév. 1707	

Généalogie des Pelleault de Bourgeuil, Brain–sur–Allones et Saint–Martin–sur–Ocre

			Françoise n. vers 1606	
	Jean n. vers 1555, hôtelier à Gien m. Catherine Pillard	Estienne n. vers 1580 c.m. 13 avril 1603 Anne Moireau	Estienne n. vers 1612 c. m. 1er mai 1639 m. 2 mai 1639 à Saint–Louis de Gien Marguerite Pomet, fille de Jacques et de Louise Bessonnier	André n. 6 juin 1641 notaire à Gien Marguerite n. 18 avril 1643 à Saint–Laurent de Gien Nicolas Chauvet d. avant 1697 fils de François Chauver et de Marie Rochereau
Jacques n. vers 1530 m. Marguerite Bardin	Estienne n. vers 1558 1er m. c. m. 2 sept. 1583 Estienne Belot	Jean b. 23 juin 1585 Saint–Martin–sur–Ocre Sieur de Boisbernier c. m. 16 février 1610 à Chinon Renée Amirault, fille de René Amirault, Sieur de Sabusson, et de Françoise Chauvet s. 26 mars 1676 Saint–Nicolas de Bourgeuil	René b. 21 oct. 1620 Saint–Nicolas de Bourgeuil d. 8 avril 1675 m. vers 1650 Marguerite du Tertre Catherine b. 25 nov. 1619 Saint–Nicolas de Bourgeuil Renée b. 6 juin 1623 Saint–Nicolas Urbanne n. vers 1625 m. 27 sept. 1657 Saint–Nicolas Charles de Giffart Seigneur de Vaux Jeanne b. 29 fév. 1629 Brain–sur–Allonnes Françoise b. 4 jan. 1628 Saint–Nicolas	Bernard b. 28 août 1651 Saumur–Nantilly Sieur du Colombier d. 28 août 1693 Bourgeuil célibataire
			Pierre b. 2 sept. 1629 Saint–Martin–sur–Ocre	
		Jacques b. 1er sept. 1600 Saint–Martin–sur–Ocre m. Jeanne Marchais	Jacques b. 30 oct. 1634 Saint–Martin–sur–Ocre Anne b. 14 juil. 1659 Saint–Martin–sur–Ocre m. François Soüesme tous deux décédés avant mai 1697	Uraine Soüesme n. 8 mai 1674 Saint–Martin
	2e m. Sébastienne Henry	Marie b. 23 fév. 1612 Saint–Martin–sur–Ocre d. 12 juin 1618 Noellet, Anjou		

Généalogie des Pelaud, nobles d'Anjou

Mathurin Pelaud
m. Marie Rossignol

Adrien Pelaud
Seigneur de la Messonière

Guy–Michel Pelaud
Seigneur de Scepeaux

René Pelaud
Seigneur de Boisbernier
m. Renée Buards

Aucun descendant

RÉFÉRENCES

1. Document no. 1021-A du greffe du notaire Claude Maugue.
2. CHARBONNEAU, H. et J. LÉGARÉ, *Répertoire des actes de baptême, mariage et sépulture et des recensements du Québec ancien.*
3. Contrat de mariage devant Pierre Raimbault, René Jetté, Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec des origines à 1730.
4. Greffe Nicolas Senet.
5. Registres de Neuville.
6. GIRARD, André, *Église Notre-Dame de Châtillon-sur-Indre*, p.5
7. COCHARD, Th., abbé, *Histoire de Châtillon-sur-Loire*, Res Universis, p.9
8. ibid., p. 8, note (1)
9. ibid., p. 9
10. ibid., p. 9
11. ibid., p. 66
12. ibid., p. 68
13. ibid., p. 71
14. Factum d'un appel de sentence rendue au Baillage et siège présidial de Tours le 6 mai 1697 et de deux sentences rendues en la Chambre du domaine de Paris les 21 mars et 22 avril 1697. Classé sous le No. 47217 du *Catalogue Saffroy*, MSS P.O. 2224-Pellault.
15. Fut favori de Marie de Médicis. Menacé de la peine capitale pour fabrication de fausse monnaie, il dut s'enfuir en Angleterre où il mourut en 1649. GEOFFRE, marquis de, *Le Château de Montsoreau.*
16. Table des mariages de Gien 1621-1699, compilée par Mme Maaroufi. (Voir *Le Loiret Généalogique*).
17. Ce factum contient aussi une comparaison intéressante des droits de succession selon la coutume de Paris, d'Anjou, de Touraine et d'Orléans.
18. Tables des mariages de Gien. (Voir *Le Loiret Généalogique*).
19. Voir *Le Loiret Généalogique.*
20. CHARBONNEAU, H. et Jacques Légaré ... Aussi JETTÉ , *Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec des origines à 1730.*
21. TRUDEL, Marcel, *La population du Canada en 1666*, p. 39.
22. LANCTÔT, Gustave, *Histoire du Canada*, vol. I, page 389.
23. TRUDEL, Marcel, ibid., p. 352
24. Acte n° 391 de Romain Becquet.
25. Greffe notaire R. Becquet. L'acte mentionne que Philippe Cazaillier avait acheté cette terre de Simon Pleau.
26. Il s'agit de Louis Ballar et non de Louis Ballon car ce dernier est décédé avant le 11 mai 1666, date où sa veuve signe une procuration devant Romain Becquet.
27. Minute n° 576 du greffe de Gilles Rageot.
28. Acte de vente de Simon Pleau à Jean-Baptiste Hardy passé devant Louis Chamballon le 2 avril 1701.
29. ROULEAU, Marc , *Le Terrier de Neuville*, p. 149.
30. Dictionnaire Jetté.
31. CHARBONNEAU, Hubert et Jacques LÉGARÉ, ibid.; liste des migrants, soldats du régiment de Carignan, engagés de St-Nazaire, engagés de La Rochelle et passagers du St-André et du Taureau embarqués de La Rochelle.
32. ibid.
33. Registres de Neuville.
34. Registres de Neuville.
35. Dictionnaire Jetté.
36. C. Tanguay, Dictionnaire des Familles Canadiennes-Françaises.
37. Ces faits sont tirés des *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France.*

38 ibid.
39. ROULEAU, Marc, *Le Terrier de Neuville*, p. 151.
40. Minutes du notaire Bernard Larivière.
41. Minutes du notaire Bernard Larivière.
42. Greffe Pollet.
43. Greffe du notaire Pollet.

Notes

1* Philippe Gazelier dit Laverdure, fils de Félix Gazelier et de Françoise ... natif de Saint-Giron, év. de Comminges, Gascogne, épousa à Québec le 23 novembre 1671 Françoise Hébert, veuve de Jean-Baptiste St-Amour (c.m. le 19 novembre 1671 devant Pierre Duquet acte no. 512). Fille de Pierre Hébert et de Marie Coquemer, elle est née en 1639 à Hâvre-de-Grâce, Normandie. Lorsqu'elle partit pour la Nouvelle-France en 1667 comme fille du roi, elle était orpheline de mère. Le 18 octobre 1667, devant le notaire Becquet, elle signa un contrat de mariage avec Martin Guérard. Ce contrat fut annulé et elle en passa un autre devant le même notaire le 4 novembre 1667 avec Jean De Lalande. Ce contrat fut aussi annulé. Elle épousa finalement Jean-Baptiste St-Amour à Québec le 3 mai 1668. Le 12 octobre 1698, Philippe Gazelier et son épouse se donnèrent aux pères Jésuites par acte passé devant François Genaple.

Le 7 novembre 1699, devant le même notaire, les pères Jésuites, Philippe Gazelier et son épouse vendent leur terre à Pierre Lereau dit l'Heureux et à son épouse Marguerite Badeau. Le 27 avril 1704, ces mêmes parties se retrouvent encore devant Genaple et, après avoir annuler le contrat de vente précédent, vendent la même terre à Pierre Brosseau et à son épouse Marie Thérèse Bernard. Cette terre située dans la seigneurie de Saint-Ignace n'est pas celle que Philippe Gazelier avait aquise de Simon Pleau. En effet l'acte de vente du 27 avril 1704 nous apprend que Philippe Gazelier avait acquis cette terre de Guillaume Ferry le 26 mai 1689 (contrat Genaple) qui l'avait achetée de Michel Du Péré dit la Venisse le 29 décembre 1681 (contrat Romain Becquet). Ce dernier l'avait obtenu en concession des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec le 29 octobre 1681.

Françoise Hébert mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec le 10 avril 1705. Le 7 mars 1706, Philippe Gazelier et les pères Jésuites signèrent un accord de partage devant Genaple. Dans cet acte, Philippe Gazelier mentionne qu'il a décidé de retourner en France au printemps ou à l'automne prochain. Il changea rapidement d'idée puisque le 3 mai suivant, il épousa à Québec Marie Charlotte Meunier. Dans l'acte de quittance qu'il donna à Pierre Brousseau et à Thérèse Bernard le 2 septembre 1706, il est dit cabaretier à Québec. Il mourut à l'Ancienne-Lorette le 2 janvier 1709.

2* Guillaume Vanier dit Lafontaine, était le fils de Pierre et de Jacqueline Gaillard de Sainte-Catherine de Honfleur. Il fut confirmé à Montréal le 11 mai 1668. À Québec, le 5 juillet 1672, il épousa Madeleine Bailly. Il se tua accidentellement avec son fusil en revenant de la guerre contre les Iroquois. Sa sépulture eut lieu à Montréal le 27 avril 1687.

3* Maurice Olivier était le fils de Jacques Olivier et de Marie Abiot de Rioux, év. de Saintes, Saintonge. Il a signé un contrat d'engagement à La Rochelle le 20 juin 1665. Il épousa à Neuville le 10 février 1687 Anne d'Esquincourt, veuve de Jacques Damiens, qui se noya aux Écureuils le 1er novembre 1688. Il se remaria à Marguerite Fontaine, veuve de Pierre Ratel, à Neuville le 21 décembre 1691.

4* Martin Dorat dit La Rivière était en Nouvelle-France le 2 novembre 1669 alors qu'il signa un bail à ferme devant B. Basset. Il ne semble pas avoir laissé de descendance en Nouvelle-France. C. Tanguay et R. Jetté ne le mentionnent pas dans leur dictionnaire généalogique.

5* Jean Gardel dit St-Jean était natif de la Saintonge. Il vint au pays en qualité de soldat du Régiment de Carignan, compagnie de Vernon. Il passa plusieurs actes notariés en 1671; le 15 janvier, concession des pères Jésuites (G. Rageot n° 534), 10 mai, vente à Jean Minet (R. Becquet) et le 4 août, concession de Louis Couillard (R. Becquet). Il ne semble pas avoir laissé de descendance en Nouvelle-France.

6* Noël Sommereuil était le fils de Gervais Sommereuil et de Marie Carron de St-Gervais-et-St-Protais de Breuil, Picardie. Il épousa Jeanne Goguet à Montréal le 15 octobre 1674. Il se noya dans la rivière des Prairies le 4 juillet 1677. Sa seule descendance est par sa fille Charlotte qui épousa Jean-Jacques Talbot.

7* Guillaume Jean dit Laforest était le fils de Jean Jean et de Suzanne Erode de Notre-Dame-de-Cogne, év. de La Rochelle. Il épousa Marie-Anne Campagna, fille de Pierre Campagna, fille de Pierre Campagna à Neuville le 28 février 1685.

* * * * *

Décès de Maurice Mathieu et Jean–Paul Provencher

par Jacques Saintonge

Deux généalogistes bien connus nous ont quittés cet automne. Il s'agit de Maurice Mathieu, membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1986 et Jean–Paul Provencher, auteur de plusieurs ouvrages sur les familles Provencher, Côté et Bergeron.

Monsieur Mathieu est né à Montréal le 4 septembre 1934, de l'union de Joseph Mathieu et de Simonne Roy. Le 15 décembre 1956, il épousait à Verdun Pierrette Brosseau. Devenu veuf, il se remaria à Anne–Marie Poulin, le 7 janvier 1967, en l'église Saint–Jacques de Montréal.

Monsieur Mathieu a connu une carrière professionnelle fort active qu'il a entreprise dans sa ville natale à titre, notamment, d'inspecteur à la Northern Electric et d'analyste à Hydro–Québec. En 1974, il vint d'établir à Québec. Durant sept années, on l'a vu participer à l'élaboration des politiques administratives du Conseil du Trésor. En 1984, il fut directeur de l'administration du Haut–Commissariat général chargé de régir les célébrations du 450e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. La même année, il fut l'un des parrains de l'envol du Cirque du Soleil à travers le monde. Parallèlement, il a aidé à mettre sur pied la Société québécoise d'assainissement des eaux. En 1985, il a été directeur général de l'administration du nouveau ministère du Tourisme. En 1992, ses services ont été prêtés à la Corporation des célébrations du 350e anniversaire de Montréal, en qualité de directeur adjoint. Il a terminé sa carrière dans la fonction publique au ministère du Tourisme en 1996. Monsieur Mathieu est décédé à la Maison Michel Sarrazin de Sillery le 2 octobre 1998, après avoir consacré quelques années à écrire l'histoire de sa famille qu'il donna en héritage à ses enfants.

Né à Sainte–Perpétue de Nicolet le 4 août 1922, Jean–Paul Provencher est l'aîné d'une famille de quinze enfants issus du mariage d'Ubald Provencher et de Marie–Blanche Bergeron. Membre de la communauté des Frères du Sacré–Cœur d'Arthabaska, il a publié cinq volumes sur les sept premières générations des familles Provencher. Il laisse aussi treize autres manuscrits sur les Provencher, Côté et Bergeron. Il est décédé le 25 octobre 1998 à l'Hôtel–Dieu d'Arthabaska. Cinq frères et quatre sœurs lui survivent.

Aux familles éprouvées par ces deuils, *L'Ancêtre* offre ses sincères condoléances.

* * * * *

Nouveaux membres

4057	Fortin, Philippe	904–3315, rue France–Prime, Sainte–Foy, QC, G1W 4X3
4058	Poirier, Manon	8–3545, du Long Sault, Beauport, QC, G1E 1H5
4059	Legros, Paul	184, rue Principale, Saint–Pamphile, QC, G0R 3X0
4064	Champagne, Nathalie	205, rue du Trappeur, Saint–Joseph Pointe–Lévy, QC, G6V 6N4
4065	Caron, Normand	C.P. 704, Edmunston, NB, E3U 3S1
4066	Gosselin, Nicole	300, rue Renan, Beauport, QC, G1C 5G4
4067	Julien, Ginette	9460, ave de Laval, Charlesbourg, QC, G1G 4X9
4068	Ouellet, René	745, rue Miloit, Beauport, QC, G1C 5T8
4069	Leclerc, Rodrigue	1100, ave de Vercel, Québec, QC, G2E 2M8
4071	Caouette, Jean–Louis	895, rue De Bourgogne, Sainte–Foy, QC, G1X 3E2
4072	Lefebvre, Lilian	3, rue Menaud, Baie Saint–Paul, QC, G0A 1B0
4073	Gauvin, Jacques	1150, rue de Constance, Cap–Rouge, QC, G1Y 1K2
4075 A	Desrochers, François	1292, rue Jacques Beaufort, Saint–Nicolas, QC, G7A 4S2
4077 A	Labonté, Johanne	3, ave Saint–Paul, Saint–Raphaël, Bellechasse, QC, G0A 4C0

4078	Thériault, Diane	504–625, 57e Rue Ouest, Charlesbourg, QC, G1H 7G5
4079	Bélanger–Léger, Marielle	872, rue Le Prémont, Sainte–Foy, QC, G1X 3B2
4081	Richard, Marc–André	2601, ave Renouard, Beauport, QC, G1E 4C7
4082	Beaudry, Pierre	14, rue du Tisserand, Lévis, QC, G6V 7E4
4083	Hardy–Ouzilleau, France	211, rue de la Colombière Ouest, Québec, QC, G1L 1C5
4084	Lemieux, Clémence	5–680, rue de Norvège, Sainte–Foy, QC, G1X 3E8
4085	Perreault, Jacques	1425, boul. Jean–Talon Est, Charlesbourg, QC, G1G 2L2
4086	Beaulieu, Jean–Guy	C.P. 2101, Succ. Kénogami, Jonquière, QC, G7X 7X6
4087	Moreau, Gail	9513 Whipple Shores Drive, Clarkston, MI USA, 48348
4088	Tardif, Gaétane	1437, rue Principale, Saint–Michel Nap, QC, J0L 2J0
4091	Robitaille, Jean–Guy	5481, rue de la Romance, Charny, QC, G6X 3A8

A = membre associé(e)

Note : Les numéros présents sont ceux des membres inscrits qui ont accepté que leurs coordonnées soient publiées. Nous omettons cependant leur numéro de téléphone.

* * * * *

Deuxième Congrès mondial acadien (CMA)

En Louisiane, août 1999. Voici une liste de familles acadiennes louisianaises qui se réunissent du premier au quinze août 1999 à l'occasion du troisième centenaire de la Louisiane. Évidemment, les Cajuns invitent à ces fêtes les Acadiens, les Québécois et autres Canadiens, descendants ou amis, à ces fêtes. Voici quelques adresses de familles et d'organismes de Louisiane où vous pourrez obtenir des renseignements, dont le gouvernement de l'état (www.louisianatravel.com) et le CMA (www.cma–la99.com/) :

Achee–Haché–Gallant : 225–274–9935

Bergeron et Caillouet : 504–687–7294

Bernard : 504–446–8927

Blanchard : Betty Blanchard–Boudreaux,
161, rue du Cajun, Pierre Part,
LA, USA 70339
504–265–7690

Bourque : bourg99@hormail.com;
ou Fax : 504–879–2000

Chiasson : 504–532–6381

Assoc. de la famille Daigle :
125, River Oaks Dr., Luling,
LA, 70070

Doiron (réunion les 6–7–8– août à Lafayette),
Guidry–Petitpas : 104, Marie Dr.,
Houma, LA, 70364–2334 USA

Gautraux : 504–687–6333

Lirette : 504–594–5449

Familles Pitre : P.O. Box 88, Mathews, LA, 70375

Poirier/David : 504–265–2484

Robichaux : Fax 504–594–5306, ou 3135,
ou 2312

Roy : nanaine@juno.com

Theriot : 7447, HWY 996 Belle Rose LA 70341

* * * * *

Louis Hébert et sa descendance

par Cora Fortin Houdet

Durant la dernière moitié du XVIe siècle, des hommes proches de la monarchie française finançaient les expéditions de traite, tel le cardinal de Bourbon qui soutint l'expédition d'Étienne Bellenger en 1583.[1] Le roi Henri III, lui, qui ne portait avant que des chapeaux de velours italien se procurera en 1584 un chapeau de castor. Le poil de castor devint donc chapeau et était destiné à coiffer la noblesse. Le marchand René Duret qui vendait à Paris des peaux de castors du Canada traitait avec deux des plus importants marchands de fourrures de Paris, Mathieu Garnier et Mathieu Souplet. Les actes notariés de l'époque décrivent avec précision les objets de traite d'origine amérindienne constitués essentiellement de pelleteries fines : peaux de « bièvres » (castors) surtout, et peaux de martres, de loutres. Cette traite s'est développée à partir des excursions de pêche à « terreneufve » pour la morue et la baleine. Le nombre de navires de la flotte française armés pour les pêches augmenta sensiblement à cette époque.

En Canada

Début février 1603, Aymar de Chaste, chevalier de l'Ordre de Malte, gouverneur de la ville de Dieppe, fait vice–amiral pour « faire traffic et troque de pelleteries et autres choses avec les Sauvages pendant dix ans » remplace, à la direction de l'administration du monopole décennal de la traite des fourrures et des obligations prévues pour la colonisation de la Nouvelle–France, Pierre de Chauvin de Tonnetuit qui vient de décéder.

Aymar de Chaste charge le capitaine malouin François Gravé du Pont (1554–1629) et Samuel de Champlain (1570–1635) de l'exploration du Canada où il veut se porter en personne et s'établir « à demeure » pour y consommer le reste de ses ans au service de Dieu et du roi. Mais le commandeur de Chaste est décédé au mois d'août de cette même année 1603, quelques semaines avant le retour de ses envoyés. Pierre Du Gua de Monts (1558–1628) va obtenir sa commission. En ce début XVIIe siècle la France, on le sait, fréquente les côtes des « terres neuves » pour y pratiquer la pêche. Les Rochelais pêchaient la morue « aux Ysles de Gaschepé », les Rouennais et les Malouins équipaient pour l'Acadie; et de Saint–Jean–de–Luz on allait à « l'Esguenim [Les Escoumains] faire pêcherie de Baleines et trafiquer à Tadoussac ». Et la fourrure, qu'on emportait d'abord comme un produit de surcroît, devint au fil des ans richesse naturelle destinée au contre–échange. En 1603, il paraît de plus en plus certain que le nord–est de l'Amérique sera le lot exclusif de la France[2].

Louis Hébert en Acadie

Notre chef de lignée, Louis Hébert, né au Mortier d'Or (maison située près du Louvre) en 1575, traversa pour la première fois l'Atlantique lorsqu'il accompagna en 1604 Pierre Du Gua de Monts en Acadie. Son père, Nicolas Hébert, apothicaire à la cour de Catherine de Médicis, avait épousé avant 1564 Jacqueline Pajot, décédée prématurément fin 1579 ou début 1580. C'est l'aînée de ses enfants, Charlotte, qui prit soin de son frère Louis. Elle a épousé, en 1583, Nicolas Maheust. Devenu veuf, le père de notre ancêtre, Nicolas Hébert, a épousé en secondes noces la mère de ce Nicolas Maheust, son gendre. Selon l'historien Marcel Trudel, un René Maheu, neveu, est venu en Acadie en 1610–1612. Nicolas Hébert père est décédé en 1600, pauvre, ayant perdu ses biens dans de mauvaises affaires et ayant dû faire de la prison « pour dettes ». La cousine de Louis Hébert, Claude Pajot, elle, aura eu pour époux (m. 1590) Jean Biencourt de Poutrincourt (1557–1615), dont six filles et deux fils, Charles (qui succéda à son père à Port–Royal) et Jacques.

Le 20 mars 1606, Louis Hébert a signé un engagement pour venir travailler pendant une année à l'établissement de Port–Royal. Son cousin par alliance, Jean de Biencourt de Poutrincourt, fait chevalier de l'ordre du Roi et gouverneur de Méry–sur–Seine, aura été le premier lieutenant–gouverneur de l'Acadie.

Lescarbot, qui se trouvait à Port–Royal alors, parle de Louis Hébert, de son talent de guérisseur et du plaisir qu'il trouvait à cultiver la terre, et il indique, sur sa carte de la région, une île et une rivière par le toponyme *Hébert*. À l'été, Louis Hébert a accompagné Champlain et Poutrincourt le long de la côte, vers le sud–ouest, à la recherche d'emplacements propices à la colonisation.

Poutrincourt et Hébert furent à ce point enchantés par ce qui est maintenant Gloucester, dans le Massachusetts, qu'ils y firent une petite plantation afin d'éprouver la fertilité du sol. Mais vint le *Jonas*, porteur de mauvaises nouvelles de France : les concessions accordées à de Monts ont été annulées! La révocation du monopole de commerce accordé à Pierre Du Gua de Monts eut pour résultat l'abandon de Port–Royal et le retour en France.

Notre chef de lignée reviendra en Acadie, en 1610, accompagné de sa famille. À l'occasion, il assumera le commandement de la place, en l'absence des Biencourt. Ce fut le cas, lorsque René Le Cocq de La Saussaye arriva avec les colons de la marquise de Guercheville, retira les deux Jésuites de Port–Royal et s'en alla fonder un nouvel établissement ailleurs. En décembre 1613 la famille Hébert est de retour à La Rochelle. Un mois plus tôt, Samuel Argall, commandant de la première expédition de la Nouvelle–Angleterre contre l'Acadie, s'était emparé de Port–Royal. En 1608 il y avait 28 individus en Nouvelle–France et 350 dans les colonies anglaises de la côte Atlantique.

Jean de Poutrincourt est décédé en décembre 1615, en France. Hébert manifesta à Champlain son désir d'aller à Québec et lui demanda cent écus pour « accommoder » sa famille. En février 1617, de Monts écrivait à Hébert son « très–grand contentement » à cette perspective.

À Québec – premier habitant

Il faut savoir que les représentants de la société des marchands, laquelle avait la haute main sur la région du Saint–Laurent alors, ont vu d'un mauvais oeil l'établissement de gens qui n'étaient pas reliés directement au commerce des fourrures. Hébert a vite réalisé cependant qu'il allait rencontrer des difficultés... Champlain lui avait bien obtenu un contrat favorable de la compagnie : 200 couronnes par an pour ses services d'apothicaire, ainsi que le gîte et la nourriture pour lui et sa famille pendant la période du défrichage. Il vend sa maison et son jardin à Paris. Mais voilà qu'on lui présente un nouveau contrat : il doit se contenter d'un salaire diminué de moitié et les membres de sa famille ainsi que son serviteur seront au service de la compagnie sans rémunération; seul choix donc : accepter. Louis Hébert partit de Honfleur avec sa famille le 11 mars 1617.

L'année 1992 a marqué le 375e anniversaire de cette arrivée, à Québec, de Louis Hébert et de sa famille : Marie Rollet (1590–1649) son épouse et ses trois enfants, Anne, Guillemette et Guillaume. Le 14 juin 1617, le *Saint–Étienne*, après une pénible traversée, jetait l'ancre à Tadoussac. Avec le Père Joseph Le Caron et Claude Rollet, le frère de son épouse, ils arriveront en barque à *l'Abitation* de Québec. Le lendemain, par le rude sentier de la montagne, Hébert monta voir les dix arpents de terre qu'on lui a concédés au–dessus de l'*Abitation*. Il alla, à travers les bois épais, un ruisseau coulait non loin. Au commencement du XXe siècle ce ruisseau coulait encore rue de la Fabrique.

Sa maison aura été le premier bâtiment élevé sur l'emplacement de la haute–ville entre les rues Sainte–Famille et Couillard. Des vestiges des fondations de sa maison, longue de trente–huit pieds sur dix–neuf de largeur, construite en pierre, se trouvent près de la porte de la grande allée du jardin du Séminaire de Québec. En 1626, le fort Saint–Louis flanqué de deux demi–bastions fut construit sur l'emplacement du premier fort de 1620 à côté de « l'enclos » de Louis Hébert, cette concession pour laquelle il a obtenu ses lettres patentes en date du 4 février 1623. À l'extrémité du cap, à droite du chemin qui mène de la grève au fort, une croix domine le cimetière où reposent quelque 30 Français. Le dimanche, toute la famille descendait l'abrupt sentier pour assister à la messe. Ils pouvaient, à l'occasion y saluer, outre Eustache Boullé, le lieutenant de Champlain, Nicolas Blondel, Jean–Paul Godefroy, François Gravé, Guillaume Hubou, Pierre Magnan (tué par les Indiens en 1627), les interprètes Étienne Brûlé, Olivier Le Tardif, Nicolas Marsolet, Jacques Hertel..., les pères Récollets et les familles d'Abraham Martin, de Pierre Desportes et de Nicolas Pivert.

À peine installé, notre pionnier s'est empressé de préparer un bout de terrain pour en faire un potager. Champlain écrit :

> « Je visitai les lieux, les labourages des terres que je trouvai ensemencées et chargées de beaux blés; les jardins chargés de toutes sortes d'herbes, comme des choux, raves, laitues, pourpier, oseille, persil et autres herbes, citrouilles, concombres, melons, pois, fèves et autres légumes aussi beaux et avancés qu'en France. »

Et Hébert plantera aussi un verger.

En plus d'avoir été le premier habitant à tirer sa subsistance de sa terre, Louis Hébert a aussi été le premier officier de justice en Nouvelle–France : « procureur du roi ». Samuel de Champlain, revenant de France en 1620 muni d'un mandat lui donnant plein pouvoir dans la nouvelle colonie, lui confia l'administration de la justice. En 1621, à ce titre, il a participé à une assemblée générale des habitants pour approuver une pétition au roi, que le Récollet Georges Le Baillif est allé présenter à Louis XIII. On demandait l'exclusion des huguenots, l'interdiction de fournir des armes aux Sauvages, la création d'un système judiciaire pour sévir contre le vol, contre le meurtre et les blasphèmes; on demandait aussi la construction d'un fort. L'autorité royale acquiescera à la plupart des demandes.

On se rappelle qu'en février 1623, le duc de Montmorency, vice–roi, avait signé les lettres patentes confirmant la concession qu'on lui avait faite près du fort de Québec, sur le promontoire du cap Diamant[3]. Trois ans plus tard, le duc de Ventadour lui a présenté de nouvelles lettres patentes en y ajoutant le titre de fief noble[4] (fief du Sault–au–Matelot, fonds de terre : l'emplacement actuel de la basilique, du séminaire, ainsi que les rues Hébert et Couillard), plus une nouvelle concession sur la rivière Saint–Charles : le fief de Lespinay (fief de onze arpents de front sur la rivière Saint–Charles par quatre lieues de profondeur jusqu'à Stoneham). Les prés en bordure de la rivière Saint–Charles offraient les pâturages nécessaires à ses bovins; ses champs de céréales occupaient les terres plus hautes.

En décembre de cette même année 1626, notre chef de lignée Hébert fait une chute sur la glace. Il décède peu après. Il n'avait que 51 ans. Ses funérailles eurent lieu le 25 janvier 1627 et son corps fut enseveli dans le cimetière du couvent des Récollets[5], au pied de la croix.

De son mariage avec Marie Rollet, célébré en juillet 1602 en la paroisse Saint–Germain–des–Prés de Paris, trois enfants sont nés. Premièrement, ses deux filles : Anne, qui épousa au début de l'été 1618 Étienne Jonquest (elle est décédée « en travail d'enfant » fin décembre 1619), et Guillemette (née en 1608) épouse, depuis le 26 août 1621, de Guillaume Couillart (1588–1663); deuxièmement, son fils unique, Guillaume, qui a été une aide pour les missionnaires dans leurs relations avec les Sauvages. Il sera l'époux d'Hélène Desportes (m. 1634), fille de Pierre Desportes, de Lisieux, et de Françoise Langlois, et aura deux enfants : Joseph (époux de Charlotte de Poytiers fille de Pierre–Charles et de Hélène de Beleau – diocèse d'Amiens) décédé sans progéniture en 1662 alors qu'il n'est pas revenu d'une expédition en territoire Iroquois, et Françoise (1638–1716) qui épousera le 20 novembre 1651 Guillaume Fournier (1619–1699).

L'unique fils Hébert–Rollet, Guillaume, est décédé le 23 septembre 1639. Son épouse Hélène[6] a, en secondes noces le 9 janvier 1640, épousé Noël Morin (1609–1680), fils de Claude Morin, charron, et de Jeanne Moreau, de la paroisse Saint–Étienne de Brie–Comte–Robert. Ce chef de lignée serait, croit–on, venu très tôt à Québec. Samuel de Champlain est revenu en 1633 avec une recrue. L'*Abitation* et le fort étaient en ruines. La maison Hébert avait été respectée. Le 13 juillet de l'année précédente, 1632, Thomas Kerke avait remis la place à Emery de Caën et au sieur Du Plessis Bochart. Noël Morin sera sieur de Saint–Luc en 1653 alors qu'il a reçu un domaine à la rivière La Caille (comprenant l'Île–aux–Oies et une portion de la seigneurie de la Rivière–du–Sud).

La descendance de Louis Hébert ne porte pas le patronyme Hébert. Par sa fille Guillemette, elle sera Couillard pour ses petits–enfants, par sa petite–fille Françoise née en 1638 et fille de son fils Guillaume elle sera Fournier pour ses arrière–petits–fils.

Descendance de Louis Hébert

Enfants :

A – Guillemette – l'épouse de Guillaume Couillart

B – Guillaume – l'époux de Hélène Desportes

A) – Guillemette : l'époux de Guillemette Hébert était Guillaume Couillart, sieur de Lespinay : « bon matelot, charpentier, & calfeutreur » au service de la Compagnie, venu ici avec Champlain dès 1613; par son épouse il a hérité de la moitié du patrimoine Hébert en 1627 et la même année reçu un arrière–fief (Saint–Joseph) aux abords de la rivière Saint–Charles. Le gouverneur le nomma « commis pour la visite des terres ensemencées et victuailles des habitants ». En 1654 il reçut ses lettres de noblesse

« en faveur des services rendus au païs du Canada ». Il est décédé le 4 mars 1663. Leur mariage avait été béni le 26 août 1622 par le récollet Georges Le Baillif, en présence de Samuel de Champlain et d'Eustache Boullé.

Petits–enfants Couillard

Les petits–enfants de Louis Hébert nés Couillart sont au nombre de sept. Il faut tout de suite mentionner cependant que deux fils du ménage Couillart – Hébert ont été victimes des Iroquois : Nicolas (b. 6 avril 1641), mort en se défendant contre un parti d'Iroquois, avec six autres compagnons, lors d'une embuscade du camp volant dirigé le 22 juin 1661 par Jean de Lauson, à l'île d'Orléans, près de la rivière Maheu[7]. Victime aussi des Indiens, Guillaume, sieur Des Chênes (b. 16 janvier 1635). La nouvelle est parvenue à Québec le 5 octobre 1662. Les deux fils ayant eu descendance, sont :

a–1 : Louis (1629–1678), sieur de L'Espinay, grand chasseur, grand pêcheur, grand voyageur, fit même la découverte d'une mine en 1664, reçut ses lettres de noblesse en 1669. En 1654 il était devenu le troisième seigneur d'un domaine concédé à l'origine au gouverneur Huault de Montmagny en 1646 : la seigneurie de la Rivière–du–Sud, aujourd'hui paroisse Saint–Thomas de Montmagny. Il avait épousé Geneviève Després en 1653, dont sont nées deux filles, Jeanne (épouse Dupuy) et Geneviève (épouse Denis); et trois fils : Jean–Baptiste (m. De Chavigny), Louis (4 mariages: Fortin, Bélanger, Fortin, Nolin); Jacques (m. Élisabeth Lemieux);

a–2 : Charles–Thomas, sieur des Islets[8] et de Beaumont (1647–1715), épousa en premières noces, en 1668, Marie Pasquier de Franclieu, dont est né un seul fils, Charles–Marie (1675–1753), seigneur de Beaumont, qui a épousé en 1726 Marie–Françoise Couture, fille d'Eustache et Marie–Françoise Huard. Le seigneur Charles–Thomas Couillard ne s'est établi dans sa seigneurie de Beaumont qu'en 1685, où il a construit son manoir. En secondes noces il a en 1688 épousé Louise Couture (fille de Guillaume et Anne Aymard) dont trois fils ont eu descendance : Joseph (m. 1729 Turgeon); Charles (qui épouse, en 1728, sa cousine germaine M.–Magdeleine, fille de Jacques Couillard–Després, co–seigneur de la Rivière–du–Sud); Pierre (m. 1727 – Nadeau). Leurs filles se sont alliées aux familles Morel, Girard, Côté.

Les petites–filles Couillard de l'ancêtre Hébert, elles, se sont alliées par mariage aux familles Letardif, Nicollet, Guyon, Bissot et Aubert De La Chesnaye :

a–3. LETARDIF : Louise : b. 30 janvier 1625 par le récollet Joseph Le Caron; elle eut pour parrain Émery de Caën, pour marraine Marie Rollet sa grand–mère. Elle a épousé en 1637 Olivier Letardif (1604–1665) (fils de Jean et de Clémence Houart, d'Etables, Saint Brieuc) venu à Québec dès 1621, revenu en 1632 à titre de commis général des Cent–Associés. Louise est décédée le 23 novembre 1641. (Letardif a épousé en deuxièmes noces le 21 mai 1648, Barbe Aymard, veuve de Gilles Michel et soeur des épouses de Guillaume Couture et de Zacharie Cloutier fils)

a–4. NICOLLET : Marguerite : b. 10 août 1626 par le P. Charles Lalemant; a pour parrain Samuel de Champlain, pour marraine Marguerite Langlois, épouse d'Abraham Martin. Elle a épousé le 7 octobre 1637, à Québec, Jean Nicollet, sieur de Belleborne (1598–1642), fils de Thomas (messager ordinaire de Cherbourg à Paris) et de Marguerite de Lamer. Nicollet était interprète, commis de la compagnie des Cent–Associés, explorateur (a eu une fille avec une Sauvagesse nipissirinienne : Madeleine dite Euphrosine, qui a épousé, à l'âge de 15 ans en 1643, Jean Leblanc).

Marguerite a donné naissance à une fille : Marguerite Nicollet, baptisée le 1er avril 1642 à Trois–Rivières laquelle va épouser en 1656 Jean–Baptiste Legardeur, seigneur de Repentigny (1632–1709), écuyer, garde de la marine, conseiller au Conseil souverain, venu en 1636; dont vingt–et–un enfants. En deuxième mariage elle a épousé Nicolas Macquart[9]. Leur fille Anne a, le 22 octobre 1668, épousé Pierre Béquart, sieur de Granville (compagnon d'armes de Louis Couillard), fils de Denis Béquart et Jeanne Milleron, originaires de la paroisse Saint–Eustache de Paris. Leur sont nées deux filles : Geneviève qui deviendra l'épouse de Charles Bazire (décédé en 1677), le plus riche habitant de la colonie, « receveur des Droits & Domaines du Roy », et Catherine–Gertrude devenue en 1672 l'épouse de Jean–Baptiste Deschamps de Boishébert, seigneur de la Bouteillerie, à Rivière–Ouelle dont un fils, Charles (1675–1703), devenu procureur du roi, dessinateur

et cartographe est décédé sans postérité victime de l'épidémie de 1702–1703.

a–5. GUYON : Élisabeth : (1631–1704) a épousé le 27 novembre 1645 Jean Guyon (1619–1694), sieur Du Buisson, arpenteur royal en 1667, venu au pays en 1634, lors de la première recrue du seigneur de Beauport avec sa famille : ses parents Jean (1592–1663) et Mathurine Robin (m. 1615 à Mortagne) et ses frères Simon, Claude, Denis et Michel, et une soeur Marie qui épousera François Bélanger (1611–1687?). Sa soeur aînée, Barbe, était l'épouse de Pierre Paradis; ils sont venus en 1652 avec leurs cinq enfants. Les fils Guyon–Couillart se sont alliés aux familles Cloutier, Clotus, Toupin, Têtu.

a–6. BISSOT : Marie (1633–1703) a épousé le 25 octobre 1648 (ct 04 Lecoutre) à Québec, François Bissot[10]. Ce chef de lignée, habitant de la rive sud, mit sur pied en 1668 une tannerie à Pointe–Lévy, s'associa aux frères Charest, eut concession de la seigneurie de Vincennes le 3 novembre 1672 (ou Cap Saint–Claude) aux noms de ses fils Charles–François (1664–1705) et Jean–Baptiste (1668–1719); il reçut aussi concession de la seigneurie de Mingan, entre l'Île aux Oeufs et la Grande–Anse, dont Sept–Îles (Jetté, 110; DBC–I,149–150). Il était l'oncle de François Becquet époux de Marguerite Després. Marie Couillart, veuve depuis le 26 juillet 1673, épousa en secondes noces le 7 septembre 1675 Jacques de La Lande–Gayon, juge de la côte de Lauzon, fils de Pierre de La Lande–Gayon et de Marie d'Arasne (de Bayonne).

Les arrière–petits–enfants Bissot sont :

– pour les 7 filles :

Louise, née le 25 septembre 1651, épouse (m. 1668) de Séraphin Margane de la Valterie, lieutenant de compagnie; Geneviève, née le 25 mai 1653, épouse (1673) de Louis Maheu, chirurgien (fils de René Maheu et Marguerite Corriveau); Catherine née le 6 mars 1655, épouse (1670) d'Étienne Charet[11]; Claire–Françoise, née le 13 avril 1656, épouse (1675) de Louis Jolliet; Marie, née le 3 juillet 1657, épouse (1682) de Claude Porlier, marchand; en secondes noces en 1691, elle est devenue l'épouse de Jacques Gourdeau de Beaulieu, fils de Jacques et d'Éléonore de Grandmaison; Charlotte, née le 6 juin 1666, épouse (1686) de Pierre Bénac; Jeanne, née le 10 avril 1671, épouse (1687) de Philippe Clément du Vuault et de Varennes, capitaine de trois compagnies de chevaux–légers, neveu de Jean Clément, sieur Du Vuault et de Monceaux (n'est pas venu au Canada), époux d'Anne Gasnier qui, veuve, épousa (1655) Jean Bourdon venu dès 1634, seigneur de Saint–Jean et de Saint–François, ingénieur, arpenteur, cartographe, commerçant, commis général de la Communauté des Habitants, explorateur, procureur général au Conseil Souverain. Jean Bourdon est né vers 1601 à Saint–André–le–Viel (Rouen) et décéda à Québec en 1668.

– pour les 3 fils Bissot :

a) Jean–Baptiste Bissot (1668–1719), « enseigne au détachement de la marine en ce pays », aura été agent de la Nouvelle–France auprès des Indiens miamis, près de l'actuel fort Wayne en Indiana où il est décédé. Le 28 octobre 1718, M. de Vaudreuil annonçait au Conseil de Marine « la mort de M. de Vincennes ». Il laissait une veuve, Marguerite Forestier[12] (m. 1696), qui sera seigneuresse de Vincennes jusqu'à son décès survenu en 1748. Alors, la seigneurie fut vendue et adjugée devant la Prévôté de Québec en 1749 à Claude–Joseph Roy, époux de Jeanne Couture (mariage 1716, Beaumont), capitaine de milice de la côte de Beaumont. Il laissait aussi quatre filles et un fils. Alors qu'il n'avait que quinze ans, ce fils aîné, François–Marie (1700–1736), sieur de Vincennes, enseigne réformé en Louisiane en mai 1722, accompagnait déjà son père. Il aura passé presque toute sa vie chez les indiens Miamis. Il est mort le 25 mars 1736, brûlé vif par des Chicachas, avec plusieurs autres Français commandés par M. Le Moyne de Bienville, gouverneur de la Louisiane, victimes d'un guet–apens. Le poste militaire sur le fleuve Ouabache dans le pays des Illinois est aujourd'hui ville de Vincennes dans l'État de l'Indiana où on l'honore comme fondateur (Jetté, 110; DBC–II, 69–70). Il avait épousé en 1733 une Métis du nom de Marie Longpré, fille d'un riche colon de Kaskaskia, dont 2 filles sont nées; et

b) Charles–François Bissot né en 1664, seigneur du Cap Saint–Claude, reçut la seigneurie du Port–à–Choix. Il a été l'époux d'Anne–Françoise Forestier (m. 28 février

1689 – Jetté, 112) dont une fille, Marie–Madeleine née en 1699; et

c) le benjamin François–Joseph Bissot (1673–1737), marchand et navigateur, travailla surtout à mettre en valeur la concession de Mingan reçue par son père en 1661. En 1689 il a vendu sa part dans la tannerie à Étienne Charest. En 1695 il avait formé une société (qui n'a pas duré) avec les Jolliet. Il a fait la chasse aux phoques et la traite avec les Indiens. Il a épousé le 2 avril 1698 Marie Lambert (signait Marie Lamber Dumont, décédée le 4 mai 1745). De ce mariage neuf enfants sont nés. Mais seules trois filles se sont mariées : a) Louise–Claire (née le 23 juin 1701), devenue l'épouse de Jean Fournel, fils de Jean et de Marthe Crespine; et : b) Charlotte (1704–1749), devenue l'épouse, en 1728, de Jacques De Lafontaine de Belcourt (1704–1765), membre du Conseil supérieur, et c) Marie–Charlotte (1722–1772) épouse, en 1736, de Jean–Pierre–François Véderic, navigateur.

a–7. AUBERT DE LA CHESNAYE – Catherine–Gertrude née en 1648, épousa le 6 février 1664 Charles Aubert De La Chesnaye (1632–1702), fils de Jacques Aubert, intendant des fortifications de la ville et citadelle d'Amiens, et de Marie Goupil (sans postérité).[13]

Arrière–petits–enfants Couillard : Louis, Charles–Thomas

COUILLART – a–1) Louis (1629–1678) a épousé en premières noces en 1653 Geneviève Després fille de Nicolas Després et de Madeleine Leblanc[14]. Il a concédé à chacun de ses fils des terres en avancement d'hoirie dans la seigneurie de la Rivière–du–Sud à :

* Jean–Baptiste (1657–1735), qui a été lieutenant particulier de la Prévôté et lieutenant général de l'Amirauté, à Québec; a été l'époux (m. 1680) de Geneviève De Chavigny, (sans descendance);

** Louis (1658–1728), qui a administré ses propriétés et qui s'est marié quatre fois. Le seigneur Louis Couillard acheta de Jean de Lauson et des héritiers Le Moyen le reste de leur succession, dans la seigneurie de la Rivière–du–Sud. Il fit faire du défrichement au bord de la Rivière–à–la–Caille où vers 1680 il y avait une vingtaine de familles dans ce qui deviendra Montmagny (premières concessions aux Fortin, Gamache, Gagnon, Lessard, Bélanger). Mgr Du Breil de Pontbriand, 6e évêque de Québec, a par décret en juillet 1758 ordonné la construction d'une nouvelle église pour remplacer la première chapelle de la paroisse Pointe–à–la–Caille bâtie en 1678 et en ruines, sur l'emplacement de Jean Roussin, encore aujourd'hui occupé par l'actuel Fabrique de Saint–Thomas de Montmagny; et finalement à :

*** Jacques né en 1665, qui sera l'époux d'Élisabeth Lemieux en 1691[15].

Les familles affiliées par mariage aux Couillard sont donc :

DE CHAVIGNY – pour : Jean–Baptiste, sieur de L'Espinay (1657–1735), lieutenant particulier de la Prévôté de Québec et lieutenant–général de l'Amirauté; qui hérita à titre de fils aîné de la moitié de la seigneurie de la Rivière–du–Sud et acheta le fief Saint–Luc. Il a épousé en 1680 la veuve de Charles Amiot (1636–1669), Geneviève De Chavigny (1646–1724), fille de François de Chavigny de Berchereau (décédé en 1650) et d'Éléonore de Grandmaison. Dans les années 1720, les terres (dites de Vincelot), propriété de la seigneuresse qu'était Geneviève, devenues propriété de son fils (du premier lit) Charles–Joseph Amyot de Vincelotte (1665–1735) après son décès en 1724, contenaient les exploitations les plus étendues de la région, aujourd'hui Cap–Saint–Ignace, à l'époque les domaines : seigneurie de Vincelotte (avec domaine dans l'Anse à Gilles), fief Gamache et Gagné (sera en 1689 : seigneurie de l'Îllette pour Gamache et seigneurie de Lafresnaye pour Gagné), fief de la Pointe–aux–Foins, et, pour un temps un autre arrière–fief : Sainte–Claire (prop. Lepage). Un premier noyau d'une paroisse dédiée à Notre–Dame de Bonsecours dans la seigneurie de L'Islet Bon–Secours accordée en juillet 1677 au sieur François Bélanger, est aujourd'hui partie de L'Islet–sur–Mer. Les autorités ont loué chez Jean–Baptiste Couillard sa « loyauté, prud'hommie, expérience et affection au service de sa Majesté ». (sans descendance).

FORTIN–JOLLIET – pour : Louis (1658–1728) sieur de L'Espinay, seigneur de la

Rivière–du–Sud qui s'est marié quatre fois : 1er mariage : Marie Fortin (d. 1710), fille du chirurgien François Fortin et Marie Jolliet, dont onze enfants : les filles ont fait alliance avec les Côté, Guyon; les fils avec les Côté (Louis)[16], Bernier (François), Langlois (J.–Bap.–Charles), Bélanger (Joseph, sieur des Écores, sans descendance mâle). Leur benjamin, Paul Couillard–Dupuis (1707–1750) a été adopté par le sieur Paul Dupuis de Lisloye (1637–1713)[17], lieutenant général de la Prévôté de Québec dont les quatre fils sont décédés trop tôt. Il prit de patronyme Dupuis. Il a épousé le 10 novembre 1732 Marie–Josèphe Couture, fille d'Eustache Couture dit Bellerive, alors l'habitant le plus considérable de la paroisse et frère de la seigneuresse, famille de dix enfants; 2e mariage : Marguerite Bélanger, fille de Louis et Marguerite Lefrançois, décédée en 1715 (sans postérité); 3e mariage : Marguerite Fortin, fille d'Eustache et de Louise Cloutier, m en 1716, décès en 1717 (sans postérité); 4e mariage : Louise Nolin, (veuve de Joseph Langlois), en 1719 : dont deux fils, Antoine, b. le 26 décembre 1719, et Louis b. le 8 avril 1723.

LEMIEUX – pour : Jacques, dit sieur Després, major de milice de la côte–du–Sud en 1690, qui épousa en 1691 Élisabeth Lemieux, dont quatre filles alliées aux Chorel, Damours, Bélanger, Couillard; et un fils (s.d. mâle) : Jacques b. 1696, qui a été l'époux (m 1723) de M.–Louise Boulay (fille de Martin Boulay et de Françoise Nolin).

COUILLART – a–2) Charles–Thomas (1647–1715), sieur des Islets et de Beaumont. Dernier fils de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, il a épousé en 1668 :

Marie Pasquier de Franclieu, fille de Pierre Pasquier de Franclieu et de Marie de Porta, noble et riche qu'il avait connue en France. Le cousin de Marie, Nicolas de Haucourt, sieur de Beaumont venu ici, avant de retourner en France pour entrer dans les ordres céda gracieusement à Charles–Thomas le titre de son domaine personnel, Beaumont, pour la seigneurie reçue en 1672. Le château ancestral de la famille Pasquier de Franclieu était situé « en la paroisse de Saint–Étienne de Brie–Comte–Robert ». De ce mariage sont nés six enfants dont un seul fils aura descendance : Charles–Marie né en 1675, 2e seigneur de Beaumont. Il a épousé, en 1726, Marie–Françoise Couture, fille d'Eustache et de Marie–Françoise Huard; dont sont nées trois filles et un fils, Charles, né en 1727.

Devenu veuf en 1685 Charles–Thomas a épousé en secondes noces, en 1688, à la Pointe–Lévy, paroisse Saint–Joseph :

Louise Couture (fille de Guillaume Couture et d'Anne Aymard), dont il a eu douze enfants. Parmi eux : a) Charles, né en 1695, a, le 20 octobre 1728, épousé sa cousine germaine, Marie–Madeleine fille de Jacques Couillard–Després et d'Élisabeth Lemieux; b) Joseph, a épousé en 1729 Geneviève fille de Zacharie Turgeon et d'Élisabeth Le Roy (sans descendance mâle), et c) Pierre, qui épousa en 1727 Élisabeth fille de Jean–Baptiste Nadeau et d'Anne La Casse dont il a eu onze enfants; un fils est né en 1728.

Quatre générations de Couillard seront propriétaires du domaine jusqu'en 1806 alors que le cinquième seigneur de Beaumont, Louis Turgeon, notaire établi à Saint–Charles, en fit l'acquisitioon. Les seigneuries de Beaumont et de Vincennes forment aujourd'hui la paroisse Saint–Étienne de Beaumont.

B) – Guillaume – du mariage de l'unique fils Hébert avec Hélène Des Portes, seule leur fille aura descendance :

b–1 : Françoise, épouse de Guillaume Fournier

b–2 : Joseph, né le 3 novembre 1636, a épousé en 1660 Marie–Charlotte de Poitiers. Il n'est pas revenu d'une excursion. Il serait mort au Pays–des–Iroquois; on eut confirmation de son décès à l'été de 1662 (sans descendance).

Arrière–petits–enfants Fournier

Guillaume Fournier (1619–1699), fils de Gilles et Noëlle Gugent[18], est venu de Coulmer (Normandie). La première mention de sa présence à Québec aura été l'annonce de son mariage. Le 20 novembre 1651 il épousait Françoise Hébert (b. le 3 novembre 1638), fille de Guillaume Hébert et de Hélène Des Portes. Quinze enfants sont nés de ce mariage.

Le 15 octobre 1683, le chef de la lignée Fournier a vendu à Jacques Bernier dit Jean de Paris (époux d'Antoinette Grenier), l'arrière–fief Saint–Joseph, à la Pointe–aux–Foins, concession reçue en 1672, voisin de la propriété de Louis Couillard de Lespinay. En 1668 il avait été appelé à foi et hommage pour l'héritage de Louis Hébert élevé en franc–alleu noble en 1652.

Les familles affiliées par mariage aux filles Fournier sont :

BLANCHET – Marie (1655), m. 17 février 1670, Québec – Pierre Blanchet
GESSERON – Agathe (1657), m. 28 septembre 1671, – Louis Gesseron–Brûlot
PROU – Jacquette (1659), m. 5 juin 1673, Québec – Jean Prou
BOULAY – Françoise (1671), m. 1686, Montmagny – Jacques Boulet
LAPORTE – Madeleine (1675) m. 2 mai 1707 – Pierre Laporte

Les familles affiliées par mariage aux fils Fournier sont :

GIRARD – Joseph (1661), m. 1684, Pte–Lévy – Barbe Girard (1667–1737)
ROY – Jean (1665), m. vers 1687, Cap–Saint–Ignace – Marie Roy, fille de Nicolas Roy et de Jeanne Lelièvre
ROUSSEAU– Simon (1667) m. 1691, Saint–Pierre I.O. – Catherine Rousseau
ISABEL – Pierre (1669), m. 1695, Montmagny – Marie Isabel

BOUCHARD– Charles (1677), cap. de milice à Saint–Pierre–du–Sud; m. 13 juillet 1699, Cap–Saint–Ignace – Élisabeth Agnès Bouchard.
Il hérita de ses parents en 1699 : terre dans le fief Saint–Luc.

L'ancêtre Fournier est décédé le 24 octobre 1699 et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse Saint–Thomas–de–la–Pointe–à–la–Caille.

En conclusion

Le 15 septembre 1634 le partage du fief du Sault–au–Matelot eut lieu. Il y avait alors deux maisons dont l'une de trois logements, un moulin, une brasserie, une fontaine. Le 10 avril 1666, Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillart, vendait la seigneurie du Sault–au–Matelot à Mgr de Laval[19]. Le 8 avril 1680, par acte de MM. Carnot et de Troyes, notaires au Châtelet de Paris, Mgr de Laval faisait don de la seigneurie du Sault–au–Matelot au Séminaire de Québec.

La faveur royale pour services signalés, accordée aussi à la postérité, était des titres pas toujours enregistrés à la Chambre des Comptes de Paris. L'intendant Talon a bien demandé que ces lettres patentes soient enregistrées au Conseil souverain de Québec. Justement à ce moment–là (1669), à Paris, Louis XIV abolissait tous les titres non encore enregistrés. Et, plus tard, Louis XV, lui, annulait tout à partir de 1643. À ces familles, il ne restait qu'à payer pour obtenir de nouveaux parchemins...[20].

Sources

1. LACOURSIÈRE, Jacques, *Louis Hébert, «l'Abraham de la colonie»*, Cap–aux–Diamants, n° 29, printemps 1992, p. 58–61.
2. CONAN, Laure. *Louis Hébert – Premier colon du Canada*, Québec, Imprimerie de L'Événement, 1912.
3. COUILLARD–DESPRÉS, Azarie. *La première famille française au Canada – ses alliés et ses descendants*, Montréal, 1906; et *Louis Hébert : premier colon canadien et sa famille*, Lille, Paris, Bruges, 1913, Montréal, 1918; et *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs Alliés canadiens et acadiens*, 1912.
4. DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA – I. *Louis Hébert*, p. 377–379.
5. DION, abbé A. *Histoire primitive de la paroisse de Saint–Thomas de Montmagny*, Québec, Topographie de Montmagny, 1935.
6. FRÉGAULT, Guy. *Pierre Le Moyne d'Iberville*, Montréal, Fides, 1968.
7. GODBOUT, le R.P. Archange, Nos ancêtres au XVIIe *siècle, – Dictionnaire généalogique et bio–bibliographique des familles canadiennes* – Quatrième livraison (extrait du Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1957–1958 et 1958–1959.
8. HÉBERT, Yves. *Montmagny... une histoire. La seigneurie, le village et la ville en 1646 à 1996*, Montmagny, 1996.
9. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983.
10. MALOUIN, Mme Reine. *La seigneurie Notre–Dame des Anges*, La Société Historique de Québec, (Cahiers d'Histoire, n°7) Université Laval, Québec, 1955.

11. JURGENS, Madeleine, *Recherche sur Louis Hébert et sa famille*, MÉMOIRES, SGCF, vol. VIII (1957) : pp. 106–112, 135–145; vol. XI (1960) : 24–31.
12. PRÉVOST, Robert. *Portraits de familles pionnières*, Libre Expression, 4 tomes.
13. RICHARD, *J.-A. Cap-Saint-Ignace, 1672-1970*, La Pocatière, 1970.
14. ROY, Léon. *Les terres de la Grande-Anse des Aulnaies et du Port-Joly*, Lévis, 1951.
15. ROY, P.-G., *La ville de Québec sous le régime français*, Québec, 1930 (premier volume); et *Le sieur de Vincennes fondateur de l'Indiana et sa famille*, Québec, Charrier & Dugal, 1919.
16. SAGARD, Gabriel. *Histoire du Canada et voyages que les Freres mineurs Recollets y ont faicts pour la conversion des infidelles divisez en quatre livres depuis l'an 1615 jusques à la prise qui en a este faicte par les Anglois*, Paris, 1636, réédition Tross, Paris 1866, tome I.
17. *SAINTONGE*, Jacques. *Nos Ancêtres* 27, «Guillaume Fournier», p. 47–74.
18. TALBOT, E.-G., *Généalogie des familles originaires des comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse*, Château-Richer, 1970–1978.
19. TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France* – vol. II *Le Comptoir 1604-1627*, Fides, 1966.; et vol. III – *La seigneurie des Cent-Associés – La Société.*

Notes

1. QUINN, D., *The Voyage of Etienne Bellenger to the Maritimes in 1583 – A New Document*, Canadian Historical Review, vol. 43, 1962, p. 335–336, tiré de *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe – XVIe–XXe siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 165–166).
2. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France – II Le Comptoir 1604-1627*, Montréal, Paris, Fides, 1966, «Conclusion», p. 435.
3. En 1638, les Cent-Associés reprendront à Guillaume Couillart 42 arpents à l'ouest du fort Saint-Louis. En compensation il recevra 52 arpents dans l'ancienne commune (espace comprenant des grèves de l'Hôtel-Dieu et s'étendant en amont, au delà de l'actuel boulevard Saint-Sacrement, à une lieue de l'embouchure de la Saint-Charles) . En 1635, sur le cap il n'y avait que le fort Saint-Louis et au bord de la falaise sur le versant nord 158 arpents aux Hébert. En 1640 les Cent-Associés entreprennent de récupérer sur le Cap un sol concédé en trop grande quantité à des individus ou à des institutions : la parenté Hébert-Couillart-Huboust, les Jésuites, l'Hôtel-Dieu, les Ursulines. Il fallait réaménager le cadastre sur le Cap. (TRUDEL, M., *Le Québec de 1663*, Société historique de Québec, Québec, 1972 (texte n°4). En 1647 commencera la distribution systématique des nouveaux lots.
4. « Nous, [...] pour les considérations sus-alléguées, et pour encourager ceux qui décideront cy-après peupler et habiter le dit pays de Canada, avons donné, ratiffié et confirmé, donnons, ratiffions, et confirmons au susdit Louis Hébert et ses successeurs et héritiers, et suivant le pouvoir à nous octroyé par Sa Majesté, toutes les susdites terres labourables défrichées et comprises dans l'enclos du dit Hébert ensemble la maison et bâtiments ainsi que le tout s'étend et comporte au dit lieu de Québec sur la grande rivière ou fleuve de Saint-Laurent pour en jouir en fief noble par lui, ses héritiers et ayant cause à l'avenir comme de son propre et loyal acquet et en disposer pleinement et paisiblement comme il verra bon être, le tout relevant du fort et château de Québec [...]» (ROY, P.G., *La ville de Québec sous le régime français, Fief et seigneurie Sault-au-Matelot à Québec*, p. 89–90).
5. Sa veuve se remariera en mai 1629 avec Guillaume Hubou. En 1670, il y eut translation des restes qu'on transporta solennellement dans la cave de la chapelle des Récollets, auprès du Frère Pacifique Du Plessis. Guillemette Hébert voulut être présente à cette occasion et s'y fit transporter (extrait de: SAGARD, *Histoire du Canada*).
6. Hélène Desportes, premier enfant né viable à Québec en 1620. Sage-femme appréciée elle est décédée au coteau Sainte-Geneviève le 24 juin 1675. Les enfants Morin nés entre 1641 et 1656 ayant eu postérité ont nom : Agnès (épouse de Nicolas Gaudry et de Ignace Bonhomme), Louise (épouse Charles Cloutier), Jean-Baptiste qui fit partie du Conseil souverain (Catherine Pelleau), Marie-Madeleine (épouse Gilles Rageot, notaire), Alphonse (M.-Mad. Normand et Angélique Destroismaisons). Leur fille Marie fut la première canadienne à prendre le saint habit (à Montréal, en 1663) chez les Hospitalières de La Flèche à Ville-Marie. Cette dernière nous a laissé une *Histoire simple et véritable, les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal – 1659-1725* (Les Presses de l'Université de Montréal, 1979). Leur fils Germain a été le premier prêtre canadien.
7. Leurs armes se lisent : « d'azur à une colombe éployée d'or portant dans son bec un rameau d'olivier de sénople ». Les petits-fils seront : Couillard-Després, Couillard de Beaumont, Couillard de l'Espinay, Couillard-Lislois, Couillard des Écores, Couillard des Islets.
8. Extrait du Registre de Notre-Dame de Québec : «L'An 1661, le 25 juin ont été enterrés ensemble dans l'Eglise : Messieurs Jean de Lauzon, Sénéchal du pays, Nicolas Couillard dit Belleroche agé de 20 ans fils Mr Guillaume Couillard ancien habitant de ce pays et Ignace Sevestre dit

Durocher agé de 24 ans, lesquels avaient été tués le 22e du même mois par les Iroquois. Même jour, même année et en même temps ont été enterrés dans le cimetière aussi ensemble, quatre hommes qui étaient avec eux susdits scavoir : Elie Jacquet dit Champagne serviteur de Mlle de Repentigny, Jacques Perroche, Toussaint..., François serviteur de M. Couillard (cf POULIOT, J.–C.. *L'Île d'Orléans, Glanures historiques et familiales*, Léméac, 1984, p. 86.) René Maheust 3924–XII avait reçu dès 1651 un fief situé au milieu de l'Île d'Orléans, de part en part de l'île. Il fut lui aussi victime des Iroquois le premier août de la même année.

9. En 1629 Champlain désignait *isles de chasse* (plus tard ce sera *islets de Belle–Chasse* des îles situées dans le Saint–Laurent vis–à–vis Saint–Vallier et Berthier–en–bas.

10. Leur fils Charles (1656–1732) fondateur de la Compagnie de la Colonie en 1700.

11. Dit sieur de La Rivière, fils de Jean, sieur du Hommer, et de Marie Assour, de la paroisse Notre–Dame–des–Prés du Pont–Audemer (Normandie); venu en 1639, procureur fiscal en 1650, juge–prévôt en 1657 (de la seigneurie de Lauzon).

12. Leur petit–fils Étienne, époux de Marie–Thérèse Du Roy, (m. 1713) sera seigneur de Lauzon (achat en 1714). Et c'est le fils de ces derniers, Étienne (1718–1783), qui vendra la seigneurie, après la Conquête, au gouverneur Murray. Il fut envoyé à Londres, en 1763, député des bourgeois et citoyens de Québec.

13. Au nombre des Ursulines arrivées en 1639, envoyées par la duchesse d'Aiguillon, il y avait Mère Marie de Saint–Bonaventure, née Forestier.

14. En secondes noces Charles Aubert de la Chesnaye a épousé M.–Louise Juchereau de la Ferté le 10 janvier 1668 et en troisième noces, le 11 août 1680, Marie–Angélique Denys (d. en 1713), fille de Pierre Denys de La Ronde et de Catherine Leneuf. Vingt–et–un enfants sont nés de ces deux mariages : Charles, Louis, Pierre, qui sera sieur de Gaspé, et François, sieur de Mille–Vaches, qui a hérité de son oncle Paul–Auguste Juchereau, de la seigneurie (aujourd'hui Saint–Augustin de Desmaures) et du titre de sieur de Maur.

15. Et soeur de Anne, épouse de Jean de Lauson, et de Étiennette épouse de Guillaume Guillemot, gouverneur du fort de Trois–Rivières en 1651–1652. Il fut victime d'un guet–apens et fut tué ainsi que 21 défenseurs de son camp–volant, alors que des prisonniers furent emmenés en pays iroquois, en août 1652.

16. Leur fils Jean–Baptiste, né en 1705, est celui qui, en 1732, rendait hommage en tant que co–seigneur. Il a épousé le 3 juillet 1731 Renée Caron, fille de François Caron et Françoise Paré. Leur fils, Emmanuel, arpenteur, est celui qui alla s'établir à Saint–Hyacinthe, dans la seigneurie de Delorme où, déjà, d'autres paroissiens de Saint–Thomas avaient émigré. Il avait épousé en premières noces, à L'Islet, Geneviève Chalifour. Leur fils, Emmanuel (1792–1853), épousa en 1824, à Saint–Denis–sur–Richelieu, Louise Esther Bourdages, dont l'unique fils, Emmanuel Louis Rémi Couillard, fut le premier secrétaire–trésorier de la nouvelle municipalité (1854) de Saint–Hyacinthe.

17. De ce mariage : Louis Couillard–Després et Marthe Côté, un fils, Jean–Baptiste, né en 1729 a épousé M.–Geneviève Alliès, fille de André Alliés (Esprit Alliés et Françoise Venelle, de Saint–Eustache de Paris) et de Marie Côté (Jean Côté et Geneviève Verdon). Du mariage Couillard–Alliès est né un fils, aussi prénommé Jean–Baptiste qui a épousé, à Québec, le 14 juillet 1784, Marie–Angélique Chaussegros de Léry, fille de Gaspard Chaussegros de Léry et de Louise Martel. En 1844, Catherine Charlotte Élise Couillard a épousé René Alexandre Chaussegros de Léry, dont elle a eu trois fils : William Henri Brouage Chaussegros de Léry. (à voir DBC–X) : Jean–Baptiste Alexandre, époux de Marguerite Wilson.

18. Paul Dupuy, officier dans le régiment de Carignan, fut lieutenant particulier de la Prévôté de Québec. Il avait épousé en 1668 Jeanne Couillard, fille de Louis Couillard et d'Anne Desprez. Ils sont décédés, lui en 1713, elle en 1702. Paul Dupuy a été seigneur de l'Île–aux–Oies, où il vivait « comme un saint».

19. SAINTONGE, Jacques. « Guillaume Fournier » dans *Nos Ancêtres* – 27, Sainte–Anne–de–Beaupré, p. 47–74.

20. « fief noble et enclos de terre en la haute ville de Québec sur lequel il y a maisons et étables, jardins et terres labourables, borné d'un côté aux terres de l'église qui les séparent par la clôture, qui est entre les deux, d'autre côté le long de la grande rivière S^t^–Laurent et de celle de S^t^–Charles, d'un bout aux terres du sieur d'Auteuil et d'autre bout au clos des R. M. Hospitalières, et aux autres terres appartenantes à la dite dame Couillart qui les séparent par un petit ruisseau qui descend dans le clos des dites R. M. Hospitalières, et généralement tout ce qui est contenu dans le d. enclos de terre qu'elle a dit lui compter et appartenir à cause de la succession du feu sieur Louis Hébert son père.» (ROY, P.–G., *La ville de Québec...*, p. 90)

21. La ROCQUE de ROCQUEBRUNE, R. *Particules, surnoms, titres et armoiries*, Nova Francia V, 1930, 366 (dans FRÉGAULT, Guy. *Pierre Le Moyne d'Iberville*, Montréal, Fides, 1968, p. 33).

* * * * *

Concession de lot à Louis Hébert

Nous avons obtenu le texte de la concession de lot à Louis Hébert faite par le duc de Vantadour*. Celle-ci lui a été remise l'année précédant son décès. Et elle a été réclamée par son gendre Guillaume Couillard. Ce texte provient des archives du musée de l'Amérique française situé au Séminaire de Québec à Québec. La transcription est faite selon les documents** des Archives nationales du Québec, section de Québec.

HENRI DE LEVY DE VANTADOUR Pair de France Lieutenant général pour Sa Majesté très chrétienne au Gouvernement de la province de Languedoc Vice Roy de la nouvelle France, tous ceux qui ces présentes lettres verront salut;

Sçavoir faisons que Louis Hébert l'un des sujets et habitans au susdit pais de la nouvelle France, nous a fait dire et desmontrer que depuis plusieurs années il a souffert de longs et pénibles travaux/périls, et dépenses supportées sans intermission à la découverte des terres du Canada, et qu'il est chef de la première famille qui ait habité depuis mil six cent, jusques à présent laquelle il conduit et mène avec tous ses biens et moyens qu'il avoit à Paris ayant quitté ses parents et amis pour donner le commencement à une colonie et peuplade chrétiennement en ces lieux, et contrées qui sont privées de la connaissance de Dieu pour nestre éclairer de sa Sainte Lumière, auxquels lieux, s'estant le dit Hébert resté près le grand fleuve Saint-Laurent au lieu de Québec; joignant l'habitation qui est entretenue par la société autorisée par Sa Majesté, et par nous confirmé, il auroit par son travail et industrie assisté de ses serviteurs domestiques défriché certaines portions de terre comprises dans l'enceinte d'un clos, et fait bastir et construire un logement pour luy, sa famille et son bestial, desquelles terres logement et enclos il auroit obtenu de Monsieur de Montmorency notre prédécesseur vice-roy le don et octroy à perpétuitté, par les lettres expédiées le samedi quatriesme février mil six cent vingt trois. Nous pour les considérations sus alléguées et pour encourager ceux qui désireront cy après peupler et habiter ces pais de Canada avons donné, confirmé et ratifié, donnons ratiffions et confirmons au susdit Louis Hébert et ses successeurs et héritiers en suivant le pouvoir à nous octroyé par Sa Majesté toutes les susdites terres labourables, défrichées et comprises, dans l'enclos du dit Hébert, ensemble la maison et bâtiments ainsy que le tout s'élève et comporte au dit lieu de Québec sur la grande rivière ou fleuve de St. Laurent, pour en jouir EN FIEF NOBLE par luy ses hoirs et ayans causes à l'avenir comme de son propre et loyal acquet et en disposer pleinement et paisiblement comme il verra bon être, le tout relevant du fort et château de Québec, aux charges et conditions qui luy seront ci-après par nous imposées et pour les mesmes considérations AVONS de plus fait don au dit Hébert et à ses successeurs, hoires et héritiers de l'étendue d'une lieue françoise de terre située proche le dit Québec sur la rivière St. Charles, qui a été bornée et limitée par les sieurs de Champlain et de Caen pour les posséder desfricher cultiver et habitter ainsy qu'il avisera bon être, aux mêmes conditions de la première donnation faisant très expresse Inhibitions et deffense à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient de sy troubler ny empecher en la possession et jouissance d'icelle terre maison et enclos, enjoignons au sieur de Champlain notre lieutenant général en la nouvelle France de maintenir le dit Hébert en la susdite possession et jouissance envers tous et contre tous car telle est notre volonté, donné à paris le dernier de février mil six cent vingt six signé de Vantadour et plus bas vû par mon dit seigneur vice-roi Girard et scellé de cire rouge.

Collation de la présente copie a été faite à son original en parchemin ce fait rendu par les notaires garde notes du Roy notre Sire en son hotelet de paris soussigné l'an mil six cent trente trois le vingt février ainsy signé "Copie"collationnée sur la d. copie en parchemin par moy commis au greffe et tabellionage de Québec soussigné à la requisition de Guillaume Couillard ce six septembre mil six cent quarante signé M. Piraube.

* * * * *

* Manuscrit ANQ/Q, Fonds Azarie Couillard-Després, p. 52-11, Dossier Québec.

** Transcription, ANQ/Q, Notaire Martial Piraube, M116-4m, 6 fév. 1640.

Le Congrès du Saint–André à La Rochelle en juillet 1999

par Gabriel Brien

Ce congrès–souvenir aura lieu à La Rochelle, Charente–Maritime (ancienne province d'Aunis), en France, du 2 au 5 juillet 1999. Il est organisé par l'Institut francophone de généalogie et d'histoire de La Rochelle.

C'est de là qu'est partie la majorité de nos ancêtres venus administrer, défendre ou s'installer en Nouvelle–France aux 17e et 18e siècle. Il s'agit, lors de ce congrès, de rendre hommage à cette recrue de pionniers français. Y sont conviés les descendants de ceux–ci afin de célébrer le 340e anniversaire du départ vers Québec du navire, le Saint–André, de cet important port de l'ouest de la France, ouvert sur l'Atlantique.

La levée de la recrue permit de faire traverser l'Atlantique, à partir du 2 juillet 1659, à plus d'une trentaine de familles ou de fondateurs de familles en Nouvelle–France. Parmi ces valeureux pionniers, des colons, des artisans, du personnel médical, et des militaires afin de continuer de peupler et de défendre Montréal, ainsi que 6 novices d'une nouvelle communauté enseignante.

La traversée jusqu'à Québec, le 7 septembre suivant, fut très périlleuse. Il y eut beaucoup de maladie à bord car ce navire–hôpital n'avait pas été suffisamment désinfecté. Il y eut des décès en mer, ce qui décima certaines familles.

Voici, en italique, les données fournies de La Rochelle par le comité organisateur du congrès dans « *La lettre de l'Institut* », *n° 12, juillet 1998.*

L'expédition du Saint André

L'histoire

Revenue en France, Jeanne Mance parcourt, en 1659, le pays à la recherche de fonds pour ramener à Montréal de nombreux colons.

Elle est assistée par Marguerite Bourgeoys et obtient les appuis de Jérôme Le Royer, sieur de la Dauversière, et de Madame de Bullion.

Les passagers

Plus de 100 personnes seront recrutées à travers toute la France, dont plus d'un tiers en Aunis, Saintonge et Poitou. Aux colons pour Montréal se joignent 5 engagés des marchands Peron et Desorcis.

Les passagers provenaient de 15 provinces de France. Ils étaient répartis ainsi : 38 de l'Aunis (dont 29 de Marans, « presque tous parents »), *14 d'Île–de–France, 12 du Maine, 9 de Saintonge, 5 de Champagne, 5 du Poitou, 4 de Bretagne, 3 de l'Anjou, 3 de l'Auvergne, 2 de Lorraine, et 1 de chacune des provinces suivantes : Angoumois, Artois, Beauce, Normandie, Picardie.*

Le navire

Jacques Mousnier, marchand rochelais, loue à Jean Nézereau, aussi marchand, un navire de 300 tonneaux, le Saint–André.

Le départ

Après de nombreuses tergiversations, les passagers embarquent le 29 juin 1659 et le capitaine, Guillaume Poulet, fait hisser les voiles le 2 juillet.

Jeanne Mance

Native de Langres en Champagne, elle part de La Rochelle en 1641 avec Monsieur de Maisonneuve et s'installe à Ville–Marie où elle crée un dispensaire. La fondatrice de l'Hôtel–Dieu de Montréal quitte la terre à l'âge de 66 ans, en 1673.

Marguerite Bourgeoys

Elle est la fondatrice de la Congrégation de Notre–Dame de Montréal.

Voici les différents items (conférences, visites, animations et réceptions) au programme du congrès :

Conférences :

- *Situation économique, sociale et démographique de Montréal en 1659*
- *Jeanne Mance à La Rochelle en 1659*
- *L'histoire d'une passagère : Mathurine Desbordes, marandaise et montréalaise*
- *Marchands rochelais et commerce avec la Nouvelle–France au XVIIe siècle*

– *Pionniers du Saint–André, embarquement et départ du navire*

Visites :

La Rochelle, Rochefort, Brouage, Marais Poitevin, ...

Animation :

- *Cinéscénie du Puy du fou* (village médiéval)
- *Ronde de nuit à La Rochelle*
- *Croisière maritime de La Rochelle à Rochefort en contournant Fort Boyard*

Réceptions à La Rochelle :

- *Hôtel de ville*
- *Palais des Congrès*
- *Musée maritime*
- *Soirée de clôture dans l'ancienne chapelle Sainte–Marguerite*

À noter que *L'Ancêtre*, l'an dernier, (vol. 24, nov., pp. 94 et 112, et déc., pp. 138 et 152) a fait écho à ce prochain congrès. On y donnait, en 3 générations, la liste des familles fondées par ces pionniers arrivés sur le Saint–André ainsi que celle de leurs enfants mariés.

Et on y invitait les descendants actuels intéressés à entrer en contact pour renseignements avec Gabriel Brien. Il est, lui–même, descendant de deux de ces pionniers, et a été invité à participer à ce congrès à titre de conférencier en y traitant de sa lointaine aïeule féminine.

Il s'agit de la veuve Mathurine Desbordes–Guiberge, originaire de Marans, près de La Rochelle. Elle épousa Michel Bouvier. Tous deux sont les beaux–parents du breton Louis Brien dit Desrochers, marié à leur fille, Suzanne, ancêtres directs des Brien, Desrochers, Durocher et autres, d'Amérique.

Des descendants de certaines familles de ces pionniers s'organisent présentement afin d'être présents à La Rochelle, à ce moment–là. Toute personne intéressée au Congrès du Saint André pourra obtenir des renseignements auprès de l'auteur de cet article.

* * * * *

La brève existence de Louis Quémeneur dit Laflamme (1724– 1750)

par Christian Laflamme

La longévité chez l'être humain donne souvent naissance à toutes sortes de légendes et d'anecdotes, par ailleurs souvent exagérées quand elles ne sont pas résolument farfelues. Qui n'a pas entendu parler au moins une fois dans sa vie, dans sa famille, de tel ou tel grand–oncle ayant atteint ses 95 ans, toujours vert et droit comme une barre, trinquant volontiers à propos de tout et de rien et courtisant avec amusement les jouvencelles du village. Ou bien encore de cette bisaïeule centenaire se berçant au coin du feu, dispensant sur le ton de la confidence son immense savoir et son infinie sagesse à une ribambelle d'arrière–petits–enfants émerveillés et silencieux. À n'en pas douter, les « anciens » deviennent rapidement de véritables personnages de légende qui stimulent l'imaginaire et qui donnent forme et couleur à l'histoire d'une famille.

Beaucoup moins « légendaires », par contre, furent les ancêtres qui ont vécu moins longtemps. Autrefois, les nonagénaires et les centenaires accédaient à une certaine notoriété, à tout le moins sur la scène locale, simplement du fait de leur rareté. À l'opposé, ceux qui décédaient dans la vingtaine ou dans la trentaine, trop nombreux pour être intéressants, sombraient presque instantanément dans l'oubli, à moins qu'ils ne soient décédés dans des circonstances spectaculaires.

Insigne honneur, je compte un de ces pionniers morts trop jeunes parmi mes ancêtres en ligne directe. Il s'agit de Louis Quémeneur dit Laflamme, décédé dès l'âge de vingt–six ans, en novembre 1750. S'il ne s'est pas signalé par de hauts faits d'armes ou par des activités sociales, commerciales ou même criminelles, l'ancêtre a eu

au moins le mérite, comme le rappelle avec raison René Jetté, « d'avoir existé et d'avoir été fécond »[1].

Ses descendants lui en sont bien sûr reconnaissants.

Ses origines

Louis Quémeneur dit Laflamme est né le 15 août 1724 à Saint–François de l'Île d'Orléans et il fut baptisé la journée même par le curé Alexandre Cloutier. Il est le cadet des onze enfants de François Quémeneur dit Laflamme, premier du nom, et de Marie–Madeleine Chamberland, mariés le 15 novembre 1700 à Saint–François. Les deux premiers enfants issus de ce couple (Geneviève et François) étant décédés en bas âge, Louis a donc cinq frères (Jean–Baptiste, Joseph, Antoine, Charles et François) et trois soeurs (Thérèse, Marie et Marie–Geneviève).

L'ancêtre n'a que quatre ans lorsque François Quémeneur décède le 22 août 1728. Ce dernier, conscient de sa fin prochaine, avait cependant pris la précaution de faire préparer un acte de donation en faveur de son fils aîné Jean–Baptiste, marié à Louise Poulin depuis quatre ans. Le contrat fut rédigé le 3 juillet 1728 par le notaire Louis Pichet. Le minutier du notaire Pichet a été détruit ultérieurement, mais une copie de cet acte important a été enregistrée par la Prévôté de Québec[2].

Comme le veut la coutume, ce contrat prévoit la cession de la moitié du bien paternel à Jean–Baptiste Quémeneur, soit une terre de deux arpents et quart de large, en échange de son engagement à entretenir ses parents jusqu'à leur décès. La seconde moitié de la terre est réservée pour les autres enfants jusqu'à ce qu'ils deviennent aptes à gagner eux–mêmes leur vie. Ainsi, si l'on fait abstraction de son côté purement émotif, le décès de François Quémeneur ne change relativement pas grand chose dans la vie de son fils cadet Louis. Ce dernier est de toute façon beaucoup trop jeune pour comprendre la nature des événements qui se déroulent autour de lui.

Louis Quémeneur passe donc le reste de son enfance et son adolescence au domicile familial, entouré de sa mère (qui vivra jusqu'en 1765) et de quelques–uns de ses frères et soeurs (six d'entre eux se marieront entre 1727 et 1741). Aucun détail supplémentaire concernant sa jeunesse n'est parvenu jusqu'à nous.

Mariage (1746)

Louis Quémeneur se marie dès l'âge de 22 ans. C'est en effet le 17 octobre 1746, dans l'église de la paroisse Saint–François de la Rivière–du–Sud, qu'il unit sa destinée à celle de Catherine Rouleau, fille de Guillaume et de Cécile Godin. Jean–Baptiste, Joseph et Charles Quémeneur font office de témoins pour l'époux.

Il est à peu près certain que le jeune couple s'établit dans cette paroisse, même si aucun acte de concession ou d'acquisition de terre concernant Louis Quémeneur et antérieur à 1750 ne nous est parvenu. Peut–être les nouveaux mariés habitent–ils sur la terre des Rouleau puisque ces derniers, dès le 3 avril 1750, font donation à leur gendre d'une portion de cette terre mesurant un demi arpent de front sur soixante de profondeur, le donataire s'engageant naturellement à entretenir ses beaux–parents et à prier pour le salut de leur âme. L'acte de donation fut rédigé par le notaire Rousselot de Montmagny[3].

Quelques mois auparavant, Louis Quémeneur avait procédé à la liquidation du petit bout de terre provenant de la succession de son père, le vendant à Pierre Martineau. Ce contrat, daté du 2 octobre 1749 et préparé par le notaire Joseph Fortier, nous apprend que le lopin de terre en question mesurait un quart d'arpent de front et qu'il a été cédé à l'acquéreur pour la somme de 72 livres[4]. Cette vente semble confirmer que Louis Quémeneur n'a pas réellement exploité son héritage puisqu'il demeure à Saint–François–du–Sud, comme l'indique le registre paroissial (2 baptêmes en 1747 et 1750).

Décès de Louis Quémeneur (1750)

Sans crier gare, l'ancêtre s'éteint dans la soirée du 18 novembre 1750. L'acte de sépulture, daté du lendemain, mérite d'être reproduit intégralement. Compte tenu de la piètre qualité du registre paroissial (superposition des côtés recto et verso), j'ai pris la liberté de le traduire en français contemporain.

> « L'an mil sept cent cinquante ce dix–neuf novembre a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par nous soussigné prêtre Louis Quémeneur décédé d'hier au soir, âgé d'environ vingt–six ans, fils de défunt François Quémeneur et de Marie Chamberland sa légitime épouse, mari de Marie–Catherine Rouleau après s'être confessé et avoir reçu le

sacrement de l'Extrême–Onction seulement, le délire n'ayant pas permis de lui administrer le Saint Viatique. René Destroismaisons et Jean–Baptiste Morin, tous deux de cette paroisse, ont assisté à son inhumation, lesquels ont signé avec nous; plusieurs autres aussi de cette paroisse y ont pareillement assisté, lesquels ont déclaré ne savoir signer[5]. »

Détail intéressant, le curé Rigaudville note l'état de délire dans lequel se trouvait le mourant au moment de recevoir les derniers sacrements. Cette révélation nous laisse cependant devant un très large éventail de possibilités. Quémeneur était de toute évidence très malade, mais de quoi souffrait–il exactement? Nombre de maladies infectieuses ou microbiennes peuvent être prises en considération et votre opinion en cette matière vaut très largement la mienne. Je ne m'avancerai donc qu'avec prudence.

Par exemple, il est possible que l'ancêtre ait été tout simplement victime d'une vilaine blessure qui, mal soignée, aurait provoqué une infection dégénérant en gangrène, maladie repoussante typique aux plaies souillées de terre. Quémeneur se serait–il amputé un doigt avec sa hache en coupant son bois pour l'hiver?

Autre hypothèse. L'historien Marcel Trudel nous rappelle que la Nouvelle–France a connu une épidémie de typhus en 1750[6], maladie non moins affreuse communiquée par les poux et les tiques ou, si vous préférez, résultant directement des conditions d'hygiène douteuses de cette époque. Il est possible que Louis Quémeneur ait été victime de cette épidémie, mais rien ne permet de l'affirmer avec certitude.

Je pense enfin que l'on doit exclure de nos hypothèses les causes à caractère « romanesque » telles que tentative de meurtre ou de suicide, attaque indienne, bagarre violente entre ivrognes, et Dieu sait quoi encore! Les archives judiciaires sont muettes en ce qui concerne cet ancêtre.

Quoi qu'il en soit, il semble clair que la cause du décès, maladie ou accident, a été aussi subite que foudroyante. Les souffrances de Louis Qué–meneur ont probablement été de courte durée. Mince consolation ...

Postérité de Louis Quémeneur

Malgré la brièveté de leur union, Louis Quémeneur et Catherine Rouleau auront eu le temps de fonder une petite famille comptant une fille, Marie–Geneviève, baptisée le 12 juillet 1747, et un fils, Louis, né le 10 octobre 1750 et baptisé le lendemain. Ce dernier n'a donc pas eu la possibilité de connaître son père puisqu'il n'avait qu'un mois et demi lorsque celui–ci est décédé.

Louis Kemmener dit Laflamme aura cepen–dant une existence beaucoup plus longue que son père, s'éteignant le 23 juin 1842 à l'âge plus que vénérable de 91 ans et 8 mois (sans doute dut–il lui–même devenir une légende dans son patelin!), après avoir élevé une famille nombreuse en compagnie de son épouse Marie–Françoise Mercier. Leurs quinze enfants comptent, encore aujourd'hui, de très nombreux descendants. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il s'en est fallu de peu!

Conclusion

Voilà donc résumée en quelques paragraphes la (trop) courte existence de Louis Quémeneur dit Laflamme. Une vie à l'image de celle de l'immense majorité des colons de l'époque, sans histoire et sans éclat, tombée dans l'oubli et ensevelie sous 247 années d'Histoire.

Comme aurait pu nous faire remarquer le frère Dominique Campagna, le temps était largement venu pour cet ancêtre de sortir un peu prendre l'air! Il l'a bien mérité.

Références

1. JETTÉ, René, *Traité de généalogie*, Montréal, PUM, 1991, p. 208.
2. *Insinuations de la Prévôté de Québec*, cote M–065/02 (microfilm 4M00–6180A).
3. Greffe Rousselot, cote CN302, S38.
4. Greffe Fortier, cote M173/358 (microfilm 4M01–3074A).
5. Registre de Saint–François–du–Sud, cote 03Q–ZQ–6–73 (microfilm 4M00–0196A).
6. TRUDEL, Marcel, *Initiation à la Nouvelle–France*, Montréal, HRW, 1968, p. 241.

* * * * *

Les erreurs en généalogie

par Michel Langlois

L'absence de filiation

Un article de madame Cécile Brouillard Scheffer paru dans le dernier numéro de *L'Ancêtre* (vol. 25, n°s 1–2, oct.– nov. 1998, p. 38) m'amène à aborder dans la présente chronique une source importante d'erreurs en généalogie : l'absence de filiation. Madame Scheffer se demande qui sont les parents d'Anne Martin, épouse de Jean Côté. Ce couple se marie à Notre–Dame de Québec le 17 novembre 1635. Madame Scheffer écrit: « Tanguay, Jetté, Drouin lui reconnaissent comme parents Abraham Martin dit l'Écossais et Marguerite Langlois. » Précisons tout de suite qu'elle fait erreur quand elle inclut Jetté parmi ces auteurs. En effet, René Jetté (p. 273) la dit, avec raison, d'origine inconnue tout comme son époux, Jean Côté.

Ce problème de la filiation d'Anne Martin est en réalité un faux problème. Car si nous allons à la source, le registre de mariage de Notre–Dame de Québec, nous constatons immédiatement que la filiation et le lieu d'origine de ce couple ne sont pas mentionnés. Ils ne sont pas les seuls dans ce cas, puisque nous ignorons la filiation de près d'un ancêtre sur six venu au dix–septième siècle. Parce que le registre ne le mentionne pas, nous ignorons la filiation de Jean Côté et d'Anne Martin, tout comme celle de Françoise Garnier, épouse de Noël Langlois, de Guillaume Couillard, époux de Guillemette Hébert, de Jean Bourdon et de Jacqueline Potel, de Martin Grouvel, époux de Marguerite Auber, de James Bourguignon, époux de Claire Morin, d'Antoine Brassard et de Françoise Méry, de Jacques Sel et de Marie Bérard, de Robert Caron, époux de Marie Crevet, d'Olivier Letardif, époux de Louise Couillard, de Denis Duquet, époux de Catherine Gauthier, de Jeanne Mercier, épouse de Claude Poulin, etc.

J'en vois d'ici se récrier en lisant ces noms : « Mais nous connaissons la filiation de Guillaume Couillard et d'Olivier Letardif! » Attention! En êtes–vous bien certain? On sait que le registre de Notre–Dame de Québec a brûlé en 1640 et qu'il a été reconstitué par la suite. Malheureusement, on a oublié dans cette reconstitution de mentionner le lieu d'origine et la filiation des ancêtres qui se sont mariés à Québec avant 1640. On a pu apprendre l'origine et la filiation de certains de ces ancêtres par d'autres sources. Je songe par exemple à Étienne Racine qui épouse Marguerite Martin, le 22 mai 1638. Nous apprenons sa filiation et son lieu d'origine par son contrat de mariage devant Guitet, le 16 novembre 1637. C'est la même chose qui se produit pour Robert Drouin qui contracte mariage devant Jean Guyon le 27 juillet 1636, et pour Noël Langlois qui contracte mariage en deuxièmes noces devant le notaire Claude Auber le 7 juillet 1666. Mais nous n'avons pas la même chance avec plusieurs autres ancêtres dont Jean Côté et Anne Martin, Guillaume Couillard et également Olivier Letardif. Comment expliquer alors que plusieurs ouvrages mentionnent leur filiation? Pour répondre à cette interrogation il n'y a qu'un moyen : retracer qui est le premier auteur à mentionner leur filiation et où il a trouvé le renseignement en question. Faisons l'exercice avec : Anne Martin et Jean Côté, Olivier Letardif, de même que Guillaume Couillard.

Martin, Anne (vers 1603–1684)

D'où vient qu'on a donné Abraham Martin et Marguerite Langlois comme parents d'Anne Martin? C'est monseigneur Tanguay qui leur attribue ces parents et manifestement, comme il le faisait très souvent, il y allait au pif. Aucune preuve ne vient étayer son affirmation. On a vite fait de constater qu'il commet une erreur. D'ailleurs cette erreur a été depuis longtemps corrigée dans deux articles du *Bulletin de Recherches historiques* sous le titre : *Anne Martin la femme de Jean Côté n'est pas la fille d'Abraham Martin*, BRH n° 28, page 116, et n° 49, page 203.

Par ailleurs, Marcel Trudel, dans son *Catalogue des immigrants* (p.47), suppose que le veuf, Galleran Martin, qui est inhumé à Beauport le 27 octobre 1662, serait le père d'Anne Martin. Mais là encore ce n'est qu'une supposition. En conséquence, on ne connaît pas la filiation d'Anne Martin. Quant à Jean Côté, on ne connaît ni sa filiation ni son lieu d'origine. Lui attribuer une filiation serait pure spéculation, à moins qu'on ait trouvé des documents très précis qui la mentionnent. Quant au lieu d'origine de Jean Côté, la logique veut qu'il soit originaire ou de Normandie ou du Perche puisqu'il s'est établi à Beauport parmi les Percherons et les Normands.

Les recherches quant à son origine devraient se faire du côté de la Normandie ou du Perche. C'est tout ce que nous pouvons dire à ce sujet.

Letardif, Olivier (vers 1601–1665)

Jetté (p. 1062) lui donne comme parents Jean Tardif et Clémence Houart, d'Étables, évêché de Saint–Brieuc en Bretagne. D'où vient ce renseignement?

Tout d'abord précisons le lieu d'origine. Même si, dans ses oeuvres, Champlain écrivait que le jeune Olivier Letardif était de Honfleur en Normandie, d'autres sources (le registre des Confirmations et les registres de mariages de Château–Richer) nous confirment qu'il était du diocèse de Saint–Brieuc en Bretagne et même de la paroisse d'Étables. En effet, l'abbé Morel précise en 1661, lors du mariage de Delphine Letardif, fille d'Olivier Letardif, que ce dernier était d'Étables, diocèse de Saint–Brieuc. Il allait donc de soi qu'on effectue des recherches aux registres d'Étables.

Dans un article d'Émile Ducharme, dans les *Mémoires de la Société généalogique Canadienne–Française*, vol. 12, page 4, nous lisons : « Né vers 1603 à Étables, dans l'évêché de Saint–Brieuc en Bretagne...; il serait le fils de Jean Letardif et de Clémence Houart. » Pourquoi il serait et non pas il est? C'est que l'information n'est pas sûre. Monsieur Ducharme ajoute : « Il n'y avait que cette famille Letardif à Étables à cette époque. » En effet, le Père Archange Godbout, lors des recherches qu'il a réalisées au registre de cette paroisse, n'a retracé qu'une famille Letardif à cet endroit. Il a trouvé le baptême de Laurent Letardif, le 27 mai 1605, fils de Jean Letardif et de Clémence Houart, mais n'a pas retracé le baptême d'un Olivier Letardif qui serait l'enfant de ce couple. C'est donc en se basant sur le fait qu'Olivier Letardif serait originaire d'Étables et qu'il n'y avait qu'un couple de Letardif à cet endroit à cette époque, qu'on a décidé ou présumé qu'ils étaient les parents d'Olivier Letardif. Ce n'est pas une information très fiable. Aussi, quand on travaille avec rigueur en généalogie, devrait–on mentionner dans les divers ouvrages concernant Olivier Letardif qu'on « présume » qu'il est fils de Jean Letardif et de Clémence Houart.

Couillard, Guillaume (vers 1591–1663)

Si vous prenez le temps d'aller voir à Guillaume Couillard au Dictionnaire Jetté (p. 278), vous constaterez qu'on lui donne pour parents Guillaume Couillard et Élisabeth de Vesin de la ville et évêché de Saint–Malo en Bretagne ou de Saint–Landry de Paris. Si vous allez voir au premier tome du Dictionnaire biographique du Canada à la biographie de Guillaume Couillard vous constaterez que l'abbé Honorius Prévost lui donne la même filiation. Si vous allez voir au premier tome de mon Dictionnaire biographique (p. 469) vous lirez la même filiation.

On trouvera aux pages 125 et suivantes, un article que monsieur Michel Josseaume de Saint–Malo, membre de plusieurs sociétés savantes, m'a fait parvenir au sujet de Guillaume Couillard. Quand j'ai reçu cet article, je me suis donné la peine d'aller voir d'où venait l'information concernant la filiation de Guillaume Couillard. J'ai eu vite fait de constater que je me suis fait avoir et que j'aurais dû écrire « présumé fils de Guillaume Couillard et d'Élisabeth de Vesin ».

En effet, l'information véhiculée jusqu'à présent concernant cette filiation de Guillaume Couillard provient du volume de l'abbé Azarie Couillard–Després : *La première famille française au Canada,* publié à Montréal en 1906. Il écrit :

« De quelle province venait Guillaume Couillard? Nos historiens ne peuvent répondre à cette question. Cependant, un document que nous avons sous les yeux (une lettre), nous indique qu'il est né en 1591, dans la paroisse Saint–Landry de Paris. Il était fils de Guillaume Couillard et d'Élisabeth de Vesins. »

L'abbé Couillard écrit ensuite en note : « L'abbé Robson, autrefois curé de St–Thomas de Montmagny, envoya ce renseignement à l'un des membres de la famille. Nous avons trouvé sa lettre parmi d'autres vieux papiers. Mais nous n'avons pu en vérifier l'exactitude. »

Comme on peut le constater, cette information au sujet de la filiation de Guillaume Couillard ne tient pas à grand chose. Et voilà que monsieur Josseaume nous arrive avec un autre Guillaume Couillard, né et baptisé à Saint–Servan près de Saint–Malo le 11 octobre 1588, fils d'André Couillard et de Jeanne Basset. Il a de fortes chances d'être le Guillaume Couillard que nous cherchons, puisqu'il vient de la paroisse Saint–Servan au faubourg de Saint–Malo.

Pourquoi ce Guillaume Couillard a–t–il davantage ma faveur que le précédent? D'abord

parce qu'il vient de Saint–Malo. C'est ce lieu d'origine que Champlain lui donne. Deuxièmement, on sait que notre Guillaume Couillard était matelot et calfat : métiers qui s'apprenaient à Saint–Malo et non à Paris. Enfin, parce que Louis, le fils aîné de Guillaume Couillard, a pris le surnom de Lespinay. Comme me le confirme monsieur Josseaume, il y avait plus d'un fief de Lespinay non loin de Saint–Malo. Pour venir renforcer nos certitudes, il resterait à vérifier si les Couillard retracés par monsieur Josseaume possédaient un fief du nom de Lespinay.

Quoi qu'il en soit, le problème demeure entier. Nous avons maintenant deux Guillaume Couillard dont nous devrons tenir compte quand nous écrivons au sujet de cet ancêtre. Mais qu'arriverait–il si on en découvrait un troisième ailleurs? C'est le danger qui nous guette quand nous ne connaissons pas avec précision la filiation d'un ancêtre. Nous risquons de nous retrouver en présence de deux ou trois individus qui pourraient être l'ancêtre en question. Pour illustrer mon propos, voici des exemples de cet ordre qui ont récemment attiré mon attention sur ce phénomène.

Bétourné, Adrien (vers 1637–1722)

À la page 182 de mon Dictionnaire biographique, je mentionne que nous ignorons la filiation et le lieu d'origine de cet ancêtre. Toutefois dans les lignes suivantes je précise qu'il y a un Adrien Bétourné, fils de Charles Bétourné et de Marguerite Bétourné, né le 28 février 1635, dans la paroisse Saint–Crespin–Ibouvilliers dans l'Oise, dont un frère, prénommé Robert, a pour parrain Robert De Lisle, cousin de Daniel Rémy de Courcelle, gouverneur de la Nouvelle–France en 1665. C'est sans doute la piste à explorer au sujet de sa filiation et de son origine. Cependant, il faut savoir qu'un autre Adrien Bétourné, fils d'Anne (Anno) Bétourné et de Nicole de La Roche, naît au même endroit le 17 novembre 1638. Lequel des deux est celui qui est venu en Nouvelle–France? Il n'y a qu'une façon d'en être certain, c'est de découvrir un document en France (contrat d'engagement, vente de biens, donation etc.) nous permettant de le bien identifier.

Bouet, Françoise (vers 1640–1722)

Nous ignorons la filiation de cette ancêtre. Le Fichier Origine (document sur Internet) donne une Françoise Bouet, fille de Pierre Bouet et de Catherine Catelle, baptisée à Marans, le 4 octobre 1624. Je ne crois pas qu'il s'agisse de celle qui est venue en Nouvelle–France. Car Françoise Bouet épouse Jean Roy vers 1659. Au recensement de 1666, elle se dit âgée de 26 ans, à celui de 1667, de 27 ans et à celui de 1681, de 46 ans, ce qui reporte sa naissance entre 1635 et 1640. Comme elle est constante quant à son âge, lors des recensements, on peut douter qu'elle se soit trompé de dix ans. C'est pourquoi, je crois qu'il peut difficilement s'agir de celle qui est née en 1624, car elle aurait eu son dernier enfant à 57 ans et serait décédée à 98 ans.

Chartier, René (1621–1689)

Dans mon Dictionnaire biographique, page 401, suite à une information obtenue de l'Association des familles Chartier, j'écris à propos de René Chartier dont nous ignorons la filiation mais que nous savons originaire de Poitiers:

« Baptisé le 25 août 1621, dans la paroisse Saint–Jean–de–Montierneuf de Poitiers, (Vienne), fils de Pierre Chartier et de Martine Bouschet, il y épouse, le lundi 7 août 1645, Madeleine Rangier. »

J'aurais dû écrire : « présumé fils de Pierre Chartier et de Martine Bouschet, » car monsieur Jean–Marie Germe, dans son dernier ouvrage intitulé : *Origine des émigrants du département de la Vienne,* volume 1, p. 8, n° 38, nous mentionne un autre René Chartier qui pourrait tout aussi bien être celui que nous cherchons.

« Baptême de René Chartier 26 juillet 1625 à Saint–Savin de Poitiers, fils de Pierre Chartier et de Marie Paillé, de la paroisse Sainte–Radegonde en 1625. »

Lequel des deux est le bon? La façon la plus simple de le savoir, c'est de retracer en France l'acte ou le contrat de mariage de René Chartier avec Madeleine Rangier, afin d'obtenir avec précision sa filiation. Sinon, il faut chercher dans les actes d'état civil (baptêmes en particulier) et les documents notariés et autres autour de 1645, avec qui il était allié: parrains et marraines de ses enfants, etc.

Goguet (Goyette), Pierre (vers 1619–1684)

Dans le *Répertoire des actes de naissance et de baptême des pionniers canadiens tirés des archives françaises et étrangères des origines à 1865*, 1997, p. 261, no. 520, Marcel Fournier mentionne au sujet de cet ancêtre :

« Baptisé le 5 septembre 1624 à Saint–Étienne de Marans, fils de Pierre Goguet et de Marie Grippeau. »

Il précise toutefois en note que l'Institut de généalogie de La Rochelle indique le 17 juin 1635 comme date de baptême. Cette fois, après vérification à la dernière parution du Fichier Origine qui répète la même information, je ne me suis pas laissé prendre et au deuxième tome de mon *Dictionnaire généalogique*, à Pierre Goguet on lira : « Nous ignorons la filiation de cet ancêtre qui vient de Saint–Étienne de Marans, évêché de La Rochelle, en Aunis. Il épouse Louise Garnier en France, vers 1656. » Des recherches en France permettront sans doute d'éclairer notre lanterne à son sujet, mais en attendant l'information est si peu certaine qu'on ne peut rien affirmer au sujet de sa filiation.

Voilà quelques exemples parmi bien d'autres de problèmes suscités par le fait que nous ignorons la filiation d'un ancêtre. Inutile de dire que chaque fois que nous abordons un cas semblable nous marchons sur des oeufs. Aussi, avant d'affirmer quoi que ce soit sur un ancêtre ou une ancêtre dont nous ignorons la filiation, faut–il avoir en main un ou des documents qui démontrent de façon précise que nous avons affaire à la bonne personne. Tout cela demande des recherches fouillées. Mais n'est–ce pas le plaisir que nous procure la recherche généalogique?

* * * * *

Les origines de Guillaume Couillard

par Michel Josseaume

On peut être surpris que les hypothèses en l'air les plus gratuites aient été émises quant à l'origine géographique du premier chef de famille installé au Canada, sans esprit de retour. Il s'agit bien sûr de Guillaume Couillard, arrivé en 1613 et marié le 20 août 1621 à Guillemette Hébert. Hypothèses gratuites faute de sources, voire franchement surréalistes telle celle qui le suppose Parisien. Un charpentier de marine, et à l'époque! Quels admirables romanciers que ces historiens de salon.

Alors qu'on sait qu'il venait de Saint–Malo et qu'il convenait donc tout simplement de commencer par consulter systématiquement aux archives municipales les registres de baptêmes, de mariages et de sépultures de cette ville et de Saint–Servan, son unique faubourg autrefois. Encore faut–il pour cela être honnêtement paléographe et surtout assez courageusement patient et motivé, car ces paroisses étaient très peuplées de tout temps, et chaque année, fort copieuses de ce fait.

Sans aucun résultat sur Saint–Malo même (paroisse de la Cathédrale), je me suis rabattu sur Saint–Servan (paroisse Sainte–Croix), sans tables pour ces époques d'ailleurs; et en voici le résultat :

Guillaume Couillard (ou t suivant les actes) y est né et y fut baptisé le onze octobre 1588. Autre Guillaume Couillard étant son grand parrain, Pierre Houdeman, petit parrain, et Françoyse Guérin, marraine. Il était le premier fils d'André Couillart et Jehanne Basset. Ce qui justifiait pleinement que son grand–père paternel fut son grand compère et lui ait imposé son prénom. Rappelons que chez nous un garçon avait deux parrains, et une fille deux marraines, jusqu'à l'interdiction épiscopale de 1609.

Avant lui était née sa soeur Roberte, baptisée le 9 octobre 1586, aussi à Saint–Servan, avec, pour compère et commères, Jehan De Guénéré (Guernesey), Thomasse Béthuel et Perrine Couillart (l'aînée de ses tantes paternelles). Puis après lui vinrent successivement Jan, baptisé le 25 novembre 1590, dont la marraine fut Janne Couillard (autre tante); Josseline, baptisée le 28 avril 1592; Bertranne, baptisée le 25 février 1595, dont les marraines furent Mathurine Fougeray, tante paternelle par alliance que nous retrouverons, et Françoise Basset, une parente maternelle; et enfin un petit dernier, Besnart (Bernard), baptisé le 8 mars 1600, toujours à Saint–Servan bien entendu, parrainé par Besnart Hanry, François Guerrier (frère d'un de mes aïeux) et Yvonne Nouël, une arrière–petite–nièce de Jacques Cartier, remarquons–le.

La mère de tous ces enfants, Jehanne Basset était elle–même née à Saint–Servan le 19 janvier

1562, (Vx St.* l'année débutant à Pâques jusqu'en 1563 inclus), fille de Guillaume Basset né à cet endroit le 11 février 1522 Vx St.* fils de Jullien Basset, et de Jehanne Hodié, épousée vers 1542 (bans à Saint–Servan), née le 17 janvier 1520 (Vx St.) à Saint–Malo même, fille de Guillot Hodié et Guillemette Périer (alias Poirier).

Par contre si je n'ai pu retrouver les actes de baptême du père, André Couillart, ni de sa soeur Jehanne Couillart, j'ai relevé ceux de leurs frères et soeurs suivants : Perrine, née le l9 octobre 1552 à Saint–Servan, déjà citée; Pierre baptisé le 5 juin 1554; Estiennette. baptisée le 26 janvier 1559 (Vx St.*); Jullien, baptisé le vendredi 13 mars 1567; 0live, baptisée le 6 novembre 1568, tous sur Saint–Servan également. Et parce qu'il mérite une plus particulière attention, leur frère Jehan Couillart, y est né aussi le 23 décembre 1558. En effet c'est lui qui épousa Mathurine Fougeray dont il a été question comme grande marraine de Bertranne, fille d'André. Or Jehan Couillart et Mathurine Fougeray eurent au même lieu, le 24 décembre 1595, un autre Guillaume Couillart, dont le grand compère fut bien entendu l'aïeul commun, le vieux Guillaume Couillart. Et nous retrouvons heureusement ce jeune Guillaume épousant à Saint–Servan le 20 janvier 1632, Guillemette Grimauld, ce qui exclut toute ambiguïté. D'autant plus qu'on l'y trouve aussi témoin d'un mariage en la chapelle de La Villeanne le jeudi 6 mai 1639, même paroisse.

Enfin il ressort de ces différentes dates de naissance qu'André et Jehanne Couillart n'ont pu naître qu'entre le début 1560 et la mi–1566, mais où? Peut–être à Paramé dont les baptêmes, les mariages et les sépultures ne reprennent qu'en 1573, hélas.

Quant à leurs parents, les grands–parents paternels de notre premier Canadien, il s'agit du susdit vieux Guillaume Couillart et d'Herriette (Henriette) Boullain dont les bans à Saint–Servan eurent lieu vers février 1551 (Vx St.*). Par chance le futur marié y est dit originaire de la paroisse de Roz sur la Bruère, depuis Roz–Landrieux, et jouxte la ville de Dol de Bretagne à l'est. Roz a englobé Vildé–Bidon, l'antique paroisse d'origine d'Alexandre de Vildé (alias de Dol), le célèbre grammairien médiéval. Donc tout près de la baie de Cancale et du Mont Saint Michel.

Quant à Henriette Boullain, elle est dite de Saint–Servan lors des bans, mais elle n'y était pas née, car elle avait été baptisée en la Cathédrale, « dans les murs », le 6 février 1541 (Vx St.), fille de Guillaume Boulain et d'Olive Jual. C'est assez dire si elle fut mariée jeune, ce qui n'est pas très exceptionnel alors pour une fille.

Ajoutons que la famille de sa mère était avant tout Servannaise et que cela a certainement joué quant au lieu de leur résidence ultérieure.

Nous avons à présent les quatre grand–parents de notre Guillaume Couillard, et cinq de ses bisaïeux. Et le problème de son origine n'en est plus un.

*N.D.L.R. : Vx St. Signifie l'ancienne datation du Calendrier Julien remplacé par le Calendrier grégorien que nous utilisons depuis 1564.

* * * * *

Les Éditions du Septentrion préparent un ouvrage sur Saint–Castin : *Jean–Vincent d'Abbadie de Saint–Castin est–il votre ancêtre?* Et j'aimerais lancer un appel aux lecteurs pour me permettre de mieux évaluer la descendance de Saint–Castin au Québec.

Plusieurs Québécois descendent de Jean-Vincent d'Abbadie de Saint–Castin par les frères Robichaud établis qui ont épousé les deux petites–filles de Saint–Castin et se sont établis sur la Côte–du–Sud vers 1758. Mais se trouverait–il des descendants de Saint–Castin par d'autres enfants que ces deux couples?

J'invite les lecteurs de *L'Ancêtre* à me faire parvenir la filiation qui les lie à Saint–Castin à l'adresse suivante : g.deschenes@videotron.ca

Gaston Deschênes, Sainte–Foy

* * * * *

L'Événement de 1898

par Jacques Saintonge

M. Amédée E. Forget – Le nouveau lieutenant–gouverneur des Territoires du Nord–Ouest

M. Amédée E. Forget, avocat et commissaire des affaires indiennes dans le Manitoba et le Nord–Ouest, a été nommé, mardi, à Ottawa, lieutenant–gouverneur des Territoires du Nord–Ouest, en remplacement de feu l'hon. M.C. Cameron.

Le nouveau lieutenant–gouverneur sera remplacé comme commissaire des affaires indiennes, par l'hon. David Laird, de l'Île du Prince–Édouard. M. Laird fut aussi lieutenant–gouverneur du Nord–Ouest et, coïncidence remarquable, M. Forget partait en même temps que lui, en 1876, pour aller résider au Nord–Ouest. Il venait d'être nommé par le gouvernement McKenzie, greffier du conseil exécutif des Territoires. Aujourd'hui, M. Forget devient lieutenant–gouverneur et son chef d'autrefois, le lieutenant–gouverneur Laird, le remplace au poste de commissaire des affaires indiennes.

M. Forget est bien connu dans la province de Québec, particulièrement dans le district de Montréal où il a pris une part active aux luttes politiques, de 1869 à 1876. Il fut admis au barreau en 1871 et il a été secrétaire de la section de Montréal en 1873. En 1875, il entrait en société avec feu l'hon. Honoré Mercier, à St–Hyacinthe. Quelques mois plus tard, en 1876, il acceptait le poste de greffier du conseil exécutif du Nord–Ouest. (6 octobre 1898)

Les Canadiens–Français – Aux États-Unis

Quelle est la population canadienne–française aux États-Unis ? Plusieurs écrivains, journalistes et autres, ont déjà répondu à cette question. Les uns portent cette population à 800,000; d'autres à 1,000,000.

M. Avila Bourbonnière, qui a parcouru tous les États-Unis, dit–il, pour se procurer toutes les informations dont il avait besoin pour ses publications, vient de publier un tableau du nombre de Canadiens–français habitant les États-Unis d'Amérique par état, en démontrant en même temps la population catholique.

Voici ce tableau :

Maine, 62,450; New–Hampshire, 57,500; Vermont, 42,600; Massachusetts, 183,000; Rhode Island, 82,000; Connecticut, 45,500; soit 473,050 Canadiens–français catholiques sur une population totale de 1,518,500.

Dans l'État de New–York, il y a 1,870,000 catholiques de diverses nationalités et sur ce nombre je trouve 137,000 de mes compatriotes.

État de l'Alabama, population catholique, 18,000; population canadienne, 500.

Territoire de l'Arizona, population catholique, 38,000; population canadienne, 300.

Territoire de l'Alaska, population catholique, 38,000; population canadienne, 800.

Arkansas, population catholique, 10,500; population canadienne, 950.

Californie, population catholique, 52,000; population canadienne, 6,500.

Dakota Nord, population catholique, 23,000; population canadienne, 18,000.

Dakota Sud, population catholique, 42,000; population canadienne, 14,000.

Floride, population catholique, 16,000; population canadienne, 10,000.

Indiana, population catholique, 200,000; population canadienne, 6,500.

Territoire indien et Oklahoma, population catholique, blancs et indiens, 10,000; population canadienne, 1,000.

Iowa, population catholique, 210,000; population canadienne, 26,000.

Kansas, population catholique, 125,000; population canadienne, 10,000.

Louisiane, population catholique, 240,000; population canadienne, 2,500.

Michigan, population catholique, 325,000; population canadienne, 72,600.

Mississipi, population catholique, 290,000; population canadienne, 10,700.

Nébraska, population catholique, 90,000; population canadienne, 15,000.

New Jersey, population catholique, 50,000; population canadienne, 25,000.

Ohio, population catholique, 535,000; population canadienne, 15,000.

Oregon, population catholique, 85,000; population canadienne, 6,500.

Pennsylvanie, population catholique, 905,000; population canadienne, 12,000.

Texas, population catholique, 170,000; population canadienne, 13,500.

État de Washington, population catholique, 55,000; population canadienne, 13,500.

Virginie Ouest, population catholique, 25,000; population canadienne, 3,000.

Wisconsin, population catholique, 525,000; population canadienne, 55,000.

Résumé

Population catholique des États-Unis, 9,532,500; population canadienne des Etats-Unis, 1,201,250. (15 octobre 1998)

Rapatriement et colonisation – L'œuvre de la Cie du chemin de fer du Lac St–Jean

La compagnie du chemin de fer du Lac St–Jean vient de transmettre au gouvernement fédéral le résultat de ses efforts durant la dernière saison en vue du rapatriement des Canadiens–français émigrés aux États–Unis, et de leur établissement dans la riche et fertile région du Lac St–Jean.

Depuis le 1er janvier au 15 septembre 1898, cent soixante–treize délégués venant des États–Unis et du Canada sont allés visiter la région du Lac St–Jean et ont obtenu de la compagnie des billets gratuits. Ces délégués représentaient cinquante–quatre des anciennes paroisses et villes du Canada et des États-Unis et vingt–trois comtés et États.

Il s'est établi dans la région du Lac St–Jean, durant la même période, 1,029 nouveaux colons. De ce nombre, 578 sont venus des États-Unis et 451 des vieilles paroisses du Canada.

Il y a eu, durant l'été, six grandes excursions agricoles au Lac St–Jean, organisées par l'agent spécial de la colonisation de la compagnie, M. René Dupont, et 250 colons, ayant l'intention de se fixer dans la région, ont profité de ces excursions pour aller visiter le pays. La dernière excursion a eu lieu le 15 octobre.

La plus grande partie des nouveaux colons se sont établis dans la vallée de la rivière Péribonca et dans la région comprise entre Péribonka et l'établissement des Trappistes, à Mistassini.

Le résultat atteint par la compagnie du Lac St–Jean, durant l'année courante, est à la fois satisfaisant et encourageant. Il démontre que la somme de $8,000 que le gouvernement fédéral lui a accordée pour l'aider dans son œuvre patriotique de rapatriement et de colonisation a été utilement employée.

Durant l'année courante, la compagnie du Lac St–Jean a dirigé ses efforts particulièrement vers le rapatriement des Canadiens émigrés dans les États de la Nouvelle–Angleterre. Les chiffres cités plus haut indiquent que ces efforts n'ont pas été inutiles.

Toute une paroisse du nord du Maine, Acadia, parle actuellement de revenir en bloc au pays et d'aller s'établir dans la nouvelle paroisse de Honfleur, sur la rivière Péribonca, à 9 milles de l'établissement de colonisation déjà ancien de Péribonca. Cette paroisse de Honfleur a été fondée l'an dernier, par une soixantaine d'immigrants de Détroit, qui sont enchantés de leur situation et de leur nouvel état de vie. Le mouvement de rapatriement à Acadia, Maine, est dirigé par le prêtre de la paroisse et par le maire de la localité lui–même.

La compagnie de chemin de fer du Lac St–Jean est à prendre les mesures nécessaires en vue de ramener toute cette localité au milieu de nous dans les premiers jours du printemps prochain.

M. J.G. Scott, surintendant général du chemin, dans son rapport au gouvernement fédéral, déclare qu'il serait possible pour sa compagnie d'obtenir encore de meilleurs résultats si la subvention annuelle de $8,000 était augmentée.

Le grand obstacle au développement rapide de la colonisation, dit–il, est l'isolement dans lequel se trouvent les nouveaux colons. Dans bien des cas, des groupes importants de colons sont sans églises, sans écoles, sans magasins à proximité où ils pourraient acheter les choses nécessaires à la vie, etc. Si la subvention fédérale était augmentée, M. Scott déclare que la compagnie entreprendrait elle–même de construire des églises, des écoles, etc., afin de donner aux nouveaux colons tous les avantages que les habitants des anciennes paroisses ont à leur disposition. (18 octobre 1898)

La colonisation – Comté de Dorchester

Depuis une dizaine d'années que la presse se préoccupe, avec un intérêt marqué, de la colonisation dans notre pays, la réclame n'a jamais porté que sur deux à trois de nos grandes régions.

C'est à ce point qu'on pourrait croire – à l'intérieur du moins – qu'en dehors de la Matapédia, de la vallée du Lac St–Jean et du

Téminscamingue, qu'il n'y avait plus de terres à défricher ou que celles–ci ne méritaient point de fixer l'attention du colon.

Quels (sic) sont, en effet, les feuilles publiques qui aient jamais songé à parler de cantons ouverts à la colonisation dans les comtés de Bellechasse, de Dorchester, de Montmagny, de l'Islet et du Kamouraska ? Quelles sont celles qui nous ont fait assister à la création ou au développement de nouveaux villages dans ces divers comtés situés presqu'à nos portes ?

Ce n'est pas un reproche que je formule ici, c'est un simple fait que j'entends constater.

Dans la vie quotidienne du journalisme, on n'a guère le loisir de fouiller à fond les livres bleus, de compulser les rapports des fonctionnaires publics, de suivre de près les étapes d'un mouvement qui tout en subissant parfois des arrêts, n'en est pas moins progressif.

Et pourtant ce travail mérite d'être fait. Il le mérite d'autant mieux que dans ce pays, la colonisation est l'œuvre par excellence, que tout se rapporte à elle et qu'elle constitue le premier article du programme politique de tous les gouvernements.

Je n'ai pas et je ne saurais avoir la prétention de vous livrer une étude complète sur la matière, mais je crois obvier à une lacune réellement existante en publiant, même en raccourci, les notes que j'ai pu recueillir depuis quelques années sur nos cantons à coloniser dans les comtés dont je vous ai donné l'énumération.

Une chose certaine pour moi et pour d'autres, c'est que ces cantons ne sont pas connus comme il devraient l'être, et que cette ignorance jointe à une absence totale de réclame, dont l'on se montre si prodigue ailleurs, n'est pas étrangère à leur défaut d'expansion. Aussi, me suis–je efforcé, dans les quelques notes que vous m'avez prié de vous livrer, de faire connaître ces divers cantons sous leurs vraies couleurs, m'appuyant, dans ce but, sur le témoignage des explorateurs, des arpenteurs, et au besoin, sur les documents officiels.

E. R. (sic)

Ce comté qui renfermait une population de 19,017 âmes, au recensement de 1891, fournit cinq cantons à la colonisation : Cranbourne, Langevin, Standon, Ware et Watford.

Le canton "Cranbourne" est en bonne partie établi. C'est à même ce canton que s'est formée la paroisse de St–Odilon qui comptait en 1896, 1,038 habitants, dont 70 familles de nationalité anglaise. Ce qui reste à coloniser dans ce canton est un terrain inégal et rocheux. On y rencontre cependant encore beaucoup de bois, et plus particulièrement de l'érable.

"Langevin" est un magnifique canton où le gouvernement offre en vente 50,000 arpents de terres, et où les bois de construction abondent : érable, merisier et plus particulièrement l'épinette blanche.

Les premières tentatives de colonisation dans le canton Langevin, qui n'est qu'à vingt et une lieues de Québec, datent de 1862, alors que les religieux Trappistes, sous la direction du Père Jos. André, s'y installèrent et se mirent à abattre la forêt environnante pour créer une ferme modèle. Le labeur de ces bons religieux porta immédiatement ses fruits. Un monastère fut édifié, un moulin à scie fut construit, des routes surgirent partout, et lorsqu'un jour des circonstances incontrôlables que je n'ai pas à relater ici, les forcèrent à abandonner une terre qu'ils avaient arrosée de leurs sueurs, leurs défrichements embrassaient déjà plus de cent arpents. Leur passage dans ce canton, si court qu'il ait été, eut toute fois (sic) de bons résultats. Des fils de cultivateurs, désertant les anciennes paroisses, vinrent se grouper près du monastère et donnèrent naissance à la paroisse de Sainte–Justine, dont la population actuelle est de 560 habitants, et dont la valeur en propriétés foncières était estimée en 1896 à $108,000. Quant à l'ancien établissement des Trappistes, qui comptait 17 lots, il fut vendu à un particulier du nom de Labbé – qui le paya $4,000.

Comme j'ai déjà fait remarquer, il reste encore un grand nombre de lots à prendre dans ce canton; Presque tous sont recommandables. La plus grande partie de ce territoire est plane et peu rocheuses (sic), ayant en outre l'avantage d'être arrosée par de nombreux cours d'eau qui se jettent dans la rivière Dauquam.

Le canton "Standon," qui se compose de onze rangs, a vu depuis plusieurs années le mouvement colonisateur se diriger de son côté. Il reste encore toutefois 1,400 lots à prendre, couverts de bois francs, et, en certains rangs, de belles érablières.

La paroisse de Saint–Léon de Standon, située sur la rivière Etchemin, compte quarante–cinq

années d'existence. À l'origine, toute la population de ce village naissant, était d'origine britannique. Aujourd'hui, la grande majorité est canadienne–française. Le chiffre de la population était de 1,522, au dernier dénombrement.

Au sud de la paroisse de Saint–Odilon, nous rencontrons le canton "Watford," traversé par les rivière des Abénaquis. C'est vers ce canton que se porte aujourd'hui le plus fortement le courant colonisateur. Ce canton – sauf le rang 8, qui ne présente que des savanes – est très fertile. De grands incendies ont autrefois ravagé ce canton, détruisant des bois de grande valeur. On y trouve encore toutefois plusieurs rangs bien boisés, en érable et autres bois. Plusieurs cours d'eau, dont les lits sont généralement profonds, le traversent en tous sens, et le long de ces cours d'eau, se rencontrent nombre de plateaux formés d'un sol d'alluvion très riche et recouvert d'arbres.

Il y a aujourd'hui deux paroisses dans ce canton : St–Prosper et Sainte–Rose : Saint–Prosper renferme une population de 674 habitants et Sainte–Rose, soixante–dix familles.

À Saint–Prosper, les messieurs Larochelle, cultivateurs de l'endroit, ont construit un moulin à scie, il y a quelques années.

La fondation de Sainte–Rose remonte à vingt ans. Ses commencements furent assez pénibles. Des six premiers colons qui s'emparèrent du sol, un seul, M. Joseph Lamontagne, eut le courage de persévérer. Ses peines, comme son exemple, ne furent point perdus. On finit par se rendre compte qu'il y avait là un vaste champ à exploiter pour de solides travailleurs, et en moins de dix ans, le premier colon qui s'était établi dans ces parages, vit grossir son voisinage dans de notables proportions. Ste–Rose a un curé résident depuis quatre ans, monsieur l'abbé East, et l'on est en train d'y bâtir une église, l'ancienne chapelle étant devenue insuffisante.

La paroisse a été aussi dotée, l'an dernier, d'un moulin à scie.

La mission Saint–Louis de Gonzague formée, il y a deux ans, à même les cantons de Watford et de Langevin, renferme une douzaine de familles. M. J.O. Gosselin a été le premier défricheur de cette partie de la forêt. Pendant trois années, il s'est vu seul, en plein bois, travaillant néanmoins avec courage et ne perdant jamais espoir. Aujourd'hui, M. Gosselin possède une jolie ferme, et son exemple en a entraîné d'autres à prendre des terres près de sa ferme.

En 1897, un pont a été jeté sur la rivière des Abénaquis, entre les rangs B, et 7, Sud–Ouest du canton Watford, et de nouvelles routes ont été tracées, grâce au concours du gouvernement.

Les explorateurs s'accordent à reconnaître que le canton Watford est supérieur à tous les autres cantons du comté de Dorchester, sous le rapport de la qualité du sol et de l'absence de pierres.

Ajoutons aussi que les chantiers que font les messieurs Breakey dans ce canton, sont un grand appoint pour le colon.

Des rivières assez importantes arrosent tout ce comté. Mentionnons la rivière Etchemin et ses tributaires, la rivière Saint–Jean, et son principal bras la rivière Daaquam, ainsi que les rivières Famine, Grande Coudée, Saint–Joseph, etc., qui tombent tous dans la rivière Chaudière.

Il y a aussi plusieurs lacs, le plus important étant celui d'Etchemin, qui occupe une superficie de sept cents arpents.

Les chemins de colonisation sont en bon état. Le plus considérable est le grand chemin Etchemin qui ouvre une communication continue avec les anciennes seigneuries de Saint–Gervais, Lauzon, Sainte–Marie et les cantons Frampton, Cranbourne et Watford.

Dans le canton "Ware," il y a 12 à 13,000 arpents de terres disponibles, propres à faire d'excellents établissements, il faut en excepter néanmoins les rangs 6, 7 et 8 où le sol est d'une condition inférieure. Ce canton est encore riche en épinette et en érable, bien que cependant l'on ait beaucoup de bois le long de la rivière Etchemin.

Les exploitations agricoles dans le comté de Dorchester ont donné, en 1891, les chiffres qui suivent :

Nombre d'acres occcupés ... 368,204
Nombre d'acres sous culture ... 116,830
Nombre d'acres en forêt ... 174,687

L'agent préposé à la vente des lots dans le comté de Dorchester, est M. J.E. Cayouette, qui demeure à Ste–Claire. On communique avec cette agence, par le chemin de fer du Québec Central, de Lévis, à Saint–Anselme, et de ce dernier endroit à Ste–Claire, en voiture. (19 novembre 1898)

* * * * *

Service d'entraide

par Marcel Garneau

Questions

4651 Mariage et parents de Pierre **L'Espérance** et Anastasie **Béchard**. Leur fille, Marguerite, née en 1836 épouse Victor **Thibeau** (Lambert et Geneviève **Meny**) à Détroit, Michigan, É.–U. le 27 novembre 1855. (R. Charbonneau 3965)

4652 Mariage et parents de Jacques **Béchard** et Marguerite **Vien**. Leur fils, Jacques, épouse Victoire **Blanchet** à Beaumont le 27 avril 1802. (R. Charbonneau 3965)

4653 Mariage et parents de François **Bertrand** et Catherine **Juineau**. Leur fils, François, épouse Rosalie **Lefebvre** (Jean–Baptiste et Catherine **Massicot**) à Bastican (Sainte–Geneviève) le 21 janvier 1799. (M. Richard 3849)

4654 Mariage et parents de Jean–Baptiste **Ross** et Louise **Sincerny**. Leur fille, M.–Anne, épouse Jean–Baptiste **Ayotte** à Maskinongé le 3 octobre 1808. (M. Richard 3849)

4655 Mariage et parents de Jean–Baptiste **Trottier** et Marguerite **Rivard** mariés à Batiscan le 14 novembre 1698. Ils sont les parents de M.–Anne, épouse de Joseph **Bergeron**. (M. Richard 3849)

4656 Mariage et parents d'Antoine **Laurent** et Marguerite **Laviolette**. Leur fils, Antoine, épouse Angèle **Billy** à Louiseville le 11 février 1802 ou le 15 mars 1802. (M. Richard 3849)

4657 Mariage et parents d'Adélaïde **Gagnon** et Jean–Baptiste **Turcotte**. Leur fils, Joseph, épouse Marguerite **Brien–Durocher** à L'Assomption le 12 janvier 1813. (H. Laberge 3531)

4658 Mariage et parents de Marguerite **Brien–Durocher** et Joseph **Turcotte**. Leur fils, François–Xavier, épouse Sophie **St–Jean** à l'Île Calumet le 5 octobre 1849. (H. Laberge 3531)

4659 Mariage et parents d'Eustache **Belisle** et Adelphine **Touchette**. Leur fils, Adélard, épouse Palmire **Touchette** à Saint–Eustache le 9 septembre 1895. (G. Fortin 1611)

4660 Mariage et parents de Joseph **Labelle** et M.–Archange **Miron**. Leur fils, Jean–Baptiste, épouse Flavie **Jolibois** à Sainte–Thérèse de Blainville le 3 août 1818. (G. Fortin 1611)

4661 Je recherche les enfants de Julien **Hervé** et Geneviève **Destroismaisons** mariés à Saint–Pierre–du–Sud le 6 février 1747, ainsi que les dates des mariages et les noms des conjoints si connus. (A. Harvey 3858)

4662 Errata, demande 4627, juin 1998. On doit lire : « Mariage et parents de Louis **Beaubien** » et non Louis **Beaulieu**. (L. Trottier 2514)

4663 Mariage des parents de M.–Rose **Carrière** (Pascal et Josephte **Turpin**), qui épouse Pierre **Mallette** à Oka le 11 janvier 1796. (L. Patry 3602)

4664 Mariage des parents de Jean–Baptiste **Bertrand** (Jean et M.–Françoise **Larosette–Léger**), qui épouse M.–Geneviève **Chevigny–Durand** à Lavaltrie le 25 juillet 1768. (L. Patry 3602)

4665 Mariage des parents de J.A. Rodrigue **Leclair** (Ignace et Marie **Langevin**), qui épouse Marie **Foucault** à Saint–Eustache le 17 septembre 1781. (L. Patry 3602)

4666 Mariage des parents de Françoise **Nolin** (Jacques et Françoise **Chalifour**), qui épouse Martin **Boulet** à Saint–Pierre I. O. le 11 octobre 1697. (L. Patry 3602)

4667 Mariage des parents d'Alexis **Dupuis** (Pierre et Marie **Dupuit**) et de Mathilde **Paquette** (Antoine et Josephte **Clément**) qui se sont mariés à Buckingham le 10 septembre 1852.
(L. Patry 3602)

4668 Mariage de Charles **Guérin** (Louis et Angélique **Bolduc**) et Florence **Tremblay**. Ce mariage fut probablement célébré dans la région de Montréal avant 1874. Lors de son mariage à Azilda **Roch** le 16 janvier 1874, Charles est veuf de Florence. Charles s'est remarié en troisièmes noces avec Anastasie **Savoie** (Jules et Amélie **Brault**) le 24 juillet 1905.
(B. Guérin 3917)

4669 Mariage et parents de Gilles **Desroches** et Julie **Goguet**. Gilles s'est remarié le 2 juillet 1838 avec Rose **Pozé** (Joseph et Marie **Janson Lapalme**) à L'Assomption.
(B. Guérin 3917)

4670 Mariage et parents de F.–Louis **Bergevin/ Langevin** et Flavie **Groulx**. Leur fille, Martine, épouse Joseph–A. **Vallières** à Notre–Dame de Montréal le 8 février 1875. (R. Michaud Johnson 3994)

4671 Dans l'article de J. Saintonge (L'Événement de 1898) il est indiqué que l'Hon. Wilfrid **Prévost** serait un des descendants de Guillaume **Prévost**, marchand de Paris, un des « Cent associés ». J'aimerais savoir d'où provient cette information, car ce que l'on possède comme information sur ce Wilfrid est complètement différent.
(M. Prévost 3388)

4672 Mariage et parents de Jean–Baptiste **Ross** et Louise **Sincerny** (Louis **Delpé/ Sincerny** et Anne **Bergeron**) mariés à Trois–Rivières CT. Lafosse le 18 novembre 1725. Leur fils, Guillaume, épouse Théotiste **Dupuis** à Maskinongé (Saint–Joseph) le 30 avril 1792.
(M. Prévost 3382)

4673 Mariage et parents de Pierre **Landry** et Esther **Giroux** vers 1830–1840. Les enfants se sont mariés au Massachusetts, É.–U. Il est possible qu'ils soient acadiens, descendants d'Alexis de la Nouvelle–Écosse. (M.R. Landry 3015)

4674 Mariage d'Honoré **Barbeau** et Marie **Bédard**. Leur fils, Arthur, épouse M.–Anna **Monfet** à Valcartier le 29 juillet 1907. (L. Girard 1451)

4675 Mariage de François **Sasseville** et Rosalie **Langlois**. Leur fils, François, épouse Geneviève **Côté** à Baie–Saint–Paul le 20 juin 1806. (L. Girard 1451)

4676 Mariage de Michel **Cousineau** et Emma **Bilette**. Leur fils, Thomas, épouse Alphonsine **Lauzon** à Notre–Dame–de–la–Salette le 1er mai 1893. (L. Girard 1451)

4677 Mariage de Charles **Labbé** et Marguerite **Drugeot**. Charles a épousé en secondes noces Charlotte **Pelletier** à Saint–Roch–des–Aulnaies le 24 septembre 1792.
4678 (L. Girard 1451)

4678 Mariage de Narcisse **Martel** et Marguerite **McGennis**. Leur fils, François–Xavier, épouse Marie **Lapointe** à Lévis (Saint–Joseph) le 26 octobre 1896.
(L. Girard 1451)

4679 Mariage de Godefroi **Bernard** et Brigitte **Minay**. Leur fils, Charles, épouse M.–Félicité **Pilet/Jolicoeur** à Saint–François de Beauce le 12 novembre 1844.
(L. Girard 1451)

4680 Mariage de John **Martel** et Émilia **Desroches**. Leur fils, Émile, épouse Rose–Anna **Vaive** à Vanier (Notre–Dame–de–Lourdes) le 4 novembre 1908.
(L. Girard 1451)

4681 Mariage de Louis **Savard** et Élisabeth **Tremblay**. Leur fils, Joseph, épouse Séraphine **Simard** à Sainte–Anne le 27 février 1865. (L. Girard 1451)

4682 Mariage de Lévis **Bourdages** et Angélique **Lepage**. Leur fils, Sifroi, épouse Zoé **Babin** à Caplan le 15 avril 1890. (L. Girard 1451)

4683 Mariage de J.–Baptiste **Pérusse** et M.–Françoise **Lusignan**. Leur fils, J.–Baptiste, épouse Josette **Duchemin** à Grondines le 9 novembre 1819.
(L. Girard 1451)

4684 Mariage de Pierre **Alboeuf/Boutet** et Marguerite **Bergevin**. Leur fils, Louis, épouse Josephte **Blondeau** à Charlesbourg le 1er février 1814. (L. Girard 1451)

4685 Mariage d'Azarie **Légaré** et Émelina **Vallée**. Leur fils, Alfred, épouse Marguerite **Dubois** à Lac–aux–Sables le 27 août 1824. (L. Girard 1451)

4686 Mariage de Joseph **Drolet** et Marie **Poreau** ou **Moreau**. Leur fils, Joseph, épouse Marie **Moisan** à L'Ancienne–Lorette le 12 février 1821.

4687 Mariage et parents d'Ernest **Lyonnais** et Jeanne **Proulx**. Leur fille, Denise, épouse Marcel **Boucher** à Montréal (Sainte–Brigitte) vers 1950. (J. McKay 0658)

4688 Mariage et parents de Joseph–André **Vaillancourt** et M.–Josephte **Lebreton** à Rivière–Ouelle le 2 juin 1794. (J. McKay 0658)

4689 Mariage et parents de Joseph **Vaillan–court/Rousseau** et Scholastique **Gauthier (Galtier)** mariés à Rivière–Ouelle le 18 juillet 1803. (J. McKay 0658)

4690 Mariage et parents d'Étienne **Contant** et Josephte **Richard**. Leur fils, Joseph né à Terrebonne le 2 septembre 1806, épouse Marcelline **Hébert** à Lachenaie le 4 novembre 1834. (J. McKay 0658)

4691 Date du décès probablement à Québec de Pierre **L'Enclus/Lapierre** époux de M.–Charlotte **Chandonnet**. Celle–ci décède à Québec le 21 mars 1750. (L. Lortie 3126)

4692 Date du décès de M.–Anne **Berthiaume**, épouse d'Antoine–Charles **Châloux**, mariés à Lachine le 19 février 1787. Les enfants sont nés à Lachine, Saint–Constant et Saint–Benoît. (L. Lortie 3126)

4693 Mariage et parents de François–Xavier **Gagné** et Édith **Allain**. Leur fils, François–Xavier, épouse Philomène **Côté** à Lotbinière le 12 février 1866. (F. Bellavance 3500)

4694 Premier mariage et parents de Charles **Gagné** et Adeline **Brodeur**. Leur fils, Joseph, épouse Mélanie **Sorette** au Connecticut le 29 juin 1896. Drouin donne Charles **Gagné** qui épouse Adeline **Brodeur** (veuf d'Adeline **Brodeur**) à Saint–Hyacinthe le 20 juillet 1885. (F. Bellavance 3500)

4695 Mariage et parents de Joseph **Gagné** et Valérie **Fabien**. Leur fils, Honoré, épouse Expérina **Lesage** à Hull (Notre–Dame) le 8 novembre 1909. (F. Bellavance 3500)

4696 Mariage et parents de Napoléon **Gagné** et Esther **Lacelle**. Leur fils, Gérard, épouse Georgette **Presseault** à Sainte–Anastasie d'Argenteuil le 29 décembre 1943. (F. Bellavance 3500)

4697 Mariage et parents d'Édouard **Gagné** et Marguerite **McLeod**. Leur fils, Normand, épouse Anna **Provencher** à Weedon le 19 mai 1902. (F. Bellavance 3500)

4698 Mariage et parents de Toussaint **Gagné** et Anastasie **Langlois**. Leur fils, François–Xavier, épouse Marie **Phaneuf** à Saint–Robert de Richelieu le 11 février 1868. (F. Bellavance 3500)

4699 Mariage et parents de Venance **Gagné** et Josephte **Normand**. Leur fils, Léon, épouse Azilda **Bernard** ou **Bénard** à Notre–Dame de Montréal le 14 janvier 1867. (F. Bellavance 3500)

4700 Mariage et parents de Félix **Gagné** et Mélina **Picher** ou **Richer**. Leur fils, Dosithée, épouse Alexina **Carrière** à Anger–Hull le 31 août 1908. (F. Bellavance 3500)

4701 Mariage et parents de Xaveri **Fontaine** et Rose–Anna **St–Jean**. Leur fils, Alfred, épouse Aurise **Denette** à Saint–Pie de Bagot le 31 août 1920. (F. Beauregard 3717)

4702 Mariage et parents de François **Ménard** et Josephte **Bourdeau**. Leur fils, François, épouse Émilie **Ostilly** à Saint–Césaire le 7 novembre 1826. (F. Beauregard 3717)

4703 Lieux et dates de naissance et décès de Louis–Épictière **Taschereau** (J.–Thomas et Rose **Panet**) époux de Mary **Bigham**. Au recensement de Sud Mégantic de 1861 il avait 50 ans.
(G. Taschereau–Laferrière 2034)

4704 Date de naissance (vers 1799) et noms des parents de Mary **Bigham** épouse de Louis–Épictière **Taschereau**. Ils se sont mariés à St Andrews Church de Québec (Church of Scotland) le 17 novembre 1827. (G. Taschereau–Laferrière 2034)

4705 Lieu et date de décès de Thomas **Taschereau** (Louis–Épictière et Mary **Bigham**). Il est né à Sainte–Marie de Beauce le 5 octobre 1827 et épouse Louise **Dubois** à Plessisville le 11 mai 1852.
(G. Taschereau–Laferrière 2034)

4706 Mariage et parents de Moïse **Lapierre** et Louise **Corbeil** vers 1860. Endroit et date.
(M. Dupont 3769)

4707 Mariage et parents de Charles **Falardeau** et Marguerite **Lebel/Beaulieu** mariés à Loretteville (Saint–Ambroise) le 3 février 1857. (I. Belleau 3474)

4708 Mariage et parents d'André **Romain** et M.–Jeanne **Picard**, mariés à Loretteville (Saint–Ambroise) le 3 février 1800.
(I. Belleau 3474)

4709 Mariage de Tomi **Lapierre** et Isabelle **Félisse**. Leur fille, Marguerite, épouse François **Roy** à L'Acadie le 9 février 1801. (P. Rioux 2023)

4710 Mariage de Jean **Smith** et Anastasie **Hébert**. Leur fils, J.–Baptiste, épouse Apolline ou Pollite **Brouillet** à L'Acadie le 22 octobre 1798. (P. Rioux 2023)

4711 Mariage de Georges **Drouin** et Adèle **Landry**. Leur fils, Joseph, épouse en premières noces M.–Blanche **Samson** à Thetford Mines (Saint–Alphonse) le 16 août 1910 et en secondes noces M.–Louise **Larochelle** à Sainte–Marie de Beauce le 3 juin 1916 et en troisièmes noces Marie **Blouin** à Saint–Antoine de Pontbriand le 17 février 1920.
(P. Rioux 2023)

4712 Mariage de François **Bélanger** et Joséphine **Bussières**. Leur fille, Clarisse, épouse Joseph **Vaillancourt** à Saint–Pierre/Saint–Paul de Lewiston, Maine le 19 mai 1891. (P. Rioux 2023)

4713 Mariage et parents de Joseph **Lambert** et M.–Anne **Rothote**. Leur fille, Suzanne, épouse André **Bouvier** à Notre–Dame de Montréal le 25 septembre 1780. (Contrat notaire Foucher 5 septembre 1790).
(P. Rioux 2023)

4714 Mariage et parents de Louis **Racine** et Apolline **Paquet**. Leur fils, Timothée, épouse Onésime **Jolin** à Saint–Jean le 30 janvier 1849. (P. Rioux 2023)

4715 Mariage et parents de Ferdinand **Lepage** et Sylvia **Caillé**. Un fils, Albert, épouse Gilberte **Lecompte** à Sarsfield, Ontario le 17 septembre 1935 et un autre fils, Amédée, épouse Célanire **Vachon**. Date et endroit inconnus. (L. Lepage 3222)

4716 Mariage et parents de Louis **Lepage** et Élise ou Léa **Prévost**. Leur fils, Joseph, épouse M.–Louise **Brassard** à Montréal (Saint–Charles) le 1er juillet 1907.
(L. Lepage 3222)

4717 Mariage et parents de Noël **Lepage** et Philomène **Brunet**. Leur fils, Pacifique, épouse Exérine **Lalonde** à Montréal (Saint–Charles) le 3 mai 1886.

4718 Mariage et parents d'Olivier **Lepage** et Délia **Riel**. Leur fils, Charles–Édouard, épouse Cédonie **Faille** à Châteauguay le 24 mars 1943. (L. Lepage 3222)

4719 Mariage et parents d'Albert **Lepage** et Valéda **Millette**. Leur fils, Paul–Émile, épouse Denise **Girard** à Sherbrooke le 1er décembre 1955. (L. Lepage 3222)

4720 Mariage et parents d'Alexandre **Lepage** et Alexandrina **Thisdel**. Leur fils, Marcel, épouse Madeleine **Legault** à Montréal (Saint–Joseph) le 20 mai 1941.
(L. Lepage 3222)

4721 Mariage et parents de Fortunat **Lepage** et Yvette **Blain**. Leur fils, Jacques, épouse

Francine **Therrien** à Bois–des–Filions, Terrebonne le 7 juillet 1972.
(L. Lepage 3222)

4722 Mariage et parents de James **Lepage** et Madeleine **Landry**. Leur fils, Emmanuel, épouse M.–Rose **Fleurant** à Montréal (Saint–Léon) le 13 juin 1925.
(L. Lepage 3222)

4723 Mariage et parents de Charles **Moffet** et Louise **Sédillot**. (G. Rochette 3705)

4724 Mariage et parents de Marguerite **Desgrès** et Étienne **Girard**. (G. Rochette 3705)

4725 Mariage et parents de Jacques **Auvray** et Catherine **Mezeray**. (G. Rochette 3705)

4726 Mariage et parents de Charles **Campeau** et Catherine **Lefebvre**. (G. Rochette 3705)

4727 Mariage et parents de Louis **Daller** et Françoise **Couillard**. Une fille s'est mariée à Beaumont en 1791. (W. Lafond 3704)

4728 Mariage et parents de Victoire **Campeau** et Charles **Daigle**. (W. Lafond 3704)

4729 Mariage et parents de Paul–Émile **Guillemette** et Marie **Roy**.
(W. Lafond 3704)

4730 Mariage et parents de Marie **Coulombe** et Edmond **Comeau**. (W. Lafond 3704)

4731 Mariage et parents de Charles **Bacon** et Élisabeth **Hamel** à Québec le 27 septembre 1898, ainsi que le mariage des parents et grands–parents. (Y. Bussière 3949)

4732 Mariage et parents de Joseph **Ouellet** et Marie **Labrie**. Leur fils, Sylvestre, épouse Mathilde **Dionne** à Québec (Saint–Roch) le 28 octobre 1856. (M. Lefrançois 3880)

4733 Mariage et parents de Joseph **Lepage** marié à Rose–Anna **Sabourin** à Saint–Finnan d'Alexandrie, Ontario le 17 septembre 1894. Leur fille, Marguerite–Rose–Alberta, épouse Joseph **Bélanger** à Lotbinière le 27 décembre 1922.
(M. Thibeault–Maltais 3567)

4734 Mariage et parents de Jérémie–Adélard **Lepage** et Marie **Marcil**. Leur fils, Arthur, épouse Yvonne **Desormeaux** à Montréal (Saint–Henri) le 18 juin 1912.
(L. Lepage 3222)

4735 Mariage des parents d'Émile **Lebeau** marié à Emma **Vézina** à Valcourt le 1er novembre 1897. Les parents d'Émile sont probablement Cléophas (Guillaume) et M.–Louise **DesMarets** dont quatre enfants ont été baptisés à Valcourt entre 1876 et 1879. Ils se sont peut–être mariés à Sainte–Anne de Fall River, Massachusetts le 2 novembre 1873 mais je n'ai pas les documents pour vérifier.
(M. Thibeault–Maltais 3567)

Réponses

4328 Tharé **Dubois** (Jean–Noël et Délima **Pratte**) épouse Suzanne **Lavigne** (Joseph et Marie **Blaume**) à Kingsey Falls le 26 janvier 1880. Ne pas confondre Kingsey Falls et Saint–Félix de Kingsey. Ce sont deux paroisses voisines. Note : le détail de la réponse a été expédié au demandeur. (D. Provencher 2914)

4635 Georgiana **Raymond** (J.–Baptiste **Phocas** et Émilie **Lévesque**) épouse Louis **St–Louis (Anctil)** à Saint–Pascal de Kamouraska le 7 août 1849. Source : Mariages Kamouraska. Début à 1925.
(R. Tremblay 0667)

4682 Lévi **Bourdages** (Melchiade et Euphrosine **Leblanc**) épouse Ang. **Lepage** (Louis et Vénérance **Landry**) à Bonaventure le 10 janvier 1858. Source : Drouin et B. Arseneault. (M. Garneau 3000)

4683 Jean–Baptiste **Pérusse** (Louis et Thérèse **Tousignant**) épouse Françoise **Tousignant** (Antoine et M.–Thérèse **Goron**) à Lotbinière le 3 mars 1794. Source : Drouin. (M. Garneau 3000)

4684 Pierre **Alboeuf/Boutet** (Julien et Marguerite **Girard**) épouse Marie **Bergevin** (Jean et Charlotte **Allard**) à

Charlesbourg le 27 novembre 1775. Source : Drouin et registres de Charles–bourg. (M. Garneau 3000)

4685 Azarie **Légaré** (Hubert et Adèle **Cloutier**) épouse Émélina **Vallée** (Narcisse et Émilie **Matte**) à Sainte–Thècle le 20 juin 1893. Source : Drouin et Champlain. (M. Garneau 3000)

4686 Joseph **Drolet** (Philippe et Geneviève **Valin**) épouse Marie **Poreaux** (Philippe et Ang. **Petitclerc** à Saint–Augustin le 13 février 1792. Source : Drouin. (M. Garneau 3000)

4687 Ernest **Lyonnais** (Pierre et Amarilyse **Brissette**) épouse Jeanne **Proulx** (Alexandre et Rose–Anna **Paquette**) à Montréal (Sainte–Brigide) le 28 mai 1927. Source : registres de Sainte–Brigide de Montréal. (M. Garneau 3000)

4688 Joseph **Vaillancourt** (veuf de ...) épouse M.–Josephte **Lebreton** (Noël et M.R. **Dionne**) à Rivière–Ouelle le 2 juin 1794. Source : Drouin et les registres de Kamouraska ne donnent pas les parents de Joseph. (M. Garneau 3000)

4689 Joseph **Vaillancourt/Rousseau** (parents omis) épouse Scholastique **Gauthier** (Germain et Basilisse **Hudon**) à Rivière–Ouelle le 18 juillet 1803. Source : voir réponse / 4688. (M. Garneau 3000)

4690 Sous réserve. Étienne **Contant** (Joseph et M.–Amable **Bleau**) épouse M.–Rose **Richard** (Josephte) (Amable et M.–Rose **Durocher** à Lachenaie le 20 septembre 1802. Source : Drouin. (M. Garneau 3000)

4707 Charles **Falardeau** (Pierre et Élisabeth **Bédard**) épouse Marguerite **Lebel/ Beaulieu** (Jacques et Marguerite **Dion**) à Jeune Lorette (Saint–Ambroise) le 3 fé–vrier 1857. (M. Garneau 3000)

4708 André **Romain** (Pierre et Louise **Duchêne**) épouse Marie **Picard** (Augustin et Thérèse **Sasseville**) à Jeune Lorette (Saint–Ambroise) le 3 février 1800. (M. Garneau 3000)

4713 Joseph–François **Lambert/Champagne** (François et Thérèse **Bonhomme**) épouse M.–Anne **Métot–Étoque** (René et M.–Françoise **Lambert**) à Lévis (Saint–Nicolas) le 2 octobre 1747. Source : Drouin. (M. Garneau 3000)

4714 Louis **Racine** (Laurent et M.–Anne **Dubois**) épouse Hypolite (Apolline) **Paquette** (Jacques et Marie **Martin**) à Saint–Valentin, Iberville, le 2 février 1852. Source : Drouin. (M. Garneau 3000)

4719 Albert **Lepage** (Émile et Marie **Dufour**) épouse Valéda **Milette** (Pierre et Caroline **St–Arnault**) à Trois–Rivières (Sainte–Cécile) le 12 juin 1919. Source : Drouin (M. Garneau 3000)

4725 Jacques **Auvray** (Noël et Marguerite **Nogier**, de Saint–Saturnin de Tours, Touraine) épouse M.–Catherine **Mezeray** (René et Nicole **Gareman**). Voir contrat notaire Rageot 16 janvier 1680. (M. Garneau 3000)

4728 Charles **Daigle** (Charles et Élisabeth **Alard**) épouse M.–Victoire **Commeau** (**Comeau**) (Edmond et Marie **Coulombe**) à Saint–Roch–des–Aulnaies le 21 août 1787. Source : Drouin et registres de Kamouraska. (M. Garneau 3000)

4731 Charles **Bacon** (Charles et Marie **Emond**) épouse Élisabeth **Hamel**) à Québec (Saint–Roch) le 6 novembre 1849. Source : registres de Saint–Roch de Québec. (M. Garneau 3000)

4734 Adélard–Jérémie **Lepage** (Rémi et Zoé **Duquette**) épouse M.–Joséphine **Marcil** (François et Esther **Goyette**) à Embrun le 11 novembre 1889. Source : Drouin. (M. Garneau 3000)

* * * * *

Regard sur les revues

par Jean–Francois Tardif

Mémoires – vol. 49, n° 2, été 1998 – Société généalogique canadienne–française, Case postale 335, Succ. Place d'Armes, Montréal (Québec), H2Y 3H1.

- Le Fonds **Drouin** : mode d'emploi, trésors et curiosités.
- Les **Le Moyne** : la plus illustre famille du Québec.
- Localisation de la concession de **Jean Cadieu** à la Côte Saint–Francois.
- Louis Aubert **de la Chesnaye** (1690–1745) et son voyage dans la traite de Tadoussac en 1731.
- Fichier Origine (**Gobeil, Marin, Sabourin**).
- Les **Chicoine** (**Dozois–Cotton–Firmin**) d'Amérique du Nord et les **Chicoisne** de France.
- À propos des Relations des Jésuites en Nouvelle–France.
- La famille canadienne du bienheureux André **Grasset** de Saint–Sauveur.

Échos généalogiques – vol. 14, n° 3, automne 1998 – Société de généalogie des Laurentides, Case postale 131, Saint–Jérôme (Québec), J7Z 5T7.

- Les maires de Saint–Jérôme: **Godfroy Laviolette** : lignée ancestrale paternelle.
- Généalogie amérindienne (**Dicaire, Legault, Roussin**).

Héritage – septembre 1998 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois–Francs, 1800, Rue Saint–Paul, bureau 308, Trois–Rivières (Québec), G9A 1J7.

- « Jean–Baptiste **Marchand**... celui que l'histoire a oublié »
- Lignées ancestrales **Godin** et **Goyette**

Héritage – octobre 1998.

- Jacques **Massicot**, un ancêtre très privilégié.
- Lignées ancestrales **Goulet** et **Houde**.

L'Estuaire généalogique – n° 67, automne 1998 – Société généalogique de l'Est du Québec, C.P. 253, Rimouski (Québec), G5L 7C1.

- L'Arrivée des **Grant** à la Rivière–du–Loup.
- Tableau de famille des **Fraser** et des **Grant**.
- Détails du tableau de famille des **Fraser** et des **Grant**.
- La famille **Franck** au Bas–Saint–Laurent : soldats, marins et cultivateurs.
- Mariages de Rustico (Île du Prince–Edouard) (9 juillet 1812 au 24 juin 1824).

Nos Sources – vol. 18, n° 3, septembre 1998 – Société de généalogie de Lanaudière, C.P. 221, Joliette (Québec), J6E 3Z6.

- Les **Gareau** en Amérique.
- Ancestors of **Jacques Bengle**.
- Généalogie : Maison royale de France.
- Lignées ancestrales : **Marion, Charette** (**Choret, Chauré**), **Lavergne**, **Richard** dit **Sancoucy**, **Goddard**, **Lavallée**, **Coderre** (dit **Emery**) (**Caudaire–Aymeric**), **Lavallée** (**Pasquier–Paquet**), **Bengle**, **Vadnais** (**Vadenay** dit **d'Argenteuil**) et **Ferron**.
- Les origines du nom **Vadnais**.

L'Entraide généalogique – vol. 21, n° 3, juillet–août–septembre 1998 – Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec), J1H 4M5.

- Les lauréats du concours 1997 de la SGCE.
- L'Histoire est un mot féminin... comme la généalogie.
- Le piquage des meules du moulin **Légaré**.

L'Outaouais généalogique – vol. 20, n° 4, septembre–octobre 1998 – Société de généalogie de l'Outaouais Inc., C.P. 2025, Succ. B., Hull (Québec), J8X 3Z2.

- La SGO honore un de ses membres.
- Un brin d'histoire sur une lignée de **Lafrenière**.
- Une lignée de **Lafrenière**.
- BMS 2000 un rêve longuement caressé.
- Recueil des prénoms bizarres.

La souvenance – vol. 11, n° 2, juin 1998 – Société d'histoire et de généalogie de Maria–Chapdelaine Inc., 1150, boul. Walberg, Dolbeau (Québec), G8L 1G9.

- Hérauts de la foi missionnaire au Saguenay Lac Saint–Jean : le Père François **Du Péron**.

- Ils étaient là.... recensement effectué à Dolbeau le 1er mai 1929 (**St–Cyr**, **Savard**, **Sévigny**, **Sheldon**).
- Mémoires de M. Laurent **Vallée**.
- Noms et patronymes de nos familles : les **Savard**.
- Histoire de la famille de Roméo **Allard**.

La souvenance – vol. 11, n° 3, septembre 1998

- Hérauts de la foi missionnaire au Saguenay Lac Saint–Jean : le Frère François **Malherbe**.
- Mémoires de M. Armand **Martel**.
- Noms et patronymes de nos familles : Les **Simard**.
- Ils étaient là.... recensement effectué à Dolbeau le 1er mai 1929 (**Simard**, **Talbot**, **Tessier**).
- Lignée ancestrale de Mme Jeannine **Girard**.
- Histoire de la famille de Mme Jeannine **Girard**.
- L'Abbé Antonio **Provencher**.

Le Bercail – vol. 6, n° 3, mars 1998 – Société généalogique de l'Amiante, 671, boul. Smith Sud, Thetford Mines (Québec), G6G 1N1.

- 10e anniversaire de la Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford–Mines.

Le Bercail – vol. 7, n° 1, juin 1998.

- Les **Morrison**.
- Galerie des maires... Joseph **Demers**.

Le Louperivois – vol. 10, n° 3, septembre 1998 – Société d'histoire et de généalogie de Rivière–du–Loup, 300, rue Saint–Pierre, Rivière–du–Loup (Québec), G5R 3V3.

- Les familles **Fraser** de Rivière–du–Loup ou le problème des mariages mixtes (deuxième partie).
- Joseph–Louis–Félix **Saindon**.
- Le Fichier Origine prend de l'ampleur.

Connections – vol. 21, n° 1, septembre 1998. Quebec Family History Society, P.O. Box 1026, Pointe–Claire (Québec), H9S 4H9.

- Irish Families in Ancient Quebec Records (**Leahey**, **O'Sullivan**).
- Irish–Scotch Families from Dorchester County, Quebec to Jacksonport, Door County, USA : Mid to Late 1800S (**Smith**, **Wilson**).
- **McAuley** and **Johnston** of Leeds.
- Northumbrian marriage, 1750 (**Donkin**, **Shotton**).
- Research in Quebec – The **Drouin** Collection.
- The Family Herald and Weekly Star, August 28th 1929, Unclaimed Money and Death Notices (**Allen**, **Thompson**).
- Quebec City Gazette 1846– 1855 Death Notices ("F") (**Faucher**, **Flint**, **Fortier**).
- Quebec City Gazette 1846–1855 Marriages Notices ("I" and "J"). (**Irving**, **Jarvis**, **Jodoin**, **Julien**).

Cap–aux–Diamants – n° 55, automne 1998 – Les Éditions Cap–aux–Diamants inc., C.P. 609, Haute–Ville, Québec (Québec), G1R 4S2.

- Des Irlandaises en quête de maris.
- Amours et mariage chez les Amérindiens.
- Les fréquentations chez les Franco–américains : entrevue avec Yves **Frenette**.
- 1944–1972 : Le service de préparation au mariage de Montréal.

Charlevoix – n° 27, juillet 1998 – Société d'histoire de Charlevoix, C.P. 148, Baie–Saint–Paul (Québec), G0A 1B0.

- Pierre **Perrault** et Charlevoix.
- Pierre **Perrault** et Yolande **Simard**, sa femme.
- Hommage à **Perrault**.

Au fil des ans – vol. 10, n° 3, été 1998 – Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint–Lazare (Québec), G0R 3J0.

- **Duquet–Duquette** débarquent à Saint–Charles.
- Trois centenaires (Anna **Asselin**, Philippe **Pelchat**, Donat **Ruel**).
- La petite école de rang.... un passé riche en souvenirs...
- Histoire de famille, Saint–Anselme, rang Saint–Jacques (**Roy**).
- Deux géants s'affrontent: **Turgeon** – **Bourassa**.
- Sainte–Claire de Dorchester – (DNC) Noces d'or de profession du Dr Noé **Chabot**.

Le Charlesbourgeois – n° 59, automne 1998 – Société historique de Charlesbourg, 6595, place Molière, Charlesbourg, QC, G1H 5W6.

- Été 1998 : été des familles.
- Souvenirs d'une Charlesbourgeoise : Madame Gertrude **Paradis**.
- Lignée ancestrale de Madame Gertrude **Paradis**.
- Une relique chez les **Auclair**.

Magazine Gaspésie – vol. 35, n° 1, printemps–été 1998 – Magazine Gaspésie, 80, Boulevard Gaspé, C.P. 680, Gaspé (Québec) G0C 1R0.

- Les plus vieilles familles en Gaspésie (**David**).

Magazine Gaspésie – vol. 35, n° 2, automne 1998.

- Des renseignements pour les chercheurs, sur la famille **Réhel**.
- Isabelle **Boulay**... Une Gaspésienne qui a le vent dans les voiles!
- Une entrevue avec Frédéric **Landry** : une vie au service de l'histoire.
- Entrevue avec Nicole **Leblanc**, comédienne.

Simcoe County Ancestor News – vol. 16, n° 3, August 1998 – Ontario Genealogical Society, Simcoe County Branch, Box 892, Barrie, ON, L4M 4Y6.

- Ireland and Scotland on the Internet.
- Saskatchewan Settler's List Available.
- Pat's Lists of settlers from Ontario (**Armstrong, Madden**).
- A Vancouverite Searches Here (**Marrin**).

Families – vol. 37, n° 3, August 1998 – The Ontario Genealogical Society, 40, Orchard View Blvd., Toronto (Ontario), M4R 1B9.

- Where did all the Mormons Go? A Study of the Exodus of Pioneer Mormon Converts from Leeds County, Ontario, circa 1830–1850 (**Adams, Judd, Stevens**).
- 0950 to Toronto : The Emigration of the Unemployed from Norwich to Ontario in 1906.
- Genealogy and Technology: Pioneering a New Frontier – Houston Memorial Lecture.
- Obtaining an Ontario Birth or Death Certificate.
- Young Immigrants to Canada : The Children's Friend Society (**Baker, Harvey, Johnson, Thompson**).

Newsleaf – vol. XXVIII, n° 3, August 1998. Supplement to *Families* – The Ontario Genealogical Society, 40, Orchard View Blvd., Suite 51, Toronto (Ontario), M4R 1B9.

- Do You Ever Want to See Another Census?

Toronto Tree – vol. 29, Issue 4, July/August 1998 – Ontario Genealogical Society, Toronto Branch, P.O. Box 47, Station Z, Toronto (Ontario), M5N 2Z3.

- The Importance of Little Arthur (**Bowes**).
- Making Connections : The Many Links in the Archives Chain.
- The Tremaines (**Tremaine**).

Toronto Tree – vol. 29, n° 5, September/October 1998.

- The Registers of the Cathedral of St. James, Toronto.
- My Wandering Great Grandmother : Ellen **Moor Sholl Buskin**.

L'Archiviste – n° 116, – Archives nationales du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, ON, K1A 0N3.

- Généalogie : Petites vies, bien vécues.

Par–delà le Rideau – vol. 18, n° 3, juillet–août–septembre 1998 – Société d'histoire et de généalogie d'Ottawa, C.P. 20322, Succ. A, Ottawa (Ontario), K1N 1A3.

- Une génération en marche.
- Les femmes en Nouvelle–France au XVIIe siècle.

Bulletin – n° 4, été 1998 – Société historique de Saint–Boniface, C.P. 125, Saint–Boniface (Manitoba), R2H 3B4.

- Le Prix Champlain, Joseph–Edouard **Cauchon**, La Société historique de Saint–Boniface et le mur du patrimoine.
- Les Fonds d'archives du diocèse de Saint–Boniface : les actes notariés de la Procure.
- Évolution de l'espace bonifacien et arpentage des lots de la paroisse de Saint–Boniface.

The British Columbia Genealogist – vol. 27, n°. 3, September 1998 – The British Columbia Genealogical Society, P.O. Box 88054, Richmond, BC, V6X 3T6.

- Did your Ancestor Homestead in the Railway Belt? (**Butler, Buysse, Byrnes**).
- Who's Who in 1901 (Father George **Blanchet**, Joseph **Dussault**).
- Meet the Pioneers from the Pioneer Registry (**Brown, Ogle**).
- Family Bible – **Bevan/Johnstone**.

The Newfoundland Ancestor – Vol. 14 n° 2 , Summer 1998 – Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc., Colonial Building, Military Road, St. John's, N.F., A1C 2C9.

- **Butler** One Old Name in One Old Place Cupids – Port de Grave.
- Alas for Three Arms (**Norris, Strong, Wells**).
- The **Sheppard** Family of Cupids.
- Marriages Performed in St. Stephen's Anglican Church, Greenspond : 1841–1877 (**Arnold, Jones, White**).
- Newfoundland Strays Deaths Afar (**Moore, Noel, White**).
- Other Newfoundland Strays (**Brown, Smith**).
- Wills and Family History.

The Nova Scotia Genealogist – vol. XVI/2, Summer 1998 – Genealogical Association of Nova Scotia, P.O. Box 641, Station M, Halifax, N.S., B3J 2T3.

- A Tribute to Anne **Borden Harding**.
- German Auxiliary Troops of the Von Seitz Garrison Regiment – Addition (Johann Georg **Becker**).
- Names of the Identified Dead Killed in the Explosion at Halifax 6 December 1917 (**Andrews, Boutilier, Chartrand, Dumaresq, Fraser, Johnson, Lemieux, Moore, Ryan, Thompson**).
- Nova Scotia Residents in California (**Anderson, Sanford**).
- Nova Scotians in New Brunswick (**Connors, Gordon**).

Chinook – vol. 19, n° 1, Fall 1998 – Alberta Family Histories Society, P.O. Box 30270, Station B, Calgary, AB, T2M 4P1.

- Recording Genealogical Events.
- Self Test : How Are You Doing on Your Family History Research?
- The Millennium Bug – What Does It Mean for Family Historians?
- Glossary of Terms – Legal/Historical.

American–Canadian Genealogist – vol. 24, n° 2, Summer 1998 – The American–Canadian Genealogical Society, P.O. Box 6478, Manchester, NH 03108–6478, US.

- Archives nationales de France : Part I.
- Our Members Write/Publish : Henri **Chapdelaine**, n° 5.
- **Chapdelaine** Ancestral Line.
- Parchemin.
- Canadians in Australia (**Desjarlais, Morin, Trahan**).
- Researching in France : **Duon, Duhon, Deon, D'Eon**.

American–Canadian Genealogist – vol. 24, n° 3, Autumn 1998.

- Toussaint **Charbonneau**, Husband of **Sacagawea**, Bird Woman.
- Archives Nationales: Researching in France. Part II.
- Family Origins Version 6.
- Homage to Henriette **Ouellette**, (1809–1850).
- Standards for Sound Genealogical Research.
- Genetic Diseases : Hemochromatosis.
- Rudy **Vallée**.
- The Ancestral Lines of Two Bertha **Guillemette**.

Michigan's Habitant Heritage – vol. 19, n° 3, July 1998 – French–Canadian Heritage Society of Michigan, P.O. Box 10028, Lansing, MI 48901–0028, USA.

- Ste Anne of Detroit Marriage Record Index 1875–1913 : Part 2 (**Dorion, Fradette, Rheaume, Trudeau**).
- Migration Patterns from French Canada Through 1860 : Part 2. (**Juneau, Mallet, Porlier, Tremblay**).
- Genealogy on the Quebec/Vermont Border Continued.
- French Canadian Families of Northeast Michigan (Counties of Alpena, Alcona, Montmorency, Presque Isle) : Part IX (**Brunette, Cadarette, Campeau**).
- French–Canadian Heritage Society of Michigan Deposit Collection in the Mt.Clemens, Michigan Public Library, Part X.
- A Sketch of the Life of Antoine **de la Mothe Cadillac** Founder of Detroit.
- French–Canadian Records of Alcona County, Michigan.
- French Canadians Married in Alcona, County, Michigan : 1870 to 1900 (**Charbonneau, Gougeon, Lafrance, Rivard**).
- **Robert(s)** Lineage of Richard Allen **Roberts**.
- **Pelletier** Lineage of Richard Allen **Roberts**.
- **Benoit** dit **Livernois** Lineage of Pat **Miller**.
- **Bienvenu** dit **Delisle** Lineage of Jeannine **Belanger–Shannon**.

* * * * *

Courrier de la bibliothèque

par Diane Turgeon

Message de la responsable du « Courrier de la bibliothèque »

Présentation

Je suis membre de la SGQ depuis avril 1995. J'ai suivi, à l'automne 1995, le cours de généalogie de madame Sylvie Tremblay (débutant) et, un an plus tard, celui de biographie d'ancêtres, et enfin, en octobre 1997, le cours de paléographie de monsieur Michel Langlois.

À la demande de madame Jacqueline Sylvestre–Lapierre, j'ai participé pendant plus d'un an au projet « Avis de décès des journaux », j'ai contribué à informatiser le Recensement de la ville de Québec pendant quelques semaines et j'ai été bénévole aux conférences du troisième mercredi de chaque mois au Montmartre canadien, pendant un an.

Au mois de juin dernier, lorsque madame Mariette Parent a été nommée responsable de la bibliothèque, je me suis jointe à son équipe de bénévoles afin d'achever l'informatisation de tous les volumes de la bibliothèque, déjà commencée par monsieur Julien Burns.

Courrier de la bibliothèque

Au mois de mai, suite à la démission de monsieur René Doucet, madame Jacqueline Sylvestre–Lapierre, avec l'accord de monsieur Gabriel Brien, directeur de la revue *L'Ancêtre*, m'a demandé de prendre en charge la chronique « Courrier de la bibliothèque » et c'est avec enthousiasme que j'ai accepté de remplir cette nouvelle mission. Elle me permet de faire découvrir aux membres de la SGQ tous les nouveaux trésors de notre bibliothèque.

Le travail a été ardu. Plusieurs caisses de livres s'étaient empilées depuis quelques mois et je n'avais personne pour me renseigner sur le travail à faire. Malgré tout, j'ai réussi à rattraper tout le retard depuis octobre et j'informe les membres de la SGQ que tous les volumes sont maintenant classés dans les rayons de la bibliothèque. C'est avec l'aide de madame Mariette Parent et de ses bénévoles que j'ai pu atteindre mon but aussi vite. Ces bénévoles sont : mesdames Marguerite Dubé, Jocelyne Gagnon, Nathalie Bourguignon, Louise Savard, Bibiane Ménard–Poirier et Denise Beaubien. Je remercie tous les membres de la SGQ pour leur patience et leur compréhension.

Dons de volumes

Dernièrement, j'ai été informée que l'ancien responsable de la chronique remerciait personnellement toutes les personnes qui faisaient des dons de volumes à la SGQ et, c'est pour cette raison que l'équipe de bénévoles a pris la décision que les livres donnés par des membres auront maintenant, à l'intérieur du dit livre, une étiquette autocollante avec leur nom et leur numéro de membre. C'est une manière, pour la SGQ, d'exprimer sa reconnaissance de façon tangible à ces personnes.

Pour ma part, j'apprécierais que les membres qui ont des volumes à offrir, adressent leur courrier ou simplement un petit mot à mon attention ou le remette à madame Odette Lampron, secrétaire de la SGQ. Elle me fera parvenir ce courrier.

Et maintenant, je retourne à mon travail afin de vous faire connaître les nouvelles acquisitions dans le prochain numéro du bulletin *L'Ancêtre*. Merci de votre collaboration et bonne recherche.

Diane Turgeon (3317)

* * * * *

Dons de volumes

- De Raymond Deraspe: *Le Gnomon*, revue internationale d'histoire du notariat, juin 1998, numéro 114.

- De Guy W. Richard: *Revue Gaspésie, revue d'histoire et de traditions populaires*, de 1963 à 1998.

- D'un membre: DONAIS Craig S.: *Saul Donais (1835–1914) and Zoé Dufresne (1844–1927)*, Massachusetts, février 1998, 35 p.

- *Être seigneur aux Éboulements*, Baie–Saint–Paul, 1996, La Société d'histoire de Charlevoix, 266 p.

Acquisitions

- CÔTÉ, Louis–Marie, *Les premièrs familles françaises du Canada, a) de Louis Hébert à Jean Coste (mon ancêtre) b) de Jean Coste à Adélard Côté (mon père)*, Sainte–Foy, 1998, Édition Louis–Marie Côté.

- GAGNÉ, Aimé, *Le français au–delà des mots, Un cheminement linguistique*, Montréal, 1998, Les Éditions Varia, 342 p. Ces Mémoires de monsieur Gagné réunissent des renseignements autrement inaccessibles et fort éclairants pour comprendre les tenants et les aboutissants de l'histoire linguistique récente du Québec. En librairie ou à : Diffusion Prologue, (450) 434–0306 ou 1–800–363–2864.

- *Recensement de 1851, paroisse Sainte–Rose–de–Lima*, volume 19, Montréal, 1998, Archiv–histo.

Dons de l'auteur

BOUCHARD, Isabelle, p.m., *Il y eut un soir, il y eut un matin, Histoire de la cathédrale de Saint–Hyacinthe*, Granby, Éditions de la Paix, Collection Patrimoine, 1998, 348 p. Une fresque de la spiritualité de l'époque, colorée par les soubresauts politiques, un retour aux sources, une soif de racines. Éditions de la Paix, 125, rue Lussier, Saint–Alphonse–de–Granby, J0E 2A0, 450–375–4765, editpaix@total.net

LARIN, Robert, *Brève histoire des protestants en Nouvelle–France et au Québec (XVIe–XIXe siècles),* Granby, Éditions de la Paix, Collection Patrimoine, 1998, 206 p. L'auteur retrace l'histoire et la pénétration du protestantisme français du XVIe au XIXe siècles.

MOREL DE LA DURANTAYE, Jean–Paul, *Oilivier Morel de la Durantaye, officier et seigneur en Nouvelle–France,* Sillery, Éditions Christian, 1997, 225 p.

PAPINEAU, Amédée, *Journal d'un fils de la liberté 1838–1855*. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, 1998, 958 p. Don des Éditions du Septentrion, Michel de Courval ou Manon Perron, 1300, rue Maguire, Sillery, Québec G1T 1Z3, (418) 688–3556, télécop. : (418) 527–4978, sept@septentrion.qc.ca. Ce journal ouvre une fenêtre sur la vie d'un jeune intellectuel du Bas–Canada. Il commence à rédiger son journal durant son exil aux États–Unis, continue durant son séjour à Paris et à son retour à Montréal en 1845.

PAQUIN Jean–Marie, *Dictionnaire des familles Paquin, Index*, Charlesbourg, 1998. On peut se le procurer au 41 des Cantons, Charlesbourg, Québec, G1H 7B1, (418) 849–4501

RACINE, Denis, *Les descendants d'Ephrem Racine (1845–1902) et de Rosalie Thomassin (1851–1919) de Saint–Joachim (Co. Mont–morency),* Québec, Association des familles Racine, 1995, 105 p.

RACINE, Denis, *Les annales de la famille Racine, Chronologie de l'histoire de la famille Racine en*

Europe et en Amérique du Nord de 1255 à nos jours, Québec Association des familles Racine, 1995, 81 p.

SAINTONGE, Jacques, *Nos ancêtres*, numéro 30, Sainte–Anne–de–Beaupré, 1998, Revue Sainte–Anne–de–Beaupré, C .P. 1000, Sainte–Anne–De–Beaupré, Québec, G0A 3C0. Jean Carles dit Lalancette, Dupuis dit Jolicoeur, Ferron, Froment, Guénet, Métayer dit Saintonge, Vallée, Venet (Loisel).

Dons d'associations de familles

A moins d'indication contraire, l'adresse des associations de familles est:
C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

- Bernier d'Amérique, C.P. 134, Bromptonville (Québec), J0B 1H0, *Journal historique des Bernier*, vol. 41, n° 1, septembre 1998.
- Familles Bérubé inc., *Le monde Berrubey*, vol. 10, n° 4, automne 1998.
- Association des familles Brisson, 6020, rue Jean–Talon est, bureau 650, Saint–Léonard, H1S 3B1, *L'escole brissonnière*, bulletin trimestriel, juillet–août–septembre 1998, vol. 11, n° 3.
- Association des familles Brochu d'Amérique, *Le Fleuron*, vol. 9, n° 3, automne 1998.
- Familles Courtemanche inc., *La Manchette*, vol. 6, n° 3, automne 1998.
- Familles Déry d'Amérique inc., *L'Aiglon*, vol. 10, n° 3, 3e trimestre 1998.
- Familles Drapeau inc., C.P. 25513, Boucherville (Québec), J4B 8A2, *Le bulletin des familles Drapeau*, vol. 6, n° 4, septembre 1998.
- Association des familles Dubois inc., *Le Boisé*, bulletin de liaison de l'association, n° 42, octobre, novembre, décembre 1998.
- Descendants des Fréchette inc., *La voix des Fréchette*, vol. 8, n° 1, septembre 1998.
- Descendants de Jean Garceau dit Tranchemontagne, *Garceau, d'hier à demain*, vol. 5, n° 3, automne 1998.
- Association des familles Hamel, C.P. 482, succursale Montréal–Nord, H1H 5L5, bulletin de l'association, vol. XVI, septembre 1998.
- Descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher (1655) inc., *Le Manousien*, vol. 7, n° 1, automne 1998.
- Association des Lacombe inc., C.P. 27544, Franchise Pont–Viau Laval (Québec) H7G 4Y2, *La voix des Lacombe*, vol. 12, n° 3, septembre 1998.
- Familles Lessard inc, *L'essart*, journal de l'association, C.P. 435, Saint–Joseph–de–Beauce (Québec), G0S 2V0, vol. 1, n° 2–3 et 4, hiver, printemps et été 1998.
- Association des familles Lévesque inc., 748, rue Irvine, Fredericton, Nouveau–Brunswick (Canada), E3A 3E7, *Lévesque Info*, bulletin de l'association, vol. 1, n° 1, septembre 1998.
- Familles Michaud inc, C.P. 8241, Val–Bélair (Québec), G3K 1Y8, *Le Brelan*, journal de l'association, vol. 11, n° 3, septembre 1998.
- Les descendants de Pierre Miville inc., *Le Fribourgeois*, automne 1998, vol. 9, n° 2.
- Familles Morissette inc., C.P. 222, Neuville (Québec), G0A 2R0, *La Moricetterie*, Bulletin n° 24, novembre 1998.
- Familles Nau, *La voix des Nau*, Journal de l'association, vol. 5, n° 3, septembre 1998.
- Famille Pelletier inc., *La Pelleterie*, Publication de l'association, Bulletin 31, vol. 12, n° 3, été 1998.
- Familles Perron d'Amérique inc., *Vue du Perron*, vol. 7, n° 3, automne 1998.
- Famille Roy inc., *Les Souches*, Journal de l'association, vol. 3, n° 4, septembre 1998.
- Séguin d'Amérique inc. 231, de Brullon, Boucherville (Québec), J4B 2J7, *La Séguinière*, vol. 8, n° 3, septembre 1998.
- Tremblay d'Amérique inc., *La Tremblaie*, Bulletin de l'association (A.T.A.), C.P. 133, Loretteville, Québec, G2B 3W6, vol. 19, n° 3, septembre 1998.

Merci aux personnes qui ont fait don de volumes.

* * * * *

Invitation

Rencontres mensuelles

Heure : 19h30

Endroit : Montmartre Canadien
1669, chemin Saint–Louis, Sillery
Frais d'entrée de 4,00 $ pour les non–membres.

Rencontre mensuelle du mercredi 16 décembre 1998

Conférencier : Denis, Christian, conservateur et coordonnateur au service des collections, Musée de la civilisation de Québec

Sujet : *Le patrimoine à domicile*

20h30 : Café, jus et pâtisseries
21h30 : Atelier sur le patrimoine des objets de Noël, sur les papiers anciens ou souvenirs de cartes postales, cartes de souhaits, vieilles photos, etc.
Vous êtes invités à apporter vos objets souvenirs pour discussion avec le conférencier.
Réservez avant le 8 décembre 1998 svp, Société de généalogie de Québec 651-9127.

Rencontre mensuelle du mercredi 20 janvier 1999

Conférencière : Tremblay, Sylvie

Sujet : *La recherche généalogique en Nouvelle–Angleterre*

Bibliothèque

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 10 et 24 octobre de 13h00 à 16h00.

Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 4266, pavillon Casault, Université Laval : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciel, etc., aux heures d'ouverture.

Archives nationales

Heures d'ouverture : Manuscrits et microfilms

Lundi, jeudi et vendredi : 10h30 à 16h30
Mardi et mercredi : 10h30 à 21h30
Samedi : 8h30 à 16h30.

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Cours de généalogie, 2e samedi du mois, 9h30 à 12h00, Inscription requise – 644–4795

* * * * *

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE
À TOUS NOS LECTEURS

* * * * *

Port de retour garanti
L'Ancêtre,
C.P. 9066,
Sainte–Foy, G1V 4A8

Société canadienne des postes
Envoi de publication canadienne
Numéro de convention 0512524